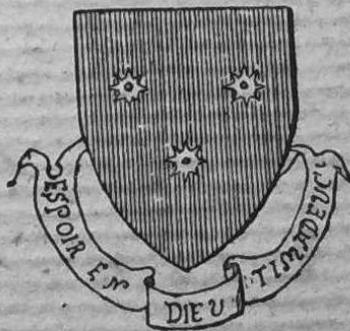


NOTRE-DAME

DE

THYMADEUC



NOTRE-DAME

DE

THYMADEUC

NIHIL OBSTAT

Censor deputatus

Ff. VINCENTIUS A PAULO.

PERMIS D'IMPRIMER :

Rome, le 4 avril 1927.

F. Jean-Baptiste OLLITRAULT DE KÉRYVALLAN,
Abbé Général O. C.

Venetis, die XXVII^a Augusti 1927.

† ALCIMUS, *ep. Venet.*

NOTRE-DAME

DE

THYMADEUC

DEUXIÈME ÉDITION

*Domus Dei: beati qui habitant
in eâ.
C'est la Maison de Dieu; heu-
reux ceux qui l'habitent.
Psaume 83.*

IMPRIMERIE DE MONTLIGEON

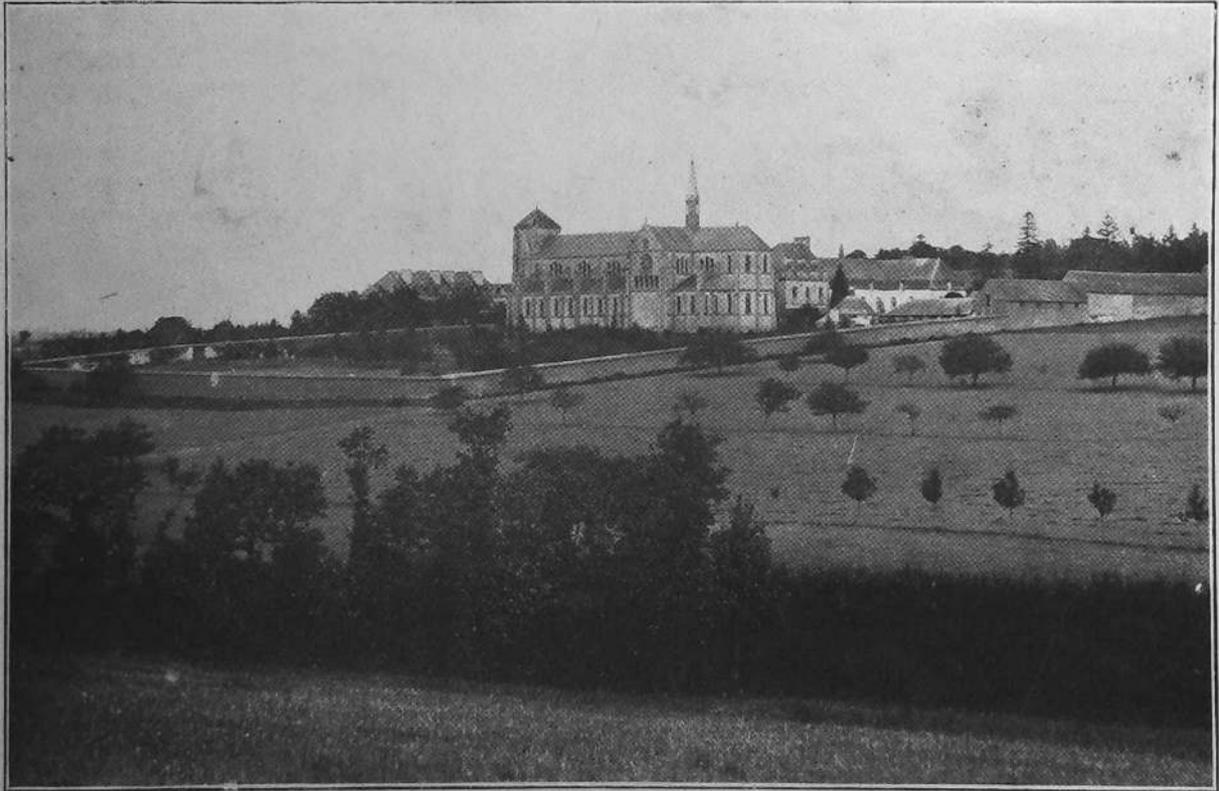
LA CHAPELLE-MONTLIGEON (ORNE)

1927

Tous droits réservés

Visiteurs et curieux affluent de toutes parts à l'Abbaye de Notre-Dame de Thymadeuc. Demandez-leur au retour ce qu'ils y ont vu... « Des saints », diront les uns ; « des fous », affirmeront les autres ; « Je n'en sais trop rien », répondra le plus grand nombre.

Ce petit livre apporte à tous la solution du problème. Lisez-le avec attention, et votre curiosité sera satisfaite.



Vue générale du Monastère de Notre-Dame de Thymadeuc.

Notre-Dame de Thymadeuc

CHAPITRE PREMIER

L'ORDRE CISTERCIEN.

LES ABBAYES BRETONNES. — LA TRAPPE.

Notre-Dame de Thymadeuc, dont le nom d'origine celtique veut dire : « bonne maison, maison de biens », est une abbaye de l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance, sise au diocèse de Vannes, en Bretagne, sur les bords de la rivière d'Oust (1).

Pour lire avec intérêt son histoire, il est tout d'abord nécessaire d'avoir une idée précise de l'Ordre Cistercien, de son esprit, de ses règlements, de son passé en général, et particulièrement sur notre terre bretonne, jusqu'à la Révolution de 1789; d'assister à ses luttes pendant cette période funeste, ainsi qu'à son relèvement providentiel à la chute du Premier Empire. Nous allons donc traiter au préalable de ces divers points en nous efforçant de nous maintenir dans les limites d'une étroite concision.

(1) A l'origine, on écrivait : *Timadeuc*; parfois aussi, mais assez rarement : *Tymadeuc*. Ce n'est que depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle que l'orthographe actuelle a prévalu.

Le mot « Cistercien » vient du latin « *Cistercium* », qui signifie : lieu couvert de cistes ou d'osiers, et que l'on traduit en français par « Cîteaux ». Cîteaux est en effet le nom de cette solitude sauvage dans laquelle, en l'an de grâce 1098, se retirèrent, avec l'autorisation du Saint-Siège, quelques bons religieux, sous la conduite de saint Robert. Tous appartenaient à l'abbaye bénédictine de Molesmes, au diocèse de Langres; et c'est parce qu'ils trouvaient que la Règle du Grand Législateur des Moines d'Occident n'y était pas assez scrupuleusement observée qu'ils en étaient partis.

Cîteaux se trouvait dans l'ancien diocèse de Chalon-sur-Saône, en Bourgogne. C'était, dit l'histoire, un lieu d'horreur, hérissé de bois et de broussailles, et servant de repaire aux bêtes les plus malfaisantes. C'est là que les hommes de Dieu bâtirent quelques huttes et jetèrent, le 21 mars, en la fête même de saint Benoît, les fondements du Nouveau-Monastère.

A saint Robert succéda dès l'année suivante saint Albéric, si justement appelé le zélateur de la Règle et de ses frères. Celui-ci, après avoir placé l'Ordre naissant sous la protection du pape Pascal II, pour le mettre à l'abri des attaques extérieures, se hâta de lui donner des règlements ayant pour unique base la pratique intégrale de la Règle de saint Benoît interprétée dans son sens le plus strict.

Cîteaux, en effet, n'a pas été fondé pour réaliser, magnifier le culte de Dame Pauvreté, ni le bien de la solitude, considérés comme fin. Il ne

faut pas non plus y chercher comme raison d'être la mise en valeur d'un dogme chrétien, d'une dévotion catholique, pas même celle de Notre-Dame pourtant si aimée de ses nouveaux chevaliers.

Tout, le tout Cîteaux est dans cette idée : La Règle de saint Benoît donne l'exacte mesure des moyens qui conviennent aux moines d'Occident, en tout temps, en tout lieu, pour réaliser leur perfection; être l'homme de la préoccupation exclusive de Dieu, le chrétien qui tend à la perfection de la pureté, à la perfection de l'union à Dieu. La Règle, à la lettre, assure l'observation de cette fin.

C'est bien aussi ce que pensait saint Albéric en établissant ses statuts. S'il prescrivit, par exemple, l'extrême pauvreté, même en ce qui concerne les églises et les objets du culte, c'est pour que le religieux soit tout entier à son principal devoir, qui est l'acte de la contemplation divine, en même temps qu'à la pratique de la pénitence. Tout converge vers l'office divin, qui occupe la plus grande partie de la journée du moine. Il en résulte que pour celui-ci le travail des mains n'occupe qu'un temps très limité; cependant, il faut qu'il vive. Saint Albéric lui assure le nécessaire par l'institution des frères convers. Ceux-ci, dispensés du chœur, sont, à la vie, à la mort, traités absolument comme les moines; ils s'occupent surtout des travaux des champs et des ouvrages extérieurs. Dès les premiers jours de Cîteaux, on y rencontre donc comme aujourd'hui les choristes, dont la part est plutôt celle de Marie, et les con-

vers, dont le rôle ressemble davantage à celui de Marthe.

C'est aussi du temps de saint Albéric qu'une nouvelle couleur fut adoptée pour les vêtements des moines. « On délaissa le noir, dit un vieil auteur, pour prendre le gris. » Robes et coules furent au début, et pendant une assez longue période d'années, confectionnées avec de la laine blanche écrue, ce qui leur donnait une couleur douteuse, se rapprochant un peu de celle du son. Mais l'intention de nos premiers Pères était bien de se revêtir de blanc.

Voici d'ailleurs, au sujet de ce changement, la délicieuse légende que l'on raconte :

« C'était en l'an 1101, au cinquième jour du mois d'août. Avec une grande dévotion, les moines chantaient les Vigiles. Tout à coup, l'église parut s'entr'ouvrir sur leurs têtes. La sainte Mère de Dieu descendait du ciel, portée sur un nuage de parfums, entourée d'une légion d'anges, et tenant en ses mains une belle coule blanche. Elle vint droit au bienheureux Abbé, qui, ravi en extase, se laissa mettre cette précieuse coule par son auguste protectrice. Les religieux, saintement jaloux, contemplaient cette merveille. Par un nouveau miracle, la douce Vierge Marie fit qu'en un instant toutes les coules devinrent blanches, de noires qu'elles étaient. »

De nos jours, les vêtements des Cisterciens, faits avec de la laine bien préparée, sont d'un blanc plus parfait; mais leur forme primitive, qui paraît maintenant si insolite, n'a pas changé; ils ont toujours su se mettre à l'abri des emprises de

la mode, et nul n'aurait bonne grâce à le leur reprocher. C'est évidemment la tendre dévotion de quelques bons Cisterciens d'antan qui leur a inspiré la légende citée plus haut. Il est certain, en effet, que, dès les premiers jours de son existence, Cîteaux avait voué à la Très Sainte Vierge un culte tout filial, culte qui d'ailleurs n'a fait que s'affirmer davantage et se fortifier avec le temps. Tous les monastères cisterciens ont Marie pour patronne, tous lui sont consacrés et portent le nom de Notre-Dame.

Cependant, la rigidité du programme cistercien déconcerta d'abord le monde monastique de cette époque; quelques aspirants venaient voir cette solitude et fuyaient aussitôt, frappés d'effroi; quelques-uns des fondateurs retournèrent à Molesmes; une épidémie décima les autres. Saint Albéric mourut en 1109 dans la tristesse. L'œuvre paraissait tomber et le nouvel abbé, saint Étienne Harding, s'en lamentait amèrement lorsque, au mois d'avril 1112, avec trente compagnons d'élite, saint Bernard vint frapper à la porte du Nouveau-Monastère et y fit son entrée comme novice.

Dès lors Cîteaux tressaillit comme une mère heureuse; les enfants lui vinrent de tous côtés, et quels enfants!... Il était désormais révélé aux âmes généreuses; celles-ci étaient en grand nombre; Bernard fut le chef qui leur montra la voie et les entraîna à sa suite.

Au bout d'une année, le berceau déborde. En 1113 commencent les fondations. C'est d'abord La Ferté-sur-Grosne, le 17 mai 1113; Pontigny-sur-le-Serein, le 31 mai 1114; puis, le 25 juin 1115,

Morimond et Clairvaux. Après Cîteaux, ses quatre « filles » essaimèrent à leur tour. En huit ans, on atteignait le nombre de douze abbayes.

Saint Bernard avait été l'initiateur du mouvement; il en resta l'apôtre, et Clairvaux, dont il devint le fondateur, ne tarda pas à faire plus de bruit dans le monde que Cîteaux lui-même.

Cependant, le nombre des filiales du Nouveau-Monastère croissait toujours, et il fallut bientôt songer à une organisation qui tint le corps entier dans son unité et sa force. Pour cela, les fondateurs de Cîteaux constituèrent un Ordre régulier, un Ordre proprement dit. La charte fondamentale de cet Ordre s'appelle Charte de Charité. Elle fut édictée par le Chapitre Général de 1119 et approuvée par le pape Calixte II, le 20 septembre de la même année.

La Charte de Charité se compose de deux parties. La première comprend l'interprétation de la Règle, et la seconde, les liens juridiques qui rattachent les maisons entre elles.

« La première chose que nous voulons, dit-elle, et que nous ordonnons à nos frères, c'est qu'ils observent la Règle de saint Benoit de la même manière qu'elle est observée dans le Nouveau-Monastère (Cîteaux), et que, sans en altérer le sens par de nouvelles interprétations, ils l'entendent et la pratiquent ainsi que les saints Pères, nos prédécesseurs, l'ont entendue et pratiquée et que nous-mêmes l'entendons et pratiquons à présent. »

La seconde partie traite du gouvernement.

Chaque abbaye conserve une réelle autonomie;

elle a son Abbé, vrai chef d'Église au spirituel et au temporel; elle a son personnel attaché au lieu par la stabilité; elle a son temporel indépendant. Les écarts qui pourraient naître de cette autonomie sont surveillés par l'Abbé de la maison fondatrice : l'Abbé Père... *Pater Abbas* (1).

Pour assurer partout la régularité et l'uniformité, deux organismes sont établis. Dans chaque maison, il y aura tous les ans une visite régulière de l'Abbé Père; pour l'Ordre entier, se tiendra, annuellement aussi, le Chapitre Général. On y traitera de ce qui regarde le salut des âmes, de l'observation de la Règle et des statuts de l'Ordre, afin d'arrêter les améliorations à apporter en chacun de ces points particuliers.

La Charte de Charité est vraiment la Règle d'or de l'Ordre de Cîteaux. Tant qu'elle est scrupuleusement observée, l'Ordre prospère; sitôt qu'on la néglige, il y a besoin de réformes. La sagesse est dans la juste proportion d'autonomie de chaque famille, et de vigilance de l'autorité supérieure : visite régulière et Chapitre Général.

L'œuvre de saint Étienne fut estimée si sage, si géniale, que cette législation du Chapitre Général, telle que l'entendait la Charte des Cisterciens, fut imposée à tous les religieux.

*
*
*

Établi sur une telle constitution, l'Ordre de Cîteaux connut pendant un siècle une expansion

(1) De nos jours, l'Abbé Père s'appelle le Père Immédiat.

prodigieuse, et parmi les deux cent quarante et un monastères dont il parsema la France, quatorze s'élevèrent sur cette noble terre bretonne où fleurit aujourd'hui Thymadeuc.

Au commencement du XII^e siècle, s'était fondée, au diocèse de Chartres, une abbaye nommée l'Aumône, de la filiation de Citeaux, qui se trouvait en grand renom dans tout le nord-ouest du pays des Francs. C'est de là qu'en 1130. Geoffroi, fils d'Étienne, comte de Penthièvre, voulant avoir des Cisterciens dans ses domaines, fit venir quelques religieux. Il les établit dans la forêt de Plusecoat, au diocèse de Tréguier, en un lieu habité par un ermite fameux, nommé Bégar (1). D'où le nom du monastère dont ils prirent possession le 10 septembre. La nouvelle abbaye acquit en très peu de temps une étonnante prospérité; on l'appela la reine des abbayes de Bretagne, tant elle éclipsa toutes les autres pendant plusieurs siècles par l'éclat de sa renommée (2). En l'espace de dix années, de 1132 à 1142, Bégard devint mère de cinq abbayes dispersées dans les divers

(1) L'orthographe primitive de ce mot n'admettait pas le « d » final.

(2) Le dernier abbé commendataire de Bégard fut Ignace Chaumont de la Galaizière (1742-1785). A sa mort, on appliqua aux économes les revenus de la mense abbatiale. Le Chapitre de Tréguier était en instance pour faire réunir cette mense abbatiale à la mense capitulaire lorsque la Révolution de 1789 éclata.

Le dernier prieur prêta serment à la Constitution civile du clergé, se maria et périt bientôt après de mort violente.

L'abbaye est occupée de nos jours par les religieuses du Saint-Sauveur de Caen, qui ont ajouté aux constructions monastiques un grand nombre de nouveaux bâtiments. Il ne reste guère d'ancien, d'ailleurs, que ce qui fut rebâti au XVII^e siècle, à l'est de l'église. Celle-ci datait du XII^e siècle. Belle et spacieuse, elle était devenue paroissiale. Incendiée vers l'an 1900, elle a actuellement tout à fait disparu.



Entrée du Monastère.

diocèses de Bretagne. Ce furent : Le Relec, Boquen, Saint-Aubin-des-Bois, Lanvaux et Coëtmaoën.

L'aînée des filles de Bégard fut l'abbaye du Relec, au diocèse de Léon. Ce monastère, qui avait été fondé dès le vi^e siècle par un certain Tanguy, depuis longtemps périlait. Il allait sans doute disparaître, quand les vicomtes de Léon y appelèrent les moines de Bégard. Ceux-ci arrivèrent le 21 juillet 1132, apportant à la vieille abbaye ce regain de vie dans lequel elle s'épanouira jusqu'en 1789. Elle était située dans la paroisse de Plounéourmenez, dans le département du Finistère (1).

La seconde des filles de Bégard fut Boquen, en la paroisse de Pléné-Jugon, au diocèse de Saint-Brieuc. Cette abbaye fut fondée par Olivier, seigneur de Lamballe, et les moines en prirent possession le 10 octobre 1137. Adonias, frère d'Olivier, fut d'abord désigné comme abbé; mais son incapacité et son ignorance le firent déposer. Il fut remplacé par Guéthénoc, homme très pieux en même temps que très versé dans les sciences divines et humaines (2). Boquen n'avait pas

(1) Le dernier abbé du Relec fut N. du Vivier de Lansac (1740-1784). A sa mort, on affecta ce monastère aux économats jusqu'à la Révolution.

De cette abbaye, l'église, du xii^e siècle, subsiste seule en bon état, bien qu'elle ait été un peu diminuée au xviii^e siècle. On remarque aussi quelques ruines informes à l'endroit où s'élevaient jadis la sacristie et le Chapitre.

(2) N. Le Mintier (1757-1789) fut le dernier abbé de Boquen. Ce fut dans cette abbaye que, l'an de grâce 1450, fut inhumé Gilles de Bretagne, assassiné au château de la Hardouinaye, où le tenait captif son frère, le duc François I^{er}.

L'église de Boquen était un spécimen remarquable de l'architecture

tardé à prospérer, et c'est de cette abbaye que plus tard naquit Bon Repos, au diocèse de Quimper.

Voici ce qu'on raconte à ce sujet : « Entre les landes arides de Laniscat et les mystérieuses profondeurs de Quénécan, au confluent de deux vallées étroites, celle du Doulas (le ruisseau de la mort) et celle du Blavet; sur les rives mêmes de cette abondante et sinueuse rivière, au lieu le plus frais, le plus calme, le plus ombreux, le plus mystique, là est venue s'asseoir, à la fin du XII^e siècle, la bienheureuse Sancta Maria de Bona Requie, si digne de son nom. »

Au récit de la fondation qu'en fait un gentilhomme du XV^e siècle, Jean de Rostrenen, comment douter de l'intervention de la Providence dans le choix de ce lieu de paix et de méditation?... « Un vicomte, dit-il, étant à la chasse dans la forêt de Quénéguen, travailla fort à poursuivre un grand cerf, lequel s'enfuit jusques à la rivière du Blavet en laquelle l'animal se mit, et illec fut pris et tiré hors; et, ce fait, le dit Vicomte se sentant lassé et travaillé à la ditte poursuite, s'endormit au lieu où est située à présent l'abbaye; et, prenant son repos, en son dormir lui vint en vision qu'il fondât illec une abbaye. Étant après qu'il fut réveillé, fit illec édifier la ditte Abbaye et voulut qu'elle fut appelée l'Abbaye de Bon

monastique en Bretagne. Édifiée au XII^e siècle, elle formait une croix latine d'une longueur de 54 mètres et dont les bras avaient 30 mètres de développement. Il n'en reste plus que les murs.

A l'ancienne abbaye de Boquen on peut voir encore les ruines de la sacristie, du chapitre, des appartements des convers. Il n'y a plus de trace du cloître; le côté du réfectoire rebâti au XVII^e siècle existe toujours, mais se trouve en très mauvais état. L'enclos n'a pas disparu; les communs sont en ruines.

Repos, pour ce qu'il s'y estait très bien reposé et pris grand plaisir en cette vision et songe (1). »

Mais, bien avant Bon Repos, que nous n'avons pas cru devoir séparer de Boquen, dont elle était issue, d'autres abbayes s'étaient élevées sur le sol breton, indépendamment des trois dernières filles de Bégard, dont il nous reste à dire quelques mots.

Dans l'ordre chronologique, à Boquen avait succédé Saint-Aubin-des-Bois au diocèse de Saint-Brieuc. Ce monastère fut fondé, le 3 février 1138, par Édouard de Tournemine, seigneur de la Hunaudaye, et compta parmi ses bienfaiteurs inignes les comtes de Lamballe. Brûlé entièrement en 1240, il fut rétabli peu à peu par les libéralités de Denise, dame de Matignon. Philippe, son premier abbé, lui fit, en 1147, confirmer, par le pape Eugène III, toutes les donations dont il avait été gratifié (2).

(1) La charte de la fondation de l'abbaye de Bon Repos, qui devait devenir la nécropole de la maison de Rohan, fut signée la veille de la fête de saint Jean-Baptiste de l'an 1184, par Alain III de Rohan et Constance de Bretagne, son épouse, qui en étaient les généreux donateurs, du consentement de leurs fils et petit-fils, et en présence des abbés de Clairvaux et de Savigny, des sires de Vitre, de Fougères, de Mayenne, de Daniel, sénéchal, et de plusieurs autres témoins qui apposèrent leurs sceaux.

Le premier abbé de Bon Repos fut Gauthier; le dernier avait nom Jean-Hyacinthe Colin de la Biochaye, vicaire général de Saint-Malo, 1776-1789.

Du monastère de Bon Repos, reconstruit au XVIII^e siècle, il ne reste aujourd'hui que les murs, ainsi que quelques traces du cloître, appartenant à la même époque. Restent encore debout le mur du bas-côté du midi de l'église, l'un et l'autre arceau de ce même bas-côté. La porte d'entrée a été restaurée, mais c'est la même que jadis. La tour de l'église fut transportée à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord), où elle fut reconstruite pierre par pierre; enfin, l'autel et les stalles sont maintenant au Quillio (Côtes-du-Nord).

(2) Le dernier abbé de Saint-Aubin-des-Bois fut M. Bonin de la Ville-Bouquay, vicaire général de Vannes (1787-1790).

L'abbaye de Notre-Dame de Lanvaux, au diocèse de Vannes, était située dans la vallée du Loc, à l'extrémité occidentale de la paroisse de Grand-Champ, dans la section actuelle de Brandivy, tout près des limites de Pluvigner. Appelés par Alain, seigneur du pays, quatre moines de l'abbaye de Bégard vinrent, au mois de juillet 1138, s'y établir, et, le 11 septembre suivant, eut lieu l'inauguration du nouveau monastère, le 129^e, par rang de date, des maisons cisterciennes, et le 8^e de l'Ordre en Bretagne.

Son premier abbé fut Rotald ou Rouaud, qui devint évêque de Vannes en 1143. Consacré par l'archevêque de Tours, il conserva parmi les honneurs les habitudes d'un simple religieux; il ne négligea rien pour faire avancer dans la vertu son clergé et son peuple. Remplissant généreusement tous ses devoirs, il mérita d'être appelé le justicier et la terreur des scélérats (1).

Il trépassa le 26 juin 1777 et fut inhumé dans l'église du monastère de Lanvaux (2).

Ce monastère est aujourd'hui complètement détruit. Seules quelques dépendances subsistent encore, comme l'ancien moulin, une vieille chaussée, les bâtiments d'exploitation de l'ancienne ferme des moines.

(1) Il excommunia les gens de Crédin qui refusaient de payer une dime qu'ils devaient aux moines de Saint-Martin-de-Josselin.

(2) Les chanoines de Vannes voulaient qu'il reposât dans leur cathédrale, mais les moines de Lanvaux s'y opposèrent vivement, et gagnèrent leur cause. De nombreux miracles furent obtenus par son intercession, et sa mémoire est restée vivante. En juin 1888, des mains pieuses ont procédé à l'ouverture de son tombeau et à la recherche de ses restes précieux. Il est possible qu'un jour sa cause soit introduite en cour de Rome.

En 1145, Rouaud avait eu la joie d'aller saluer saint Bernard, lorsque celui-ci vint en Bretagne pour régler définitivement la question de la dotation de l'abbaye de Buzay, au diocèse de Nantes. Il signa cette chartre avec les évêques Alain de Rennes, Itier de Nantes et Jean de Saint-Malo, plus connu sous le nom de Jean de la Grille.

En 1233, Olivier, baron de Lanvaux, se révolta contre le duc de Bretagne Jean I^{er}, dit le Roux. Il fut battu, dépouillé de ses terres et enfermé au château de Succinio. L'abbaye de Lanvaux, fondée seulement depuis un siècle, éprouva le contre-coup de cette confiscation, parce que les seigneurs de cette maison ne purent lui faire aucune libéralité nouvelle. Elle ne jouit jamais d'une véritable prospérité (1).

L'abbaye de Coëtmaloën, dernière fille de Bégard, fut fondée, au diocèse de Quimper, dans la paroisse de Saint-Gilles-Pligeaux, le 27 juin 1142, par Alain le Noir, comte de Penthièvre et de Richemond. Cette fondation fut ratifiée par le duc Conan IV, en présence de Rouaud, évêque de Vannes, et de Guillaume, évêque de Tréguier. Son premier abbé fut Daniel, qui souscrivit à la chartre du duc Conan IV. N. de Goyon, nommé commendataire en 1786, se vit, quatre ans plus tard, dépouiller de ce bénéfice.

Mais le monastère de l'Aumône ne donna pas seulement le jour à Bégard, il eut en Bretagne une seconde fille dans l'abbaye de Langonnet, au diocèse de Quimper.

Celle-ci fut érigée par le duc Conan III, le 20 juin 1136. Elle était située à une lieue à l'est du bourg, sur la rive droite de l'Ellé et aux con-

(1) Le dernier abbé de Lanvaux fut Jean-Baptiste-Marie de Corcin, chanoine de Rennes (1786-1791). Au Concordat, il fut nommé recteur de l'importante paroisse du Sel, au diocèse de Rennes. Il y mourut en 1816.

La maison abbatiale, bâtie au nord du couvent, vers 1680, par l'abbé Dom Cauré de Tagny, est tout ce qui reste de l'ancien monastère. Elle sert aujourd'hui de logement au propriétaire de Lanvaux.

fins des paroisses de Plouray et de Priziac, du diocèse de Vannes. Le lieu par lui-même était silencieux et pittoresque; des collines le protégeaient et l'eau de la rivière permettait d'établir de verdoyantes prairies.

Nous n'avons pas le nom de l'abbé fondateur, mais nous savons qu'à son décès la communauté choisit unanimement le moine Maurice pour lui succéder et la diriger dans les voies de la perfection (1145). Celui-ci, que l'Église a placé sur les autels, était né au village de Groshanec, dans la paroisse de Noyal-Pontivy, au diocèse de Vannes (1). Dès sa tendre jeunesse, il avait suivi ses parents à Loudéac. Après de brillantes études dans cette localité, il s'était rendu à l'Université de Paris pour y conquérir ses grades, avait reçu la prêtrise, et enfin s'était retiré à Langonnet vers 1142. Il fut abbé de ce monastère jusqu'à l'année 1174, époque à laquelle il résilia ses fonctions pour s'adonner plus entièrement à la vie contemplative (2).

Cependant le duc de Bretagne Conan IV, qui avait une grande affection pour le saint, avait donné aux religieux de Langonnet ses terres de la forêt de Carnoët, au diocèse de Quimper. Sa mort, survenue en 1171, avait empêché l'établissement immédiat d'un nouveau monastère en

(1) Groshanec, devenu aujourd'hui Croixanvec, faisait partie du comté de Porhoët, dont le possesseur d'alors, Eudon, se montra le défenseur intrépide de la Bretagne contre la rapacité anglaise des Plantagenets.

(2) Notre-Dame de Langonnet, occupée de nos jours par les Pères du Saint-Esprit, possède une partie des reliques de saint Maurice, et il s'y célèbre chaque année un magnifique pardon.

cet endroit. En 1177, sur les instances de ses moines, saint Maurice reprit les fonctions d'abbé et réalisa le vœu de Conan IV en fondant l'abbaye de Notre-Dame de Carnoët. Il la gouverna pendant plus de quinze ans et quitta la terre en 1191. Le pape Honorius III l'inscrivit au catalogue des saints, et c'est depuis lors que Notre-Dame de Carnoët a pris le nom de Notre-Dame de Saint-Maurice de Carnoët (1).

L'abbaye de Melleray, au diocèse de Nantes, à proximité de Châteaubriant, appartient aussi à la filiation de Cîteaux. Elle est issue, en effet, de l'abbaye de Pontron, fille elle-même de l'abbaye du Loroux, au diocèse d'Angers, laquelle avait pour mère Cîteaux.

Il y avait quelques années que Foulques, abbé de Pontron, avait envoyé deux de ses religieux en Bretagne, pour y chercher un lieu propre à y établir une nouvelle colonie de l'Ordre. Ces deux religieux s'arrêtèrent dans un lieu nommé le Vieux Melleray, dont la situation leur parut si commode,

(1) Cette abbaye, achetée en 1790 par un brasseur de Lorient, passa un peu plus tard en la possession de M^{me} Lenormand de Kergre, qui la transforma en château. Elle fut acquise en 1873 par M. Lorois, député du Finistère, et appartient de nos jours à M^{me} Le Rodellec de Portzic.

La chapelle du château n'est autre que le transept sud de l'ancienne église abbatiale. On y voit un monument élevé de terre que les pèlerins appellent le tombeau de saint Maurice, et composé de quatre piliers de pierre blanche supportant une belle table de marbre. Sur cette table repose le grand reliquaire du xvii^e siècle, en bois sculpté et doré, qui renferme le chef et des ossements du saint Abbé.

Le reliquaire a été ouvert le 4 juillet 1923, avec la permission de Mgr Duparc, évêque de Quimper, dans le but d'y prélever des reliques du saint pour chacun des 80 monastères cisterciens. Assistaient à la cérémonie, les RR^{mes} Pères : Dom Jean-Baptiste de Kéryvallan, abbé général de Cîteaux; Dom Dominique Nogues, abbé de Thymadeuc; Dom Fabien Dutter; l'abbé Perrot, secrétaire général de l'évêché, et la famille Le Rodellec de Portzic.

qu'ils résolurent de s'y fixer. Alain de Maidon, seigneur de l'endroit, leur en accorda la permission.

Tels furent les commencements de cette abbaye, que l'auteur d'une ancienne notice place en l'année 1142, mais que la chronique de Melleray fixe au 28 juillet 1145.

Son premier abbé fut Guntern, qui obtint du pape Eugène III une bulle confirmant toutes les donations faites à son abbaye et lui accordant plusieurs privilèges. Lorsque survint la Révolution de 1789 Mgr Le Mintier, évêque de Tréguier, en était commendataire, et il la vit subir le sort des autres monastères cisterciens bretons (1).

Toutes ces abbayes, nous l'avons dit, appartenaient à la filiation de Cîteaux; les quatre suivantes faisaient partie de celle de Clairvaux.

Le duc de Bretagne Conan III et sa pieuse mère Ermengarde ayant demandé directement des moines à saint Bernard, celui-ci les amena lui-même et les installa dans la paroisse de Rouans, au diocèse de Nantes, en un lieu nommé Buzay, sur la rive gauche de la Loire. Ce fut Nivard, le plus jeune frère du grand abbé de Clairvaux, qui reçut des mains du duc l'investiture du domaine. Mais, quelque temps plus tard, le prince breton ayant repris au monastère une partie des biens qu'il lui avait octroyés, saint Bernard lui fit de vifs reproches et rappela ses religieux à Clairvaux.

(1) Plus heureuse que les autres cependant, l'abbaye de Melleray retrouva, après l'orage, une vie nouvelle. Ses enfants, exilés en Angleterre, revinrent, sous la conduite de leur abbé Dom Antoine Saulnier de Beauregard, s'y établir; et depuis elle n'a jamais cessé d'être habitée par des moines cisterciens.

Conan III reconnut sa faute; en 1145, il établissait une charte d'après laquelle il restituait aux moines les terres et les dîmes qu'il leur avait enlevées; il y ajouta même cinq cents sous pour achever les édifices (1).

En 1155, Hoel, seigneur de Nantes, donna, dans le diocèse du même nom, à l'abbé de Buzay, un lieu nommé Villeneuve, situé sur la rive gauche de la Loire, à la condition d'y bâtir un monastère. Ce vœu ne fut accompli qu'en l'an 1200, époque à laquelle des moines de Buzay furent appelés par Constance, duchesse de Bretagne. Les religieux furent introduits dans leur nouvelle maison le 25 mars, en la fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge. Le premier abbé fut Bertrand, qui démissionna vers 1214 et mourut en 1218.

L'abbaye de la Vieuville n'appartint pas d'abord à l'Ordre Cistercien. Elle fut fondée en 1137 par Gilduin de Montsorel, pour recevoir des moines de Savigny. Ce ne fut qu'en 1147 qu'elle entra, avec sa maison-mère, gouvernée alors par le bienheureux Serlon, dans la filiation de Clairvaux. Elle eut pour premier abbé Robert, qui fut béni par Geoffroy Le Roux, archevêque de Dol (2).

(1) Pierre fut choisi par saint Bernard lui-même pour gouverner le monastère de Buzay; son nom se trouve dans la charte de Conan III (1145), citée plus haut. Jean-Georges Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne, en fut le dernier abbé commendataire. Il mourut le 30 décembre 1790.

De nos jours, il ne reste du monastère de Buzay, que la tour de l'église, dont le maître-autel est à Paimboeuf.

(2) De cette abbaye, qui fut vendue en 1791 pour la somme de 200.000 livres, il ne reste de véritablement ancien que la salle capitulaire, qui appartient au XII^e siècle. Voltée en plein cintre, elle forme deux nefs parallèles, séparées par cinq colonnes trapues dont les chapi-

En 1252, le duc de Bretagne Jean I^{er}, dit le Roux, voulut avoir, sur les bords de l'Océan, une communauté de moines cisterciens qui prierait pour les naufragés. Il construisit un monastère à Prières, dans la paroisse de Billiers, au diocèse de Vannes. Comme il était excommunié, pour avoir confisqué les revenus de l'évêque Cadioe, il obtint l'approbation de ce dernier par l'intermédiaire de sa femme Blanche de Navarre. Lorsque toutes les autorisations canoniques furent obtenues, le Chapitre Général de Cîteaux, par l'intermédiaire des abbés des Chateliers et de Moreuil, ordonna à l'abbé de Buzay d'y envoyer des religieux. L'abbé Geoffroi avec sa communauté s'y établit le 31 octobre 1252, veille de la Toussaint.

Prières se fit toujours remarquer par son zèle pour la discipline, et s'il s'y produisit quelque relâchement au moment des troubles occasionnés en France par le Calvinisme, il ne fut pas de longue durée.

Au xiv^e siècle, l'un de ses abbés, Guillaume Elen, fut commis par le Chapitre réuni à Cîteaux pour visiter et réformer, s'il en était besoin, les maisons du duché de Bretagne (1). Mais c'était seulement deux cents ans plus tard, avec son prieur Bernard Carpentier, ses abbés Jean Jouaud, Hervé du Tertre, Joseph Melchior de Sérent-

teaux ne sont ornés que de simples volutes. L'église et le cloître ont disparu. Un grand corps de logis du xviii^e siècle sert de logement aux propriétaires actuels.

(1) Vers cette époque, l'abbaye de Prières fournit deux évêques à la Bretagne : Henri le Barbu, qui monta successivement sur les sièges épiscopaux de Vannes et de Nantes (1383-1419) et Vincent de Kerleau, qui devint en 1472 évêque de Léon.

qu'elle devait atteindre l'apogée de sa gloire.

En 1613, Bernard Carpentier établit la réforme dans son monastère, donnant ainsi à toute la Bretagne un exemple dont elle sut profiter.

Jean Jouaud, élu abbé en 1631, gouverna saintement son monastère pendant quarante-deux ans. Les abbayes cisterciennes de France se partageaient alors en deux Observances : l'Étroite et la Commune; toutes les deux autorisées du reste par le Saint-Siège. Jean Jouaud, nommé vicaire général de l'Étroite Observance, fut sur le point en 1646 d'être élu abbé de Cîteaux et général de tout l'Ordre. Il trépassa en 1673 (1).

Henri du Tertre succéda à Jean Jouaud dont il avait été le coadjuteur intrépide. Il visita avec grand fruit les maisons de Bretagne et de Normandie et se rendit deux fois au célèbre monastère de la Trappe, que venait de réformer l'abbé de Rancé.

Ce fut Joseph-Melchior de Sérent qui le remplaça. Celui-ci fut l'un des plus saints abbés de ce fervent monastère de Prières. Il restaura les édifices, bâtit une église, merveille de la contrée. Il s'appliqua surtout à faire fleurir dans la maison la discipline et la piété. Dieu récompensa ses efforts. Joseph-Melchior de Sérent avait trouvé, en entrant en charge, quarante religieux, il en compta bientôt une centaine. De plus, il établit dans son

(1) Jean Jouaud introduisit la réforme dans dix des monastères cisterciens bretons : à Prières d'abord, puis à Lanvaux, Langonnet, Carnoët, Coëtmaloën, Bégard, Boquen, Saint-Aubin-des-Bois, Melleray et Villeneuve.

Les quatre autres continuèrent à user des mitigations accordées par le Souverain Pontife.

monastère une école de science et de vertu, pour les enfants de la noblesse pauvre de la province (1).

A côté de ce nombre imposant de monastères d'hommes, l'Ordre de Cîteaux n'eut en Bretagne que deux abbayes de filles.

La première fut Notre-Dame de la Joie, fondée aux portes d'Hennebont, dans le diocèse de Vannes, par Blanche de Navarre, épouse de Jean I^{er} Le Roux, duc de Bretagne, en 1260. Ce monastère reçut d'abord le nom de : Joie de Notre-Dame, qui devint plus tard par inversion : Notre-Dame de la Joie (2).

Sa première abbesse fut Sibile de Boisgency, nièce de la duchesse Blanche de Navarre et reli-

(1) Pendant la Révolution, l'abbaye de Prières servit de caserne à la troupe. L'église fut transformée en magasin à fourrage et en écurie pour les chevaux. Le plomb qui couvrait le dôme fut enlevé pour faire des balles, de sorte que la pluie passait partout.

En 1801, M. Le Masne acquit l'abbaye. Ne pouvant en réparer toutes les ruines, il se décida à démolir les édifices situés au nord de l'église. En 1832, le plan cadastral de la commune de Billiers donne la configuration de l'immeuble à cette époque; on y voit l'église, l'hôtellerie, les écuries, etc.; mais le couvent des religieux n'y est plus. L'église elle-même disparut en 1839. Le propriétaire ne conserva que la tour et un bras de l'édifice, qu'il transforma en chapelle, dans laquelle il fit déposer, du côté de l'Évangile : 1^o sous la même pierre, les restes du duc fondateur et d'Isabelle de Castille; 2^o ceux de Joseph-Melchior de Sérent; du côté de l'épître, ceux de Jacques Nouel et d'Abel Bolle (21 décembre 1842).

Les stalles de l'ancienne abbaye de Prières sont actuellement dans la chapelle du Mené, à Vannes.

(2) Ce nom de : Joie de Notre-Dame se trouve dans une note du mois de septembre 1276 : « A touz-céans qui orront ou verront ces présentes lettres, Jehan, filz enné au duc de Bretaingne, conte de Richemont, saluz en Deu. Sachient touz que nous avons gréé et otrée, gréons anquore, et otréons, que nostre chière mère, Blanche, duchesse de Bretaingne, denge (donne) et puisse donner, en sa terre et en son héritage don Perche, à s'abbaié, nommée La Joie Nostre-Dame de Iez Henbont, à la dyocèse de Vanes, cent livres de rente en pure aumonne à jamès, sanz riens que nos né nos hoirs puissions demander en icéans cent livres de rente par aucune réson; et que encontre des dittes choses n'irons jamès, né nos né nos hoirs. Donné le mois de septembre en l'an de grâce mil dous ceuz soixante sèze. »

gieuse du couvent de Saint-Antoine, à Paris.

Un terrible incendie y ayant éclaté le 25 juillet 1510, l'église, la trésorerie, le dortoir, une partie du cloître, furent consumés par le feu. La portion de la Vraie Croix que l'on y possédait fut miraculeusement conservée et retrouvée intacte dans les flammes. En 1740, à une époque bien mauvaise pourtant, l'abbaye comptait encore cinquante religieuses (1).

Au xvii^e siècle, 26 mars 1652, un second monastère de Cisterciennes fut fondé en Bretagne. Situé d'abord dans la paroisse de Plomelin, au diocèse de Quimper, il fut transféré au siège même de l'évêché par la seconde abbesse, Anne Le Coigneux, en 1668. On l'appela Notre-Dame de Kerlot, du nom de son fondateur, Pierre de Jégado, chevalier, seigneur de Kerollain, de Kerlot et autres lieux. Élisabeth de Jégado, sœur de Pierre, en fut la première abbesse. Elle mourut en 1657.

Par ce que nous venons d'exposer, on voit aisément que, si Bretons et Bretonnes avaient la vocation cistercienne, ces dernières n'étaient, pas plus que maintenant, forcées de s'expatrier,

(1) De nos jours, il ne reste aucune trace de l'ancien couvent de Notre-Dame de la Joie. Seul un corps de bâtiment, construit en 1692 et en 1693, par l'abbesse Suzanne de Ploëc, et qu'on appelle encore l'abbatiale, subsiste. Entre la maison abbatiale et l'entrée principale de l'église, on construisit un portique et, au-dessus, une salle capitulaire qui servait de trait d'union entre les deux parties du monastère. C'est grâce à ce trait d'union, qui existait encore en 1835 qu'on a pu reconstituer sur le papier l'axe de l'église et l'emplacement de l'ancien couvent. Cet emplacement est converti aujourd'hui en parc anglais. On n'a conservé que les édifices et quelques vieux arbres de l'allée grandiose qui traversait l'enclos du nord au sud.

Le corps du martyr, saint Clément Alacrius, que possédait cette abbaye, est maintenant conservé dans la chapelle de l'hôpital d'Hennebont.

et que les premiers avaient le choix entre quatorze monastères (1).

Ces maisons se maintinrent longtemps dans leur ferveur primitive; puis vinrent des périodes de trouble, pendant lesquelles certains points de la Règle ne furent pas aussi scrupuleusement observés. L'esprit de parti a d'ailleurs singulièrement exagéré le relâchement et les désordres des moines. Les monastères cisterciens, même aux époques les moins bonnes, renfermèrent toujours de fervents religieux.

Quoi qu'il en soit, des jours arrivèrent où il sembla que tout fût fini. En 1789, la Révolution éclatait en France et, l'année suivante, tous les monastères du pays étaient sécularisés et vendus. En 1792, les derniers religieux furent brutalement expulsés, trainés devant les tribunaux, guillotins... Cîteaux allait-il disparaître pour jamais dans le naufrage universel?... Dieu ne le souffrit pas. De l'une des plus célèbres abbayes cisterciennes de cette époque, et au plus fort de la tourmente, il sut prélever et mettre à l'abri une semence forte et vigoureuse qui, trente ans plus tard, au souffle vivificateur de la liberté enfin rendue, s'épanouit partout et devint, surtout en France, plus florissante que jamais.

Cette sainte maison, dont la Providence se servit pour la conservation de l'Ordre de Cîteaux,

(1) De nos jours, il s'est fondé à Sainte-Anne-d'Auray, au diocèse de Vannes, un monastère de Cisterciennes, nommé Notre-Dame de Bonne Garde, dont nous aurons bientôt occasion de parler; mais, dès le milieu du XIX^e siècle, il s'en était érigé, à Vannes même, un premier qui dura peu, le fondateur de Thymadeuc, Dom Bernard, n'ayant pu en assumer la direction.

fut le monastère de Notre-Dame de la Trappe, au diocèse de Séez, en Normandie.

* * *

L'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, fondée en 1120 et appartenant à la congrégation de Savigny, se soumit avec cette dernière à l'Ordre et à l'Observance de Cîteaux, sous la filiation de Clairvaux, en l'année 1147. En 1662, elle comptait seulement dix religieux et avait pour abbé Armand Le Bouthillier de Rancé.

Celui-ci était né le 9 janvier 1626, d'une famille noble et distinguée. Filleul de Richelieu, émule de Bossuet sur les bancs de la Sorbonne, docteur de cette université, ami du faste et de la cour, doté en commende de plusieurs abbayes, il s'était toujours senti favorisé de la fortune, et celle-ci continuait à lui sourire. Il s'abandonnait avec entraînement aux vanités et aux délices du monde. Un jour, la grâce le toucha : « Ou l'Évangile nous trompe, ou c'est ici la demeure d'un réprouvé ! » s'écria-t-il. Il vendit son magnifique château de Vérets, se démit peu à peu de tous ses bénéfices, ne gardant que son abbaye de la Trappe, dont il prit la direction effective après son noviciat, sa profession et la bénédiction abbatiale qui lui fut donnée le 13 juillet 1664, au monastère de Perseigne.

Dès la première année, il introduisit dans son abbaye l'Étroite Observance de France, telle qu'on la pratiquait à Clairvaux, à la Charmoye,

à Prières et dans la plupart des monastères bretons.

Dans l'Ordre de Cîteaux, son zèle et ses qualités éminentes le placèrent immédiatement au premier rang; l'Étroite Observance le considéra comme la colonne de la réforme. Au Chapitre Général de 1664, le premier auquel il assista, il fut désigné par ses pairs pour aller défendre à Rome les droits de son observance à suivre la Règle dans toute sa pureté. Il y résida une année, sujet tour à tour d'admiration et de contradiction, édifiant toujours par son austérité et son zèle.

Après le Chapitre Général de 1667, fatigué de ces querelles sans aboutissement, il résolut de s'adonner au seul bien de sa maison; il y renforça la réforme; il rédigea des règlements particuliers, et s'appliqua, dans sa vie et sa doctrine, à reproduire l'œuvre des Pères des déserts d'Orient.

Enfin, riche de vertus et d'épreuves, démissionnaire de la charge abbatiale pour cause de santé, aux dernières années de sa vie, le pieux réformateur s'endormit au milieu d'une nombreuse postérité, la main dans la main de son évêque, le 27 octobre 1700. Bossuet a porté sur lui ce jugement :

« C'était un autre saint Bernard, en doctrine, en piété, en mortification, en humilité, en zèle, en pénitence; et la postérité le comptera parmi les restaurateurs de la vie monastique. »

La Réforme de l'abbé de Rancé se maintint austère et fervente jusqu'aux jours de la Révolution française. Lors de la suppression des ordres

religieux, le siège abbatial étant vacant, Dom Augustin de Lestrangle était maître des novices. Il obtint la permission d'émigrer avec vingt-quatre de ses frères. Il se dirigea vers la Suisse et, le 1^{er} juin 1791, occupa la Val-Sainte, ancienne chartreuse du diocèse de Lausanne, qu'il avait obtenue des magistrats de Fribourg.

A l'occasion de la fête de saint Étienne, 16 juillet, les compagnons de Dom Augustin, à peine installés, eurent la pensée de compléter l'œuvre de l'abbé de Rancé et de revenir à la pratique exacte et littérale de la Règle de saint Benoît, pratique qui, jusque-là, malgré les efforts du réformateur, n'avait pas encore été véritablement atteinte. Le digne supérieur en bénit Dieu, et, dès le 19, commencèrent les Chapitres pour la réalisation de cette œuvre importante. On reprit donc l'horaire de saint Benoît, on rétablit toutes les peines prescrites par lui, ainsi que les usages primitifs de Cîteaux. Sur plusieurs points on dépassa même ces derniers; on entra dans la voie de la réforme avec une ardeur quelque peu indiscrete; aussi certaines modifications devinrent-elles bientôt nécessaires.

Le 31 juillet 1794, un bref du pape Pie VI encouragea les vaillants religieux, et, le 8 décembre de la même année, un décret du nonce apostolique, en application du bref précédent, constitua la Val-Sainte en abbaye et en chef-lieu de la Congrégation des Trappistes, sous l'autorité du R. P. Augustin de Lestrangle. Déjà, en effet, de petites colonies, sorties de la Val-Sainte, s'étaient fixées en Espagne, en Angleterre, en

Belgique, et formaient autant de vaillantes communautés de Trappistes.

Il y avait six ans que le nouveau monastère était établi et prospérait dans la pauvreté et la régularité. Outre ses fondations déjà nombreuses, Dom Augustin se voyait à la tête d'une abbaye florissante, lorsque l'invasion de la Suisse par les Français le força à partir avec tous ses religieux. Alors commencèrent ces longs et merveilleux voyages, où se manifestèrent de plus en plus la foi profonde, le courage indomptable du Père, en même temps que la généreuse fidélité, l'inaltérable patience des enfants.

Par intervalles cependant, la Val-Sainte voyait revenir à elle ses pieux habitants. Ceux-ci s'y trouvaient à la chute de Napoléon I^{er}, qui, tour à tour, les avait tolérés et persécutés.

Durant les dernières années de l'Empire, une scission regrettable se produisit dans la Congrégation de la Trappe. Quelques maisons rétablirent l'ancienne observance de l'abbé de Rancé, tandis que les autres monastères conservèrent les règlements de Dom Augustin. Les grandes différences se trouvaient dans l'heure des repas, aux jours de jeûne surtout, et dans la durée du travail des mains. On revint à l'unité en 1834, pour s'en écarter à nouveau en 1847. Ce n'est qu'en 1892 que l'union se fit définitivement, au Chapitre Général solennel tenu à Rome, sur l'invitation du pape Léon XIII.

Cependant, avec la Restauration, les Trappistes purent rentrer en France. Les moines de la Val-Sainte quittèrent cet asile le 16 novembre 1815,

pour aller reprendre possession de Notre-Dame de la Grande-Trappe qui devint, comme il convenait, le chef-lieu de la Congrégation, jouissant de tous les droits et privilèges conférés à la Maison-Mère par le bref du pape Pie VI.

Dans la personne des Trappistes, Cîteaux se trouvait donc à nouveau sur le sol de France. L'antique abbaye de Melleray, au diocèse de Nantes, mais tout aux confins de la Bretagne, n'allait pas tarder à refleurir. Le 8 février 1817, Dom Antoine, abbé de Lullworth, en prenait possession, et s'y installait solennellement le 7 août de la même année. En 1841, les Cisterciens allaient fonder, au cœur même du pays, le monastère de Notre-Dame de Thymadeuc.

Bibliographie : Dom Anselme LE BAIL : *L'ordre de Cîteaux*. — *Gallia Christiana*. — Leopoldus JANAUSCKICK : *Originum Cisterciensium*. — TRÉSVAUX : *L'Église de Bretagne*. — LE MENÉ : *Abbayes et Prieurés du diocèse de Vannes*. — DE CORSON : *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*. — Hervé DU HALGOUET : *Histoire de la Vicomté de Rohan*. — LE-MASSON. — LE CAM : *Vie de saint Maurice*.

CHAPITRE II

L'ANCIEN « TIMADEUC ».

Au XI^e siècle, Le Porhoët était l'un des fiefs les plus importants de Bretagne. A cheval sur le cours moyen des deux rivières du Blavet et de l'Oust, il occupait, au centre du pays, un vaste territoire allant de Corlay aux abords de Males-troit, et de Langonnet à Merdrignac. Vers 1120, il se vit diminuer de plus de moitié par la fondation de la vicomté de Rohan, à laquelle furent attribuées presque toutes ses possessions de la rive droite de l'Oust. Il se divisa alors en deux juridictions : celle de Josselin, qui était son chef-lieu, et celle de La Chèze, dont le château fort s'élevait fièrement, à quarante kilomètres plus au nord, sur les bords du Lié. C'est à cette dernière qu'appartenait la paroisse de Bréhand, sur laquelle s'établit, on ne sait exactement à quelle époque, la seigneurie de Timadeuc.

Bréhand, ou Bréhan, fut jadis le siège d'un fief qui a donné son nom à l'illustre maison de Bréhand-Plélo, qu'Ogée prétend connaître depuis 1080.

Cette paroisse est donc d'origine très ancienne, et, au moyen-âge comme de nos jours, elle était limitée à l'ouest par la rivière d'Out, qui la sépa-

rait de Crédin, et elle s'étendait jusqu'aux portes mêmes de Rohan. Son histoire est intéressante. Il est notamment un fait dont elle est justement fière et dont il ne faut pas laisser perdre le souvenir : c'est celui d'avoir possédé, la première, en Bretagne, une imprimerie. Celle-ci avait été installée, dès 1484, sur les bords du Lié, par les soins de Jehan de Rohan, seigneur du Gué de Lisle, qui possédait un château dans ces parages. Dirigée par Robin Foucquet et Jean Crès, elle avait joui pendant quelque temps d'un renom mérité; à la mort de son protecteur, elle déclina peu à peu et finit par disparaître. Sur vingt-trois incunables bretons, douze en sont sortis.

Outre Timadeuc, Bréhand possédait sur son territoire plusieurs autres seigneuries dont les principales étaient Quengo, Estuer, Glécouet, Coëtuhan et La Touche. Elles furent longtemps florissantes, mais la Révolution les ruina. Il ne reste debout de nos jours que les châteaux de Coëtuhan et de Quengo.

Le fief de Timadeuc était situé à l'extrémité occidentale de la paroisse, qui faisait alors partie du diocèse de Saint-Brieuc. A trois kilomètres de Bréhand, presque sur la vieille route qui conduisait de Rohan à Josselin, le manoir lui-même s'élevait sur le flanc d'une colline boisée de la rive gauche de l'Oust, dont à peine quelques centaines de mètres le séparaient. Le souvenir de son style primitif ne s'est pas conservé jusqu'à nos jours. Tombant de vétusté sans doute, il fut reconstruit au commencement du XVI^e siècle, et c'est la description du nouvel édifice que nous trouvons dans un acte

de prisage des terres et dépendances de Timadeuc, à la date du 8 juillet 1669.

Il occupait la place de l'hôtellerie actuelle du monastère. L'ensemble des bâtiments, formant quadrilatère, renfermait une cour dans laquelle on pénétrait, du côté du levant, par un portail construit en maçonnerie sous couverture d'ardoise. Au fond de la cour, face au portail, s'élevait le logis principal, derrière lequel se trouvait le verger. Il était d'une simplicité toute patriarcale.

« La maison et manoir noble de Timadeuc, dit notre document, exposée à l'orient, construite de maçonnerie et de taille, couverte d'ardoise, renferme une salle à laquelle on accède par un perron de marches de taille, en saillie vers la cour, sous couverture d'ardoise, en pavillon soutenu de deux piliers de bois. Il s'y trouve aussi deux chambres de plain-pied, garnies de cheminées, au-dessous desquelles chambres et salle sont deux caves, une cuisine, un office et une écurie... sur tout quoy sont trois greniers. Contient le dit corps de logis cent seize pieds et demi de long et de large par réduction vingt-deux pieds. » De plus, les extrémités du bâtiment étaient garnies à l'ouest de deux tourelles servant à des usages divers.

Le côté septentrional du quadrilatère était formé d'un pavillon en forme de dôme relié à un second corps de logis, puis d'une grange de vingt-sept mètres de longueur. A l'est, se trouvaient un appentis, une écurie, le portail, un bâtiment renfermant les deux fours et le pressoir, un pavillon contenant plusieurs chambres et un grenier; du côté du midi enfin, il y avait une dernière

écurie par laquelle on accédait au jardin et une galerie couverte qui la reliait au bâtiment principal.

Tel était le plan de l'ancien Timadeuc. Il n'avait rien d'extraordinaire, et l'on rencontre encore aujourd'hui en Bretagne quelques vieux manoirs présentant la même configuration.

La maison noble possédait aussi à l'extrémité orientale du grand bois qui l'abritait au nord et à l'est, une chapelle dédiée à saint Julien et dont un des vitraux portait les armes des Timadeuc : de gueules à trois molettes d'argent (1). Elle avait deux métairies : celle de la Porte, qui s'étendait au couchant et touchait au manoir lui-même, et celle de Saint-Julien, sise à proximité de la chapelle, et dont les bâtiments s'élevaient sur la rachine qui conduisait à Bréhand.

En 1639, ainsi qu'en témoigne un aveu de Jan de Cosquat à Marguerite de Rohan, elle comptait également deux moulins : le moulin de Jagu sur la rivière d'Out et celui de Charjouer. L'acte de 1669 ne mentionne plus que ce dernier, situé à trois cents mètres au midi du manoir. Placé à l'extrémité d'un étang qu'alimentaient de nombreuses sources et le ruisseau qui descend du village de Carrais, il a complètement disparu : une pauvre chaumière, bâtie sur ses ruines et qui porte son nom, en perpétue seule le souvenir. Quant au premier, nous ne savons exactement ce qu'il est

(1) L'ancienne chapelle de Saint-Julien se trouvait à l'extrémité sud-est du verger où s'élève de nos jours la lessiverie du monastère, lessiverie alimentée d'ailleurs par la fontaine de saint Julien transformée en puits.

devenu. En 1669, s'il n'était pas détruit, il était certainement aliéné; et nous croirions volontiers que le moulin de Jagu d'autrefois n'était autre que celui de Coët-Moru actuel, qui, lui aussi, se trouve sur la rivière d'Out, à l'extrémité nord de la grande prairie du monastère.

La seigneurie de Timadeuc jouissait du privilège de menée au ressort de La Chêze. C'est là d'ailleurs que, ne possédant pas d'auditoire particulier, elle tenait sa justice, haute et basse, qui, suivant la déclaration du procureur fiscal du temps, s'exerçait encore en 1769. Sa juridiction s'étendait sur plus de cinquante tenues réparties entre les villages de Quengobriant, Boval, Pécanne, Carrais, Queuvray, La Grenouillère, La Ville-Hoyo, La Touche-Aguesse, La Villeslan, Le Hézay, en la paroisse de Bréhand, et de Couesclan en Saint-Samson. Elle jouissait donc d'une certaine importance.

La date des origines de Timadeuc est tout à fait incertaine. Il est cependant évident que ce manoir existait déjà au *xiv^e* siècle. Dès cette époque, il avait en effet donné son nom à une famille marquante dont un représentant est mentionné par Dom Morice en 1370. Ce contemporain des Duguesclin et des Clisson, sous les enseignes desquels il a peut-être combattu, a nom Henry Timadec, et il est présenté comme faisant à ce moment partie de la montre du sire de la Hunaudière.

Le *xv^e* siècle signale en 1423 Jan de Timadeuc, et, en 1468, Olivier de Timadeuc, puis un second Jan dont le successeur, François, vivait encore en 1513. A ce dernier, succéda Hervé, qui comparut

à la Réformation de 1535; puis vint un troisième Jan, dont le nom nous est transmis par un aveu concernant la tenue Bourrhis, au village de Carrais, dans la paroisse de Bréhand, en 1536.

Ce Jan de Timadeuc épousa Claude de Kergrist et il en eut deux enfants : François, qui naquit en 1543, et Renée en 1545.

François, mentionné comme seigneur de Timadeuc en 1578, eut un fils, Claude, que nous lui trouvons comme successeur en 1601, et qui mourut sans enfants. Il fut le dernier des Timadeuc.

Son héritage échut à sa tante Renée, devenue l'épouse de Jacques de Cosquat.

Les de Cosquat possédèrent Timadeuc pendant soixante ans. Jan de Cosquat en est désigné comme le seigneur dès 1606; et il nous dit lui-même, dans l'hommage qu'il fait de son fief à Marguerite, duchesse de Rohan, en l'année 1639, qu'il tient celui-ci à titre d'héritier de sa mère, Renée de Timadeuc.

Il s'intitule seigneur de Timadeuc, du Loû, de Couesby, La Touche et autres lieux, et il demeure le plus ordinairement dans sa maison du Loû, située dans la paroisse de Saint-Léry, au diocèse de Saint-Malo.

René, son fils et successeur, habita « sa maison et manoir de Coëtuhan » située aussi dans la paroisse de Bréhand et dont il est question au commencement de ce chapitre. A la mort de sa première femme, Marguerite de Boisjagu, il épousa, le 6 septembre 1662, dans la chapelle du manoir noble de Kerguzengol, en Naizin, Demoiselle Ca-

therine Le Moyne, dame de Talhouët, et mourut sans enfants en 1666.

Cependant, dès le commencement du xvii^e siècle, le comté de Porhoët avait subi une nouvelle mutilation. En 1603, par suite d'aliénations diverses, dont nous n'avons pas ici à exposer les motifs, le domaine de la vicomté de Rohan se trouvait sensiblement diminué. Le roi de France Henri IV, pour reconnaître les loyaux services de son possesseur, qui était d'ailleurs son cousin germain, voulut en faire un duché-pairie. Mais, trouvant qu'il n'était plus d'assez belle taille, il l'agrandit en lui annexant la châtellenie de La Chèze, avec ses vingt et une paroisses, distraites du comté de Porhoët. Timadeuc fit dès lors partie du duché-pairie de Rohan; c'est ce qui explique l'hommage que Jan de Cosquat fit de son fief, en 1639, à Marguerite de Rohan, fille et héritière du duc Henri II.

René de Cosquat avait établi son neveu, Jan de Tilly, son légataire universel. Celui-ci, ayant eu à faire face à des obligations très onéreuses, et s'étant vu condamner, par arrêt de la Cour de Ploërmel, à verser à la veuve de son oncle le tiers des revenus des « héritages du défunt », se vit dans l'obligation d'aliéner le fief de Timadeuc, ne conservant pour lui que la propriété du manoir et de ses deux métairies (1).

(1) Lui et ses descendants n'en continuèrent pas moins, jusqu'à la Révolution, à porter le titre de : Seigneurs de Timadeuc, dont se paraient aussi les possesseurs du fief. D'où une légère obscurité qu'il est facile d'éclaircir.

En 1680, le fief de Timadeuc était entre les mains de noble Escuyer Guillaume de la Houlle et de dame Jacqueline Lévesque, sa compagne,

Jan de Tilly avait deux filles, Marie-Françoise et Janne-Marie. En 1692, il maria l'aînée, qui devait être l'héritière de Timadeuc, à Messire Louis-Gratien Jocet, chevalier, seigneur de Kervillart et de la Pommeraye (1).

De ce mariage naquit, en 1694, Marie-Françoise, qui, vingt ans plus tard, épousa François-Paul Brellec, chevalier, seigneur de Kermonal, Roscalet et autres lieux. Puis, vinrent au monde : Joseph-Marie, Gabriel-Anne-Marie, François-Louis (1704), Hyacinthe-Jean-Marie (1707).

Ce fut Joseph-Marie qui, à la mort de ses parents, hérita du manoir de Timadeuc. Nous l'y trouvons en 1733, faisant une requête pour la conservation de ses droits sur Bodegat (2). Il mourut sans enfants, laissant ses biens à son frère Gabriel-Anne-Marie.

Celui-ci avait épousé Mathurine Autron, qui, de 1721 à 1730, lui avait donné six enfants : Jan-Baptiste, Catherine, Vincent-Gilles, Vincent-François, Noël-Joseph et Marie-Bonaventure. Ce fut l'aîné qui lui succéda vers 1750 (3).

seigneur et dame de Casset, Quilfau, la Rouardais, Timadeuc et autres lieux. Il appartenait en 1733 à Marie-Anne-Louise Gatechaire, comtesse de Nonant, veuve de Jacques, comte de Nonant, et héritière de Jacqueline Lévesque, sa mère. En 1770, enfin, il était la propriété de Joseph d'Aen, chevalier, seigneur de Launay, Brégaud, Timadeuc, La Touche-Aguesse, Quengobriant et autres lieux, lequel le légua à ses filles qui en furent dépouillées par la Révolution. Mais ces divers possesseurs du fief ne furent jamais propriétaires du manoir de Timadeuc.

(1) Janne-Marie de Tilly devint plus tard dame du Chastelet.

(2) Dans cette requête il est fait mention d'un curieux usage de la nuit de Noël, relaté, croyons-nous, par l'abbé Piéderrière, et chanté en vers burlesques par un poète original de la fin du siècle dernier.

(3) Les registres de la paroisse de Kerfourn nous montrent, en effet, Jan-Baptiste de Kervillart y remplissant l'office de parrain en 1757

Jan-Baptiste Jocet de Kervillart mourut sans héritiers et fut remplacé, comme seigneur de Timadeuc, par son frère Noël-Joseph-Louis, que nous y trouvons, au 26 mars 1770, portant le titre de lieutenant des grenadiers du régiment de Lespinois. Il avait pour femme Agnès-Françoise de la Rochère. Il ne vécut pas toujours à Timadeuc; en 1781, il habitait le château de Karel. Il trépassa, sans postérité, à une date que nous ignorons, laissant son héritage à sa sœur Marie-Bonaventure, devenue dame de la Villéon.

Celle-ci perdit son mari d'assez bonne heure. Pendant la Révolution, elle habita ordinairement Vannes, avec son fils Louis-Alexandre, sous le nom de citoyenne La Villéon. Elle ne parut qu'à de rares intervalles à Timadeuc, pour y défendre ses intérêts lésés par des voisins peu scrupuleux. Le procès qu'elle engagea contre les propriétaires de la Ville-Ruault, au sujet de la possession de la lande des Rohans et d'une pièce de terre, dite de la Croix-Nicolle, dura vingt ans (1798-1818). Elle n'en vit pas l'issue.

En 1820, son fils, Louis-Alexandre de la Villéon, pour des causes dont nous n'avons pas connaissance, vendit Timadeuc et ses deux métairies à M. Charles-François-Marie du Bot.

Charles-François-Marie-Louis-Jacques du Bot possédait déjà, dans la paroisse de Bréhand, les

et en 1759. A cette première date, il est qualifié des titres de chevalier et de seigneur de Timadeuc; par conséquent, son père était déjà mort. Sa sœur, Catherine-Perrine Jocet, figure elle-même comme marraine à Kerfourn en 1756, puis à Saint-Patern de Vannes, en 1765. C'est dans cette dernière paroisse qu'elle épousa, le 25 juillet 1780, Messire Laurent-Joseph-Charlot de Chauvey.

châteaux de Coëtuban et de Glécouet. Page de la Reine, officier au régiment provincial de Vannes, chevalier de Saint-Louis, il était fils d'Armand-François-Amador du Bot et de Marguerite-Émilie-Judith du Moulin, héritière de la Grée Callac, dans la paroisse de Monteneuf. Il était né à Augan en 1748, et, le 24 avril 1775, il avait épousé, à Bréhand-Loudéac, Hyacinthe-Marie de Guéhenneuc, dame de Glécouet, qui y mourut le 11 mai 1782. Ce mariage lui avait donné une fille, Marie-Charlotte-Angélique, qui naquit à Josselin, le 23 juin 1778.

Le 18 janvier 1789, il s'était uni en secondes noces à Agathe-Charlotte-Anne du Bot de Talhouet, qui ne lui avait pas laissé d'enfants. Enfin, en 1799, il avait pris pour épouse Thérèse-Sainte-Pauline Le Mallier de Chassonville, née à Saint-Gravé et « nommée » à Anetz en 1782.

Il ne jouit pas longtemps de l'acquisition de Timadeuc, car il mourut en son château de la Grée-Callac vers le milieu de 1826, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Cependant, abandonné depuis de longues années et ne recevant aucune réparation, le manoir de Timadeuc, qui était devenu la propriété de M^{me} la comtesse du Bot à la mort de son mari, présentait l'aspect d'une ruine. L'une de ses tourelles s'était effondrée, et la plupart des bâtiments qui formaient l'enceinte de la cour intérieure avaient disparu. Seul un pavillon, encore quelque peu convenable, pouvait recevoir les maîtres, lorsque ceux-ci venaient visiter leurs fermiers.

L'état des terres était à l'avenant. Les guerres

de la Révolution et de l'Empire avaient privé l'agriculture de ses meilleurs bras; aussi, celle-ci languissait-elle partout et particulièrement en Bretagne. Cette détresse de Timadeuc n'a donc rien en soi qui doive véritablement nous surprendre. Elle explique parfaitement les appréhensions qu'éprouvèrent ses possesseurs à l'idée des travaux énormes qu'il eût fallu entreprendre pour le ramener à sa première prospérité. La Providence cependant avait décidé de le relever de ses ruines. Son heure approchait; sous son action bienfaisante, le vieux manoir, qui, dès l'origine, avait été le berceau de tant de preux chevaliers, défenseurs-nés de l'Église, de la veuve et de l'orphelin, allait peu à peu magnifiquement refleurir sous la main vaillante de nouveaux soldats du Christ et de son Épouse sur la terre, les moines Cisterciens de la Stricte Observance.

Bibliographie : HERVÉ DU HALGOUET : *Histoire de la Vicomté de Rohan, Histoire du Duché de Rohan.* — DE LAIGUES : *Réformations de la Noblesse.* — DE LA MESSELIÈRE. — Archives de l'abbaye de Notre-Dame de Thymadeuc.

CHAPITRE III

LE NOUVEAU THYMADEUC.
FONDATION DU MONASTÈRE.
DOM BERNARD DUGUÉ, PREMIER PRIEUR
ET PREMIER ABBÉ (1841-1859).

En 1841, le R. P. Dom Joseph Hereclin, ancien directeur au Grand Séminaire de Vannes, et alors abbé de la Grande-Trappe, fut vivement sollicité d'envoyer dans son diocèse d'origine un essaim de sa communauté. Il accepta et se mit immédiatement en devoir de chercher un terrain sur lequel cet essaim pût établir sa ruche. Mis en rapport avec M^{me} la comtesse du Bot, qui, déjà d'un âge avancé, commençait à trouver lourde la gestion de ses nombreuses propriétés, il obtint d'elle, pour un prix assez modique, la cession du manoir de Thymadeuc et de ses deux métairies. Il ne restait plus au pieux essaim qu'à s'envoler du sol normand pour venir se fixer au cœur même de l'hospitalière Bretagne. Il quitta la Trappe le 22 juillet.

C'était jadis l'habitude dans l'Ordre de Cîteaux, lorsqu'une maison faisait une fondation nouvelle, d'y envoyer, avec leur abbé, douze religieux qui le suivaient comme autrefois les Apôtres s'attachaient aux pas du Sauveur. On les conduisait processionnellement jusqu'à la porte du monastère,

où leur était remise la croix de bois qu'ils devaient planter en signe de prise de possession; on leur donnait en même temps tout le nécessaire, afin qu'ils n'eussent à apporter aucune modification dans l'ordre de leurs saints exercices.

Mais, la Trappe était pauvre en sujets comme en ressources; et, pour la fondation de la nouvelle communauté, elle ne put envoyer d'abord qu'un religieux de chœur, le P. Théodore, diacre, et un convers, le F. Gérard, sous la conduite du P. Bernard Dugué, comme prieur. La petite colonie partit pleine d'espoir en la divine Providence.

Claude Dugué était né à Laigle, au diocèse de Séez, le 1^{er} janvier 1799. Sa mère, femme admirablement chrétienne, apporta le plus grand soin à la formation du cœur de son fils. Claude ne la quitta que pour passer sous la direction d'un saint prêtre, le vénérable fondateur de l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie, l'abbé Desgenettes, alors vicaire à Argentan. Celui-ci sut bientôt apprécier son élève, et il ne l'avait pas oublié quand il envoyait plus tard au fondateur de Thymadeuc l'anneau abbatial, que celui-ci voulut emporter dans la tombe. Le jeune Dugué suivit la voie où le Seigneur l'appelait. Le 1^{er} juin 1822, il était prêtre, successivement vicaire et curé; enfin, le 24 juin 1833, il réalisait sa plus ardente ambition en recevant à La Trappe le saint habit de l'Ordre avec le nom du grand abbé de Clairvaux. L'année suivante, le 29 juin, il était admis à prononcer ses vœux; il exerça pendant six ans la charge de prieur, puis rentra dans le silence et le recueillement pour se préparer à l'œuvre de Dieu.

Cependant, la Maison-Mère ne pouvant rien fournir, on emprunta mille francs pour subvenir aux nécessités du voyage, principalement aux frais de transport jusqu'à Thymadeuc des bagages de ses nouveaux hôtes, bagages assez légers d'ailleurs, puisqu'ils ne comprenaient guère que quelques planches, les habits des moines, leurs paillasses, leurs couverts de bois et leur chapelle simplement composée d'un ornement et d'un calice.

Mais, si les voyageurs se trouvaient dans le plus grand dénuement, ils emportaient du moins la croix, cette croix de bois si chère au cœur de tout trappiste.

Selon le rite antique, l'Abbé de la Maison-Mère la remit entre leurs mains. Après les avoir bénis, pressés sur son cœur, il leur confia comme adieu suprême ses espérances de prospérité, avec la prévision des épreuves qui les attendaient : « Je vous remets deux croix, dit-il au P. Bernard et à son compagnon, le P. Théodore, une pour chacun, parce que vous êtes les colonnes de la nouvelle église. Vous aurez à essuyer des contradictions; mais, rassurez-vous. Dieu est puissant pour ceux qui espèrent en Lui. »

Le 24 juillet, les trois fondateurs de Thymadeuc, étant arrivés à Josselin, prirent à pied le chemin de leur nouvel asile. Bientôt ils rencontrèrent un bon paysan de la contrée qui s'offrit à leur servir de guide; et, comme ils ne portaient pas l'habit religieux, ils purent en toute liberté s'enquérir près de lui des bruits qui circulaient dans le pays au sujet de la nouvelle fondation. Le paysan

s'expliqua avec franchise : « Chacun, leur dit-il, parle des Trappistes à sa manière : les uns disent que ce sont des industriels qui vont établir des fabriques et des ateliers, et livrer à bas prix leurs produits; d'autres se contentent de croire que ce sont de pieux fainéants inutiles à la société. »

Les voyageurs ne songèrent point à réfuter ces préjugés; leurs œuvres devaient être leur justification. Dans ces campagnes, en effet, les bruits les plus absurdes s'étaient répandus, à tel point que pendant longtemps les habitants du pays redoutèrent la rencontre d'un trappiste. Ils s'enfuyaient à sa vue comme ils l'eussent fait à celle d'un de ces sorciers malfaisants dont parlent les vieilles légendes.

Mais, laissons maintenant le P. Théodore nous raconter leur arrivée à Thymadeuc.

« Chemin faisant, nous dit-il, le P. Bernard récita le chapelet, pour mettre sous la protection de notre auguste Patronne l'œuvre que nous allions commencer. Après avoir traversé des landes désertes, nous pénétrâmes sous un bois épais. Nous marchions en silence, donnant intérieurement libre cours à nos réflexions. Pour moi, en entrant dans le bois qui ombrage la maison, je songeais à cette forêt où saint Bernard fut envoyé avec ses frères pour fonder Clairvaux, et ce souvenir me faisait oublier les fatigues du voyage. Notre bon Père, de son côté, pensait à l'avenir, et, s'il ne pouvait se défendre d'un certain effroi en songeant aux difficultés futures, il laissait cependant son cœur s'ouvrir aux plus douces espérances.

« Tout à coup, il s'écria : « Voilà le château !... » — Quel fut mon étonnement !... Nous nous trouvions à l'entrée de la cour. Je croyais rencontrer un petit manoir, et je n'apercevais que des masure, au milieu desquelles s'élevait un pavillon de construction moderne qui seul semblait pouvoir nous abriter. Un chêne immense couvrait toute la maison; et l'endroit où s'élève maintenant le monastère était occupé par d'épaisses broussailles. »

Les voyageurs furent reçus fort aimablement par M^{me} la comtesse du Bot, qui, après les avoir laissé prendre quelque repos, leur annonça que, vu l'état de délabrement du manoir, l'un de ses nobles voisins, M. du Quengo, avait réclamé l'honneur de leur offrir l'hospitalité. Ils n'osèrent décliner une invitation si délicate et se rendirent au château du Quengo, où ils passèrent la nuit (1).

Le lendemain était un dimanche. De retour à Thymadeuc, ils trouvèrent une salle disposée en chapelle par les soins de M^{me} la comtesse du Bot. Le P. Bernard y célébra pieusement la sainte Messe; puis, dans la journée, accompagna du P. Théodore et du F. Gérard, il visita rapidement la propriété. Une partie des terres labourables se trouvait couverte d'une belle récolte; mais la

(1) Au château du Quengo, on conserve encore le religieux souvenir de ce passage de nos premiers Pères. Le document qui en fait la relation est ainsi conçu : « Le 24 juillet 1841, M. du Quengo donna l'hospitalité à trois religieux venus de la Grande-Trappe pour fonder l'abbaye de Thymadeuc :

Le R. P. Bernard, qui fut abbé jusqu'à sa mort en 1859.
Le P. Théodore, qui décéda (prieur???) en 1884.
Le F. Gérard, qui s'en alla à Dieu en l'an...
Qu'ils prient pour leurs hôtes honorés.

plus grande moitié n'offrait que des landes et un sol caché sous les ronces et les épines; une prairie de dix-sept hectares, couverte d'ajoncs et de genêts, ne présentait qu'un maigre pâturage. De ce côté, le travail se présentait donc abondant et pénible; cependant, le plus urgent n'était pas alors de cultiver, il fallait tout d'abord se loger, il fallait bâtir.

On commença par convertir en monastère provisoire le petit manoir de Thymadeuc. Les chambres les plus propres furent destinées à recevoir les hôtes; le salon devint définitivement la chapelle; deux chambres de domestiques servirent de chapitre et de dortoir, tandis qu'une vieille écurie, placée au sous-sol, était séparée en deux pour former le réfectoire et la cuisine; enfin, une simple palissade constitua la première clôture.

Ces travaux de première urgence étant achevés, nos premiers fondateurs durent porter leurs soins au dehors. Le tableau que nous avons esquissé de l'état général de la propriété nous a fait suffisamment entrevoir l'immensité de la tâche qui les y attendait. Un tel labeur les surprit tout d'abord, mais ne les effraya point. La majeure partie des terres, incultes de temps immémorial, n'offrait, semblait-il, aucun espoir de transformation sérieuse. Pour arracher les ronces et les épines, pour enlever les blocs de rochers contre lesquels se briserait infailliblement la charrue, ils n'avaient à leur disposition qu'un petit nombre d'instruments très défectueux, tels que pouvait les fournir un pays excessivement arriéré à cette époque. Ils ne s'en mirent que plus courageusement à

l'œuvre. Bientôt leur Maison-Mère leur envoya un renfort de trois frères convers; deux familiers et un novice vinrent aussi se joindre à eux. Cette aide était évidemment appréciable, mais combien insuffisante! Aussi, pendant de longs jours, quelle somme étonnante de travail, quelle multiplicité de sacrifices ne durent-ils pas s'imposer pour n'obtenir d'abord qu'un maigre succès!

Mais, des moines, des enfants de saint Bernard surtout, pouvaient-ils s'en attrister? Par leur vœu de pauvreté, ils s'étaient abandonnés tout entiers aux soins de la divine Providence, et ils avaient en cette bonne Mère, qui nourrit les oiseaux du ciel et qui pare les fleurs des champs une inaltérable confiance. Sans s'occuper du lendemain, ils recevaient chaque jour avec gratitude ce qu'elle daignait leur envoyer, et, si parfois leur pitance leur paraissait insuffisante ou trop grossière, ils se rappelaient que, par vocation, ils étaient des pénitents publics, chargés, pour ainsi dire, par Dieu lui-même d'arrêter son bras vengeur par leurs mortifications et leurs souffrances; et alors, au lieu des marques de découragement, c'était une douce joie qui rayonnait sur leurs visages.

On comprendra pourtant qu'au milieu de si pressants travaux nos premiers Pères ne purent d'abord vaquer à leurs exercices de communauté avec toute la régularité prescrite. Au retour des champs, la charité leur faisait un devoir de se mettre à la disposition des hôtes, qui n'avaient pas tardé à affluer au nouveau monastère. Leur foi leur faisait voir en eux Jésus lui-même et ils les traitaient comme ils l'eussent fait du divin Maître.

Ils recevaient aussi les indigents, avec lesquels eux, premiers pauvres, partageaient leur maigre portion. Puis, il fallait prendre soin du bétail et se livrer aux plus urgentes occupations domestiques, comme la couture et la lessive, dont personne n'était exempt (1).

Deux mois après son arrivée à Thymadeuc, le P. Bernard entreprit un voyage à Saint-Brieuc. Il y fut accueilli avec une tendre cordialité par Mgr Le Mée, qui venait de prendre possession de son siège épiscopal. Un prêtre de l'intimité du nouvel évêque, M. l'abbé Limon, manifesta dès cette première entrevue une sympathie profonde envers le Prieur de Thymadeuc. Il alla même jusqu'à lui exprimer le regret qu'il ressentait de ce que la petite colonie cistercienne n'eût pas choisi le diocèse de Saint-Brieuc pour y planter sa croix. Elle aurait trouvé à Saint-Aubin-des-Bois un monastère tout préparé, que Mgr Le Mée eût été heureux de mettre à sa disposition. Cette ancienne abbaye, dont nous avons déjà parlé, faisait depuis peu partie de la mense épiscopale, mais le prélat, qui pourtant partageait complètement les vues de son secrétaire, ne voulut pas enlever à l'évêque de Vannes sa nouvelle famille religieuse; de son côté, le P. Bernard n'était pas homme à abandonner le sillon qu'il avait si courageusement commencé.

Cependant, l'installation primitive n'était que provisoire, et des constructions nouvelles s'impo-

(1) Le lavoir primitif se trouvait au sud du monastère, sur le ruisseau qui alimentait jadis l'étang de Charjouer. Il consistait en un appentis couvert de chaume et ouvert à tous les vents.

saient. Il fallait, en commençant par l'église, bâtir un monastère répondant au plan général adopté par l'Ordre Cistercien. Cette pensée plongea pendant quelque temps le pieux fondateur en de profondes angoisses. Certes, il avait confiance en Dieu; mais, n'était-ce point le tenter que d'entreprendre des travaux si considérables sans avoir encore les moindres ressources?... Il réfléchit, économisa; il pria surtout. Puis, écartant toute crainte et faisant sienne la devise de Thymadeuc, il embrassa généreusement l'épreuve.

Son premier soin fut naturellement d'exposer ses projets à ses nombreux amis, démarche qui ne manqua point de lui attirer des dons importants. Le clergé de Saint-Brieuc et celui de Vannes lui manifestèrent à cette occasion un dévouement rempli de la plus vive sympathie. Parmi les prêtres de ce dernier diocèse, il en est deux surtout, M. l'abbé Baron, vicaire général, et M. l'abbé Louër, ancien supérieur du Grand Séminaire, qui se montrèrent jusqu'à la fin de leur vie les bienfaiteurs insignes, les amis, les véritables pères de la communauté naissante. Leur souvenir restera à jamais vivant au monastère de Notre-Dame de Thymadeuc.

En attendant la possibilité de mettre à exécution ses projets, le P. Bernard entreprit la réparation de la chapelle de Saint-Julien. Celle-ci, quoiqu'intérieurement délabrée, était encore loin de menacer ruine, et d'anciens souvenirs de pèlerinage la rendaient chère aux habitants du pays.

A la fin des travaux, M. le Recteur de Bréhan vint la bénir. Il était entouré de nombreux prêtres

des paroisses voisines et d'une grande affluence de fidèles. Ce fut M. l'abbé Jacquot, vicaire à Crédin, qui, désigné sur place par le suffrage de ses confrères, improvisa l'allocution que comportait la fête. Il parla en apôtre et son discours édifia grandement l'auditoire. A l'issue de la cérémonie chacun partit satisfait, les mamans surtout étaient tout heureuses à la pensée qu'elles pourraient encore venir demander au bon saint Julien de faire marcher leurs petits enfants.

A cette époque, les intérêts de la fondation appelaient assez souvent le zélé Prieur loin de son monastère et même parfois jusqu'à Paris, où il comptait nombre d'amis dévoués. Mais, dans la capitale, comme à Notre-Dame de Thymadeuc, il voulait pratiquer la vertu de pauvreté dans toute sa rigueur. La lettre que nous allons citer, adressée à son hôte pour lui annoncer son arrivée, en est une preuve édifiante.

« Je viens vous prévenir, écrit-il, que je pars pour Paris, et je vous prie de vous trouver dans votre petite chambre dimanche matin. Ayez la bonté d'avertir votre concierge, car vous savez que j'ai déjà couru toute votre rue sans pouvoir mettre la main ni sur la cage, ni sur l'oiseau. Ne prenez aucun souci de ma nourriture. Si le soir j'ai besoin de quelque chose, j'achèterai un petit pain et quelques marrons, que je mangerai dans votre chambre en causant avec vous; car je tiens absolument à ce que vous ne quittiez pas votre logis, non seulement parce que je ne veux point que vous vous dérangiez, mais aussi parce que je désire ne pas être seul. Depuis dix ans, je ne me

suis presque jamais déshabillé pour dormir; une couverture, une simple couverture me suffira. Je me trouverai fort bien ou par terre, ou sur un fauteuil. Ici, je couche souvent sur le plancher de notre cabinet. Moins je vous dérangerai, plus je serai content, plus je resterai longtemps à Paris, où j'aurai beaucoup à faire. »

Au moment où il réparait la chapelle de Saint-Julien, le P. Bernard demandait à un architecte de lui faire le devis du monastère qu'il se proposait d'édifier. Le plan fourni fut tellement défectueux, qu'il dut le rejeter pour s'en remettre à l'unique talent des ouvriers. Ce n'était là cependant que la première difficulté; il en surgit bientôt une autre tout à fait inattendue et qui troubla notre vénéré fondateur à tel point qu'il faillit renoncer à son entreprise. Le batelier qui avait fait marché pour le transport des matériaux manquait de parole, et le maître-maçon, qui venait d'arriver avec une équipe de vingt-deux ouvriers, n'en exigeait pas moins le travail convenu ou une forte indemnité. Il fallut alors se résoudre à transporter la pierre sur des chariots et renoncer à la chaux pour employer l'argile. Triste nécessité dont on ne devait pas tarder à subir les funestes conséquences.

Comme il sentait son courage s'ébranler au milieu de ces épreuves, il s'en ouvrit un jour à un ami : « Je ne vois, lui dit-il, que des travaux sans fin, d'innombrables difficultés... Ces landes, ces terres incultes, tant de choses entreprises... j'en suis déconcerté, jamais je ne pourrai réussir. — Mon Révérend Père, répondit son dévoué confident, s'il s'agissait d'établir une entreprise indus-

trielle, je vous dirais d'y renoncer; la fin ne serait pas en rapport avec les moyens. Mais je sens que, dans l'œuvre où l'obéissance vous appelle, il s'agit de la gloire de Dieu. Avancez donc en toute assurance. Vous avez commencé au nom de Dieu, Dieu vous fera réussir. »

Depuis ce précieux encouragement, le P. Prieur n'eut plus la tentation de regarder en arrière, toute crainte exagérée disparut de son esprit. Il se mit à l'ouvrage avec l'intrépidité qui lui était coutumière, et grâce à son activité les travaux marchèrent rapidement. Le 1^{er} avril 1842, il bénit solennellement la première pierre de son église. Cette cérémonie lui donna occasion de recevoir quelques dons généreux dont il avait grand besoin. C'est ainsi qu'un officier, plein d'admiration pour son courage, déposa cent francs sur cette pierre qui allait servir de base au pieux édifice.

Cependant la divine Providence ne multipliait pas ses faveurs; elle semblait même ne les dispenser qu'avec une certaine réserve, voulant laisser à la confiance de ses enfants tout son héroïsme, à leurs privations toute leur rigueur et tout leur mérite. La bourse du P. Bernard se vidait souvent et ne se remplissait pas toujours au gré de ses désirs. Il patientait, il priait avec la certitude d'être exaucé, tant sa foi était grande; et son espoir n'était pas déçu.

Il avait les dettes en horreur, et, l'économie aidant, il réussit toujours à les éviter. « Je n'aime point les dettes d'argent, écrivait-il à un ami; je préfère les dettes du cœur. Vous m'en avez fait contracter de grandes; j'en suis heureux, car

j'aimerais à vous devoir toujours. » C'était là exprimer sa reconnaissance d'une façon bien délicate et nous dévoiler, du même coup, l'une des plus belles qualités de son âme.

Ses manières franches et originales, qui tout d'abord avaient quelque peu surpris les paysans et les ouvriers, ne tardèrent pas à leur inspirer pour lui une véritable sympathie. Chaque dimanche, le nouveau monastère était le rendez-vous des habitants du pays. Ils assistaient aux Vêpres, à l'issue desquelles le P. Bernard avait coutume de leur adresser une allocution, à la fois pleine d'onction et de doctrine, dont ils faisaient leur profit.

Au travail, son activité joyeuse entraînait maçons et charpentiers, qui s'employèrent avec tant d'ardeur que les murs de l'église étaient achevés dès le mois de juillet 1842, et l'édifice était entièrement couvert avant la mauvaise saison.

Mais, à nouveau les ressources du zélé fondateur étaient épuisées, et, pour continuer son œuvre, il fut réduit à la dure nécessité de tendre la main. C'est au clergé de Vannes qu'il s'adressa d'une façon particulière dans la circulaire suivante.

Thymadeuc, ce 1^{er} janvier 1843.

« De tout temps, dans l'Église, on a senti vivement l'utilité d'un établissement de pénitence pour un diocèse; mais ce besoin, que les siècles de foi surent si bien comprendre, ne s'est-il pas changé en une espèce de nécessité au siècle de l'indifférence et de la corruption, maintenant surtout que les diverses révolutions survenues depuis

cinquante ans ont privé l'Église de France des ressources matérielles et spirituelles qu'offrait jadis à la piété et au repentir un nombre considérable de maisons religieuses. Monseigneur de Vannes a bien compris ce grand besoin, cette nécessité. Aussi, avec quelle tendresse pleine de bienveillance ce prince de l'Église n'a-t-il pas reçu ce petit nombre de religieux que le Supérieur de leur Congrégation a envoyés pour fonder dans son diocèse un monastère de leur Ordre !

« Vous aussi, pieux et vénérable clergé de Vannes, vous avez cru nécessaire d'avoir pour les hommes une maison religieuse, un pieux asile, où le juste de toute condition puisse mettre son innocence à l'abri des scandales du monde, et le pécheur converti pleurer en silence les crimes de sa jeunesse. Aussi, à l'exemple de votre saint Evêque, votre guide et votre modèle, avec quel zèle et quelle bienveillance n'avez-vous pas accueilli la petite colonie religieuse arrivée au désert de Thymadeuc ! Que les fidèles et les prêtres de ce diocèse reçoivent ici l'expression de notre sincère et respectueuse gratitude !...

« Oh ! s'il nous était permis de dire tout ce que nous savons, il nous serait facile de faire voir que la fondation de Thymadeuc est vraiment l'œuvre de Dieu ; aussi, nous ne craignons pas d'attester qu'elle se fait d'une manière presque miraculeuse. Un an s'est à peine écoulé depuis sa naissance. C'est au mois d'avril dernier, qu'un pauvre prêtre, secondé seulement d'un diacre sans expérience, a commencé dans un pays pauvre, sans argent, sans ressources, nous dirons presque sans matériaux,

une grande église que l'œil étonné du voyageur admire aujourd'hui au milieu de notre désert. Oui, le doigt de Dieu est là ; il y est d'une manière visible et bien touchante, et les religieux de Thymadeuc seraient des ingrats s'ils ne le voyaient pas.

« Vénérables pasteurs, pieux clergé de Vannes, c'est pour terminer ce que la miséricorde de Dieu et votre charité ont commencé que les Pères Trappistes, que vous aimez, viennent avec confiance, sous les auspices de votre saint Evêque, faire appel à votre dévouement, à votre zèle, à votre charité... Déjà, un grand nombre d'entre vous a secondé notre fondation naissante, cette fondation qui nous occupe nuit et jour. Déjà, les supérieurs ecclésiastiques, les prêtres les plus distingués, l'ancien et le jeune clergé, se sont réunis pour voler à notre secours. Déjà, le Père des miséricordes a béni, d'une manière aussi touchante qu'extraordinaire, les pieux dons de votre charité. Ces premières bénédictions, signes manifestes de sa volonté divine, seront pour vous et pour nous le motif d'un nouveau courage et un gage certain de nouveaux succès. Continuez seulement à cet établissement, que votre foi et votre piété ont jugé si utile au diocèse, ce dévouement et cette bienveillance qui ont fait notre joie et notre consolation, depuis que l'obéissance nous appela au milieu de vous.

« Et vous, dont la main bienfaisante ne s'est point encore étendue sur nous, venez nous bénir et nous protéger. Le service divin nous appelle au chœur une partie de la nuit ; un bâtiment auprès de l'église nous est nécessaire, ainsi qu'un

réfectoire et quelques cellules; sans cela, nous ne pouvons recevoir les religieux qui nous sont destinés et dont la présence nous est si nécessaire. Nos besoins sont pressants; ministres de Jésus-Christ, vous le comprendrez sans peine; aussi nous comptons sur votre protection puissante. Voici bientôt le retour du printemps, il nous faudra bâtir; impossible de différer plus longtemps. Mais, grand Dieu! quel état de gêne et de souffrance! Ah! votre tendre sollicitude et votre excessive charité le feront cesser, nous en avons la douce confiance.

« F. BERNARD, *Prieur.* »

Cette circulaire, qui reçut les encouragements des évêques de Vannes, de Rennes, de Saint-Brieuc et de Quimper, ne tarda pas à porter ses fruits.

Un prêtre du diocèse de Vannes fit parvenir au monastère la somme de mille francs, en laissant ignorer son nom; un vieillard sans héritiers voulut faire trois parts de ses biens : celle de son église, celle des pauvres et celle de Thymadeuc. De riches négociants, pour attirer sur leurs affaires les bénédictions du ciel, donnèrent au nouveau monastère de nombreux témoignages de leur générosité.

Un jour qu'il était dans un pressant besoin, le P. Bernard reçut cette petite lettre d'une enfant de onze ans : « Mon Révérend Père, ma mère m'a assuré que vous ne m'oubliez pas dans l'affection que vous portez à ma famille. Je veux vous envoyer ces cent francs que mon père m'a donnés

à l'occasion de ma Première Communion. Je crois que le bon Dieu sera content. »

De plus en plus la main de la divine Providence se montrait dans cette fondation qu'elle avait elle-même inspirée. De son côté, aux dons qu'il recevait, le Prieur de Thymadeuc répondait par un admirable esprit d'économie. C'est ainsi qu'avec des lambeaux de soie ou de vieilles tapisseries il confectionnait pour son église des ornements décents dans leur simplicité et admirablement conformes à la pauvreté monastique. Il n'oubliait pas non plus la liturgie : malgré le peu de ressources dont il disposait, il fit venir des livres de chœur, psautiers, antiphonaires et graduels, que l'on relia sous ses yeux avec soin et solidité.

A peine l'église était-elle terminée que des âmes généreuses lui offrirent deux magnifiques cloches. A la Trappe surtout, la voix des cloches est la voix de Dieu qui convoque au saint Office, annonce au moine la volonté du bon Maître; et, qu'elle retentisse au milieu du silence des nuits ou dans la splendeur du jour au-dessus des bruits de la nature, son appel toujours fait battre le cœur du religieux.

Ces cloches furent bénites le 25 avril 1843 par M. l'abbé Jean-Marie Minier, curé-doyen de Rohan, au lieu et place de M. l'abbé Baron, vicaire général, délégué par Mgr de la Motte de Broons et de Vauvert, évêque de Vannes, et qu'un contretemps fâcheux avait empêché de venir présider la cérémonie. La cloche principale fut nommée Marie-Armand, et l'autre Thérèse. La première eut pour parrain et marraine M. le comte Armand de Montault et demoiselle Marie-Madeleine de Boisle-

vêque, baronne de Boudeville, représentés respectivement par M. Alexis-Joseph-Marie Fauchaux, maire de Rohan, et M^{lle} Félicité Roussin.

Les parrain et marraine de la seconde furent M. Édouard Godefroi Brossais Saint-Marc et M^{me} Rose-Euphrasie Primois Le Mercier, laquelle était représentée par M^{lle} Modeste-Marie Lanoë (1).

Depuis cette cérémonie touchante à laquelle assistaient de nombreux prêtres et une foule de fidèles des paroisses environnantes, les cloches de Thymadeuc n'ont cessé de remplir leur sainte fonction. Deux fois seulement elles se sont tu : le 6 novembre 1880, jour de bien triste mémoire dont nous aurons à parler plus tard, et le 25 mars 1895; cette dernière date, c'était un jour d'espérance : on se préparait à leur construire une élégante et solide demeure.

Cette multitude de travaux accablants, inhérents à la difficulté même de la fondation, semblait peu propice à favoriser l'accroissement de la petite colonie. Néanmoins, les premières années, huit postulants vinrent frapper à la porte du nouveau monastère. Hommes de dévouement, ils ne reculaient devant aucun sacrifice; hommes de tous les métiers, ils semblaient avoir été choisis par la Providence tout exprès pour Thymadeuc. On les voyait, au milieu du tumulte des ouvriers, aussi recueillis que s'ils avaient été dans une profonde solitude. Dieu fut leur seul maître, ou plutôt

l'Esprit-Saint donnait au père de la colonie naissante une grâce exceptionnelle pour se multiplier, pour diriger les travaux les plus divers et conduire en même temps les âmes de ses enfants aux plus hauts degrés de la perfection.

Il y en eut toutefois dans le nombre que, malgré leur capacité et leurs talents, le P. Prieur ne voulut point garder à cause de leur esprit d'indépendance. Ces départs l'amènèrent à confier la direction des travaux agricoles au jeune P. Théodore, son compagnon de fondation. Il n'eut pas à se repentir de sa décision. Le P. Théodore, d'abord inexpérimenté, étudia, consulta et devint bientôt un agriculteur émérite. Il fit son premier essai de défrichement sur un terrain qui n'offrait aux bestiaux qu'un très maigre pâturage; de toutes parts, les épines couvraient le sol, et c'est pour cette raison qu'on l'appelait les « épiniers ». Il réussit à merveille. Ce fut ensuite le tour de plusieurs autres pièces de terre que de temps immémorial n'avait pas remuées la charrue, et partout le succès répondit à la peine. C'est alors que les paysans du voisinage, émerveillés des résultats obtenus, commencèrent à venir à l'école des moines, à prendre à leur contact le goût du travail et de l'économie.

Le Révérendissime Dom Joseph-Marie Hercelin, abbé de la Maison-Mère, était lui-même un agronome distingué. Lorsque, pour la première fois, il visita Notre-Dame de Thymadeuc, il encouragea vivement ces travaux, demandant qu'on les continuât avec toujours plus d'énergie : « Sans doute, disait-il, c'est beaucoup pour le Morbihan, mais ce

(1) Il n'y a d'inscription que sur la cloche principale; encore ne comporte-t-elle que ces deux mots : Marie-Armand.

M. Édouard Godefroi Brossais Saint-Marc était le frère du cardinal archevêque de Rennes, Mgr Godefroi Brossais Saint-Marc.

n'est pas assez pour une maison cistercienne. »

Pendant ce temps, le P. Bernard, infatigable, bâtissait, bâtissait toujours. Vers le printemps de 1843, il installait ses religieux dans les bâtiments attenants à l'église, avec la sacristie comme dortoir et la chapelle la plus voisine comme chœur; puis, immédiatement, avant d'achever le sanctuaire, il entreprenait la construction des lieux réguliers, travail de douze années qui n'allait s'accomplir qu'au milieu des difficultés les plus grandes.

Les ruines du château de Rohan, desquelles, avec la permission de la famille ducale de ce nom, on avait extrait jusque-là tous les matériaux, ne pouvant plus rien fournir, il fallut acquérir une carrière et louer un bateau sur le canal, afin d'en transporter les pierres à proximité du chantier. La main-d'œuvre faisant défaut, les religieux eux-mêmes se virent obligés d'y suppléer. Ils s'y consacrèrent avec un courage qui émerveillait les manœuvres. Les plus hardis roulaient la brouette sur la planche mobile qui reliait le bateau à la rive, les autres formaient une chaîne allant de la carrière au canal. Dès que la barque était remplie, on la conduisait jusqu'à l'écluse de Thymadeuc, où le déchargement s'opérait avec la même activité.

Parlant de tous ces travaux, voici en quels termes s'exprimait le vaillant supérieur dans une lettre à un ami :

« Dieu a béni d'une manière visible nos efforts et nos entreprises. Son doigt est ici d'une façon



Statue de Notre-Dame de Thymadeuc.

bien touchante. Que de peines ! que d'inquiétudes ! que d'épreuves de toute espèce ! que d'angoisses ! que de persécutions !...

« Mais, jusqu'à présent, tout a toujours fini par un heureux résultat. Nous possédons une belle église. Déjà nous comptons plus de deux cents pieds de bâtiments, et cependant le monastère n'est pas entièrement terminé. Nous n'avons pas le sou, mais nous n'avons pas de dettes. Nous travaillons beaucoup, nous mangeons peu; nous sommes à peine vêtus, et cependant nous sommes heureux, et bien heureux. Nos Bretons sont admirables. Quelle simplicité ! quelle foi !... »

Sa simplicité, sa foi, sa confiance à lui-même étaient plus admirables encore, et voilà pourquoi, Dieu ne pouvant lui refuser son secours, il vit, malgré les contretemps les plus fâcheux et l'absence presque complète de ressources, se réaliser, d'une façon relativement rapide, tous ses plans de construction, tels qu'il les avait conçus.

De 1841 à 1845, il bâtit successivement l'église, le chapitre, la cuisine et le réfectoire; en 1846, il termina le cloître et commença la façade du monastère. Celui-ci se trouvait prêt, en ce qui concerne du moins les lieux réguliers, pour le grand jour de la consécration de l'église, fixée à la date du 1^{er} septembre 1846.

Entre temps, vers la fin de 1844, Thymadeuc avait reçu la visite du R. P. Dom Maxime, abbé de Melleray. Celui-ci félicita nos Pères de leurs travaux et de leurs succès, les gratifia d'un magni-

fique assortiment de plants d'arbres, leur prêta son propre jardinier, l'excellent F. Bruno, à qui nous devons les premiers arbres fruitiers de la maison, et mit à leur disposition pendant plus d'une année son chantre, le P. François d'Assise, qui devint ensuite Prieur titulaire de Notre-Dame de Divielle.

Cependant, pour célébrer l'office divin dans la nouvelle église, le P. Bernard n'attendit pas le jour de la consécration solennelle. La veille de Noël 1845, il bénit une partie du nouveau sanctuaire et, la nuit suivante, il célébra pour la première fois avec solennité les saints mystères sur le sol de Thymadeuc. Le chœur étincelait de lumière, le fondateur officiait, accompagné de nombreux ministres. L'autel se dessinait avec sa remarquable élégance. Tous ceux qui furent témoins de cette fête en gardèrent toute leur vie le plus suave souvenir. C'est depuis ce moment surtout que nos Pères songèrent d'une façon plus spéciale à la préparation de ce jour mémorable que devait être celui de la consécration de leur église; ils y firent preuve d'une capacité remarquable et de la plus courageuse activité. Il restait encore à bâtir la façade du monastère et une partie du cloître, à terminer l'intérieur des nouvelles constructions. Les religieux se mettent au travail; ils le prolongent chaque jour au delà de l'heure régulière, exercent tous les métiers, deviennent menuisiers, maçons, plafonneurs. Revêtus d'une toile grossière qui les enveloppe entièrement, ils manient la truelle et préparent les enduits. Six semaines avant l'époque marquée, la fièvre, qui pendant trente ans devait

sévir sans cesse, s'abat violemment sur la petite colonie; il ne reste debout que le Prieur, le plafonneur et l'infirmier. Tous trois redoublent alors d'énergie. L'infirmier soigne les malades et porte le mortier; le plafonneur est cuisinier, hôtelier, portier, prend soin des bestiaux. A chaque instant du jour, il quitte sa toile grossière, se lave les mains et le visage, et va recevoir ceux que la curiosité ou quelque motif pieux attirent au monastère; aussitôt qu'il les a servis, il retourne à son travail.

Enfin, tout est prêt, le grand jour se lève; il s'annonce solennel, inoubliable. Il l'est, en effet, ainsi qu'en atteste le magnifique compte rendu de M. Casimir Gaillardin, l'historien distingué de la Trappe, que nous citons dans son entier.

« La consécration de l'église d'un monastère de l'Ordre de Cîteaux est, pour ainsi dire, dit-il, le jour de la naissance de la communauté; c'est sa fondation religieuse et sacramentelle de la main de Dieu après la fondation matérielle de la main des hommes; aussi en doit-on conserver le souvenir avec amour et respect, et en célébrer l'anniversaire avec autant d'éclat que les plus belles fêtes de la religion. On appelle en quelque sorte toute la chrétienté à en partager les émotions. Le jour même de la consécration, et pendant les huit jours qui suivent, les portes sont ouvertes, depuis le matin jusqu'au soir, à quiconque veut entrer, s'agenouiller devant les mêmes autels que les moines et visiter les lieux réguliers, qui doivent être témoins de leur pénitence et de leurs bonnes

œuvres. La clôture ordinaire est levée; les femmes, que la Règle retient en tout autre temps hors des murs, ne trouvent plus de barrières pendant toute la durée de la neuvaine, et peuvent satisfaire à l'aise leur pieuse curiosité.

« Cette bonne nouvelle avait été portée par tout le Morbihan et les départements voisins. On savait en outre, que trois évêques devaient assister à la cérémonie, que trois abbés se joindraient aux trois évêques, qu'il y aurait à la cérémonie six crosses et peut-être six mitres, dans le cas où l'humilité des abbés ne les empêcherait pas de porter tous les insignes auxquels leur dignité a droit. On se promettait donc un magnifique spectacle; aussi, dans les villes toutes les voitures publiques étaient retenues longtemps à l'avance et pour plusieurs jours. La multitude, la vraie Bretagne, les simples habitants des campagnes, plus habitués aux courses et aux pèlerinages, s'inquiétaient moins des moyens de transport; ils comptaient sur leurs jambes, qui ne leur font jamais défaut; ils ne se préoccupaient que du désir d'arriver de bonne heure.

« Dès la veille, on attendait les trois évêques. La porte provisoire du monastère, formée de planches et de charpentes, avait disparu sous un revêtement de mousse et de fleurs, sous des guirlandes et des couronnes. Le chemin qui y conduit était jonché de branches, de feuilles de bruyère, ornement simple et même rustique si l'on veut, mais plus cher aux Bretons que les magnificences dont ils n'ont pas l'usage, convenant d'ailleurs à la simplicité que les Trappistes doivent apporter

à leurs fêtes, et qui rappelait l'entrée triomphante du Sauveur à Jérusalem.

« L'évêque de Vannes, Mgr de la Motte de Broons et de Vauvert, est arrivé le premier, amenant avec lui Mgr Graverand, évêque de Quimper. Dès que sa voiture a été signalée sur la route, au son des cloches lancées à toute volée, la communauté est sortie processionnellement, conduite par l'Abbé de la Grande-Trappe, vicaire général, et par les abbés particuliers des Trappes de Melleray et de Bellefontaine. Avant d'accepter aucun des honneurs qui lui étaient dus, comme à l'évêque diocésain et au bienfaiteur insigne de Thymadeuc, Mgr de la Motte Vauvert a embrassé avec tendresse le P. Vicaire général, Dom Joseph Hercelin, qui a été autrefois une des lumières de son Église et qui est resté son ami. Alors seulement il a reçu l'eau bénite et l'encens. Ce témoignage de bienveillance personnelle, après tant de services rendus au nouveau monastère, a inspiré immédiatement au P. Vicaire général quelques paroles de reconnaissance, qu'il a prononcées d'une voix sensiblement altérée par l'émotion. Nous sommes heureux de pouvoir les citer textuellement :

« MONSEIGNEUR,

« Votre présence répand la joie la plus douce
« dans cette solitude, et tous ses habitants saluent
« votre arrivée par ce cri de bonheur : Béni soit
« celui qui vient au nom du Seigneur !

« Pour moi, je suis heureux de pouvoir, dans
« cette circonstance solennelle, exprimer à Votre

« Grandeur les sentiments qui se pressent dans
« mon cœur comme dans celui de mes frères.

« Nous ne voyons pas seulement en vous un
« Évêque digne de nos hommages et de nos res-
« pects, mais encore un bienfaiteur, un ami, un
« père. Aussi, à la vénération que nous inspirent
« votre dignité et vos vertus, se joignent un amour
« et une reconnaissance qui seront impérissables
« comme les pierres du saint édifice que vous allez
« bénir et consacrer au Seigneur.

« Ce monastère, Monseigneur, sera un monu-
« ment éternel de votre bienveillance pour la
« pieuse famille qui doit l'habiter, et un témoin
« du souvenir qu'elle conservera de tout ce que
« vous faites pour elle. Car c'est dans cet asile
« sacré qu'elle adressera tous les jours des vœux
« au ciel pour qu'il vous conserve longtemps à ce
« diocèse que vous gouvernez avec tant de sagesse,
« qu'il bénisse vos travaux, qu'il seconde votre
« zèle pour le salut des âmes et qu'il couronne
« enfin vos mérites de la gloire de l'immortalité.

« Je prie Monseigneur de Quimper d'agréer mes
« remerciements pour avoir bien voulu ajouter à
« la solennité de cette fête, en l'honorant de sa
« présence. »

« L'évêque de Vannes a répondu par l'éloge de
la petite communauté; mais sa voix s'est arrêtée
sur cette phrase : « Aujourd'hui, les religieux de
« Notre-Dame de Thymadeuc me procurent un
« bonheur dont mon cœur sent tout le prix. » Il
voulait parler de sa joie et de son affection pater-
nelle... ses larmes ont achevé éloquemment sa pen-

sée. Aussitôt, la communauté a repris le chemin
de l'église en chantant les répons joyeux marqués
dans le rituel cistercien pour cette circonstance.
Les deux évêques et le P. Général sous le dais fer-
maient la marche. Les évêques ayant pris place
sur le trône qui leur avait été préparé, le P. Général
a entonné le *Te Deum*, et c'est par le chant de ce
cantique d'action de grâces que s'est terminée la
vigile de ce grand jour. Les religieux remerciaient
d'avance leur évêque du bienfait solennel qu'ils
devaient recevoir le lendemain par son entremise.

« Mgr Le Mée, évêque de Saint-Brieuc, est arrivé
quelques moments plus tard; ce prélat s'était
chargé de la consécration. Mgr de la Motte Vau-
vert, en lui déléguant ce soin, avait moins pensé
à se décharger d'une fonction longue et d'autant
plus pénible à son âge, qu'à faire à un collègue,
qu'il aime d'une affection spéciale, les honneurs
de son diocèse. De son côté, l'évêque de Saint-
Brieuc, en acceptant cet honneur, avait surtout
saisi l'occasion de témoigner publiquement l'es-
time qu'il porte à l'Ordre de la Trappe. La réunion
des Pontifes attendus était donc complète. L'af-
fluence du clergé s'annonçait en même temps
d'une manière très significative. Près de cent cha-
noines, curés, recteurs ou vicaires avaient déjà,
paru en surplus à la réception de l'évêque diocé-
sain, et s'apprétaient à célébrer la dédicace de la
Trappe nouvelle, en pratiquant, au moins pour
un jour, la pénitence des Trappistes; car, quelque
soin que le P. Bernard eût pris pour les recevoir
convenablement, l'hôtellerie était trop petite, le
mobilier insuffisant pour tant d'amis; en second

lieu, la Règle ne permettait pas, même en cette occasion, de leur offrir une réception plus substantielle. Leur dévouement devait donc se résigner à une abstinence inaccoutumée, à une sorte de jeûne et à des couches un peu dures. D'autres, en plus grand nombre, qui avaient craint pour eux-mêmes, non pas la mortification, mais le manque de place, s'étaient assuré un gîte dans les presbytères les plus voisins, d'où il leur serait facile d'arriver à temps le lendemain. Tous étaient impatients de prouver, par une démonstration éclatante, la bonne intelligence qui unit le clergé séculier aux moines de la Trappe.

« Le 1^{er} septembre, dès le point du jour, une multitude de laïcs, habitants des villes et surtout des campagnes, se pressaient contre les palissades qui servaient de clôture au monastère. L'entrée une fois permise, ils auraient en un instant envahi l'église sans les prohibitions expresses du pontifical, qui retiennent les fidèles, et même la masse du clergé au dehors, jusqu'à ce que l'évêque consécrateur, après de longues prières, se soit fait ouvrir les portes à lui-même et ait accompli une partie des cérémonies. A sept heures, la croix de bois, qui doit servir aux processions de la Trappe, est sortie de l'hôtellerie, accompagnée de deux flambeaux. A sa suite, ont paru près de trois cents ecclésiastiques en surplus, la communauté de Thymadeuc en habits de chœur, les trois abbés portant leurs crosses, et, parmi eux, l'abbé Vicaire général, mitre en tête, puis les évêques, revêtus de leurs ornements pontificaux. Partout, et en tout temps, cette marche imposante, cette brillante colonne

de soldats du vrai Dieu, cette réunion d'insignes des plus hautes juridictions qui soient sur la terre, auraient commandé le respect, inspiré le recueillement ou, du moins, attiré l'attention. Aussi, une double haie d'ecclésiastiques en soutane, de spectateurs de tout rang, s'était formée à droite et à gauche et grossissait incessamment. Il en résultait bien un peu de presse et d'agitation, mais un sentiment qui dominait tous les autres, je veux dire la foi bretonne, encore si robuste malgré le scandale de tant d'apostasies et de si nombreux exemples de séduction, suffisait à maintenir l'ordre.

« Oh ! que ces gens-là prient bien, hors de l'église comme dans l'église, sur le passage d'une procession ou d'un évêque ! Comme ils comprennent dans leur ignorance tant décriée, par l'instinct si ingénieux de la simplicité, la faiblesse de l'homme et la grandeur de Dieu ! Comme ils aiment cette religion qui les console ! Comme ils savent se réjouir de ses joies et s'affliger de ses afflictions ! Une église de plus consacrée à leur Dieu est une acquisition précieuse ; l'accroissement du nombre de ceux qui ont le droit de les bénir leur paraît un accroissement de bien-être ; l'espérance de participer à des prières plus ferventes, à des mérites plus abondants, à des sacrifices plus complets, leur donne plus de sécurité dans le présent et plus de confiance dans l'avenir. Ces paysans en habits celtiques, ces commensaux du bétail, sont restés en arrière, dites-vous, et font honte à la civilisation qui détourne la tête en passant à côté d'eux ; mais sous ces vestes, sous ces corsages d'un autre

âge, dans ces fermes, où l'on distingue à peine la demeure de l'homme de celle du bœuf ou du cheval, habite encore ce que votre civilisation vous a ravi de votre propre aveu, la modicité des besoins, la résignation dans les souffrances, la force de voir le bien d'autrui sans l'envier, de le ramasser sur les grands chemins sans le retenir, et pardessus tout, la pureté des mœurs, gardienne de la santé, de la force physique et de la dignité morale de l'homme. Ces arriérés n'ont peut-être pas perdu beaucoup à ne pas vous suivre à la recherche d'un bonheur que vous n'avez pas encore trouvé.

« Nous ne décrivons pas toutes les cérémonies de la dédicace, les chœurs des psaumes de la pénitence et des Litanies des Saints, qui, soit au dedans, soit au dehors, précèdent la purification des murs par l'eau bénite, le pontife frappant à la porte de l'église, en expliquant les droits du Roi de gloire à la possession de la demeure dont il sollicite l'entrée, l'introduction des reliques qui doivent servir d'autel au sacrifice de la Messe, la consécration des croix, tracées sur les murs, par la même huile sainte qui consacre les prêtres et les évêques.

« Mgr l'évêque de Saint-Brieuc, dans un discours prononcé devant les reliques, a fait comprendre la haute portée, le sens mystique de ces signes sensibles que tous avaient vus et cherchaient à s'expliquer. Sa Grandeur, prenant pour texte les paroles de Jacob : « *Quam terribilis est locus iste, vere domus Dei et porta caeli* », a établi la différence essentielle qui distingue la maison de Dieu de celle d'un simple mortel. Ces pensées empruntaient un intérêt particulier des circons-

tances présentes, car l'église d'un monastère n'est pas une église ordinaire. Dans ce temple nouveau, Dieu sera servi, non pas seulement selon la rigueur des préceptes, mais selon la perfection des conseils évangéliques. Dans ce monastère, qui participera de la sainteté du temple, on verra revivre la ferveur de l'Église primitive, la pénitence infatigable, l'humilité angélique, la vie commune des premiers chrétiens; enfin, dans ces champs que l'église dominera de son clocher béni et couvrira de son ombre, l'amour du travail, la communauté des efforts animera la solitude et fécondera les terres stériles; l'exemple soutiendra le courage des travailleurs étrangers, qui croient plus à la pratique qu'à la théorie; et l'abondance, quand Dieu la donnera, se répandra en bienfaits inépuisables sur les pauvres, dont les religieux aiment à prendre le nom, pour n'oublier jamais qu'ils sont leurs frères. »

La lecture de ces pages, aux pensées éminemment chrétiennes, nous fait reporter avec émotion nos regards vers cette église sur laquelle la communauté avait placé de bien doux espoirs, et dont elle allait, si tôt, hélas ! pleurer la ruine.

Tout en affectant le style ogival, elle était bien simple, notre première église, mais elle ne manquait pas de charmes. Elle ne comportait qu'une seule nef et avait la forme d'une croix latine. Le maître-autel, en bois, était un chef-d'œuvre de sculpture gothique; ses élégantes ogives, ses frontons, ses statuette, sa flèche élancée s'élevant au-dessus du tabernacle, formaient un ensemble dont les

regards les plus experts se trouvaient satisfaits (1). D'autres autels ornaient aussi les bras du transept; c'est ainsi que, dans le bras du midi, on remarquait l'autel de saint Benoit, et, dans celui du nord, les autels de saint Bernard et de Notre-Dame de Pitié. C'est de ce dernier côté que, par quatre baies vitrées, communiquait avec l'église la tribune de l'infirmerie, de laquelle les malades assistaient à la messe et aux divers offices. Enfin, au-dessous de ces ouvertures, se dressait un superbe Christ en croix, ayant à ses côtés les statues de la Très Sainte Vierge et du disciple bien-aimé.

C'est cette église qui fut le témoin de la foi et de la ferveur de nos aînés en religion. Avec quelle ardeur, avec quel enthousiasme ils y ont chanté ! Le P. Théodore y mettait toute son âme; sa voix souple et infatigable s'unissait agréablement aux accents mâles de son Supérieur pour guider le chœur dans l'exécution des mélodies sacrées. Le soir, après la rude journée, avec quel magnifique élan de l'âme ils y ont aussi salué leur Reine !... *Salve Regina, Mater misericordiæ!*...

Au pied de ses autels s'exhalèrent de ferventes prières, furent prononcées de bien douces promesses, contractés d'inviolables serments; c'est là que s'accomplirent les veillées funèbres près de la dépouille de nos chers trépassés !...

Cependant, après la consécration de l'église, après la construction des principaux bâtiments réguliers, il manquait encore une chose au monas-

(1) Il avait été offert par M. le comte de Montault, déjà généreux donateur de la grosse cloche.

tère de Notre-Dame de Thymadeuc pour que sa fondation fût regardée comme un fait accompli : il lui manquait une tombe. Elle s'ouvrit le 21 octobre 1846 pour recevoir les restes mortels de F. François.

F. François était un excellent convers qui, sans être d'une forte santé, ne s'en livrait pas moins avec la Communauté aux travaux de la saison. La maladie qui l'affecta parut d'abord assez bénigne, mais, par suite d'une aggravation subite, elle ne tarda pas à le conduire à l'extrémité. Entré à Thymadeuc l'année précédente, F. François n'avait pas achevé complètement son noviciat. Il prononça ses vœux sur son lit de mort, le 20 octobre 1846, et le lendemain rendit son âme à Dieu. Il avait passé peu de temps en religion, mais le Seigneur avait trouvé sa carrière suffisamment remplie, et ses frères conservèrent de lui un réconfortant souvenir.

Le jour de la consécration de l'église n'avait pas été seulement pour la petite communauté de Notre-Dame de Thymadeuc un jour de joie, mais aussi comme l'aube d'une ère nouvelle et le point de départ de la régularité de ses exercices monastiques. Jusqu'alors, en effet, la nécessité avait imposé aux religieux, avec quelques écarts vis-à-vis de la sainte Règle, une vie excessivement dure qui effrayait les gens du monde. Nos Pères ne pensaient pas à s'en plaindre, ils s'estimaient heureux, ils surabondaient de joie au milieu des privations et des fatigues. Cependant, ils comprenaient que leur perfection ne tarderait pas à souffrir de ces excès, tout autant peut-être que leur

santé. Ils prirent donc occasion de la fin des fêtes dont nous venons de parler pour se mettre à la pratique exacte de la sainte Règle. A partir de ce moment, la clôture fut reconnue et déclarée inviolable; l'office divin et les messes conventuelles furent célébrés au temps fixé; on se fit une loi de chanter les heures canoniales du jour, toutes les fois que les travaux n'y apportaient pas empêchement; la nourriture s'améliora peu à peu, de telle sorte que, insensiblement, tout ce qu'il y avait de trop austère ou même d'irrégulier dans le régime, le vêtement et l'ordre des exercices, disparut.

* * *

La belle et grande journée du 1^{er} septembre 1846 s'était close sur une grave décision. Les prélats réunis à Notre-Dame de Thymadeuc convinrent en effet d'adresser une supplique au Souverain Pontife, en vue d'obtenir pour le jeune prieuré son érection en abbaye. Le rescrit pontifical qui accordait cette faveur fut signé le 13 juillet 1847 et mis à exécution le 12 septembre suivant par Mgr de la Motte de Broons et de Vauvert, évêque de Vannes.

En l'absence du P. Bernard, alors au Chapitre Général, M. l'abbé Baron, vicaire général du diocèse, se présenta pour recueillir les suffrages de la Communauté. Celle-ci, fut unanime à demander et l'érection du monastère en abbaye et pour abbé le pieux Supérieur qui l'avait fondée, donnant ainsi adhésion pleine et entière au décret épiscopal.

Voici d'ailleurs le texte du procès-verbal de cette importante consultation :

« Nous, Religieux Profès du Monastère de Thymadeuc, de l'Observance de Notre-Dame de la Grande-Trappe, en France, au diocèse de Vannes... réunis dans notre Chapitre, en l'absence de Notre Révérend Père Supérieur, actuellement au Chapitre Général de la Congrégation, par M. l'abbé Baron, Vicaire général, délégué *ad hoc* par Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Évêque de Vannes, qui, nous ayant donné connaissance d'une lettre adressée à Sa Grandeur, à la date du 23 avril 1847, par Son Éminence le Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Évêques et des Réguliers, nous a posé les deux questions suivantes :

« 1^o Désirez-vous que votre monastère soit érigé en abbaye?

« 2^o En cas qu'il le soit, désirez-vous avoir pour Abbé le R. P. Bernard, votre Supérieur actuel?

« Nous avons eu recours au scrutin secret, et le résultat de ce scrutin, régulièrement dépouillé, a été que tous, d'une voix unanime, nous supplions Notre Très Saint Père, humblement prosternés à ses pieds, de nous accorder l'érection de notre monastère en abbaye et le Révérend Père Bernard, notre Supérieur actuel, pour Abbé. »

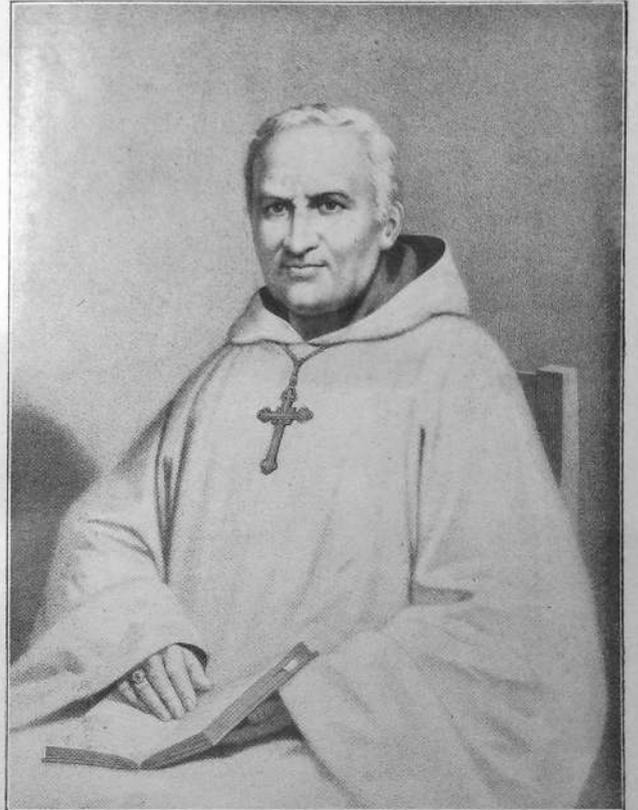
A cette nouvelle, le R. P. Bernard s'inquiète, se déclare indigne et incapable. Forcé de se résigner, il se prépare aux grâces de la bénédiction abbatiale en se retirant pendant une semaine entière dans une solitude encore plus profonde. Il se

recommande avec une instance touchante aux prières de sa communauté, et, sans autre compagnie que celle de Dieu et de ses anges, il scrute l'étendue des obligations qui vont lui être imposées.

Après avoir ainsi disposé son âme à recevoir la plénitude de la grâce de Dieu, il se rend à Vannes, où, le 28 novembre 1847, qui se trouvait être le premier dimanche de l'Avent, assisté de Dom Joseph-Marie Hercelin, abbé de Maison-Dieu de Notre-Dame de la Grande-Trappe, et de Dom Maxime Maulouin, abbé de Melleray, il est solennellement béni dans l'église cathédrale par Mgr de la Motte de Broons et de Vauvert. Ce fut ce jour-là pour la vieille cité bretonne un spectacle émouvant et nouveau de voir les religieux de Thymadeuc, avec leurs coules blanches, courber leurs têtes couronnées devant leur premier Abbé, et elle conserva longtemps le souvenir de cette imposante vision.

De retour à Thymadeuc, Dom Bernard ne pensa pas que l'amour de la simplicité lui fit une loi de s'abstenir de tout appareil extérieur. Il prit pour blason une couronne d'épines autour de laquelle se lisait cette devise : *In arduis amor...* l'amour dans les difficultés. Il revêtit les insignes abbaticiaux, officia pontificalement aux jours solennels, parut dans toutes les cérémonies avec cette majesté qui chez lui, à la vérité, tenait un peu de la nature, mais beaucoup plus encore de la foi.

Il était d'un caractère vif et ardent, et il voulait que ses religieux marchassent allégrement dans la voie de la perfection. Il ne leur ménageait pas



Le R. P. Dom Bernard Dugué,
fondateur et premier Abbé.

les épreuves, n'épargnant pas surtout ceux dont il était sûr, et qu'il voulait faire progresser dans la vertu. Mais, sous cette apparence dure et altière, quel cœur affectueux il cachait !... Aussi, comme ses enfants l'aimaient ! comme ils marchaient généreusement à sa suite dans le sentier ardu par lequel il les conduisait !... « Les privations d'un monastère naissant, disait-il, sont l'âge d'or de la communauté. » A l'époque où nous sommes parvenus, cet âge d'or avait déjà pris fin, mais il devait rester encore longtemps des traces des privations premières.

Pour l'assister dans le gouvernement de son abbaye, Dom Bernard choisit pour prieur le P. Cyprien, qu'il se plaisait à humilier d'autant plus qu'il l'estimait et affectionnait davantage. La Providence, malgré ses ferventes prières, tarda quelque peu à lui envoyer le cellérier de ses rêves. Il était bien près de sa fin quand celui-ci se présenta. Il eut cependant la consolation de le voir se mettre résolument à l'œuvre.

En attendant, de lourdes préoccupations venaient assaillir son esprit. La première se présentait d'un côté où elle n'était guère attendue : la nouvelle église menaçait ruine. La mauvaise qualité des matériaux, le défaut d'une entente parfaite entre le charpentier et le maçon, qui se rejetaient mutuellement les torts, peut-être aussi une trop grande rapidité dans l'exécution du travail, amenèrent, dès l'année qui suivit la consécration, un notable écartement des murs. Un malheur étant à craindre, on dut y obvier d'urgence et, par la plus stricte économie, commencer à réunir les

fonds nécessaires à une reconstruction qui semblait devoir s'imposer à bref délai.

D'autre part, le personnel étant devenu plus nombreux, on avait congédié le locataire de la ferme de Saint-Julien, et, de ce fait, la besogne s'était accrue d'une façon sensible.

Ce fut sur ces entrefaites qu'éclata la révolution de février en 1848. Dom Bernard trembla pour l'avenir. Son abbaye, fruit de tant de sueurs et de sacrifices, allait-elle donc déjà disparaître?... Son trouble toutefois ne fut pas de longue durée. Le bon Abbé s'en remit avec confiance au bon plaisir de Dieu, et, le 19 avril, il écrivait à un ami :

« Jamais je n'ai été plus calme. Je comprends notre position; Dieu seul connaît l'avenir; aussi, je ne compte que sur Lui et me tiens entre ses mains. Je me suis troublé quand tout le monde se rassurait; il est bien juste que je sois calme aujourd'hui que tout le monde se trouble. Je sais que tous les maux possibles peuvent nous arriver, qu'ils arriveront si Dieu nous traite comme nous le méritons. Je me tiens prêt à tout événement. Une seule pensée me déchire le cœur : celle de me voir séparé de mes pauvres enfants. Au reste, c'est un châtement que je mérite tout comme un autre. Que la volonté de Dieu se fasse ! Quoique misérable, je lui dis de tout mon cœur avec saint Augustin : « Brûlez, coupez, pourvu que vous m'épargniez dans l'éternité. » J'éprouve une grande consolation : nos chers Pères et Frères, qui savent que nous pouvons être persécutés, et que

nous le serons certainement si l'anarchie prend le dessus, sont dans le plus grand calme; ils ne s'informent de rien, ne craignent rien de la malice des hommes. Tous, petits et grands, disent plein de confiance en Dieu : « Je crains Dieu et n'ai point « d'autre crainte. » On voit que nous sommes les enfants de Marie, que nous sommes heureux de nous trouver sous le manteau de sa protection. »

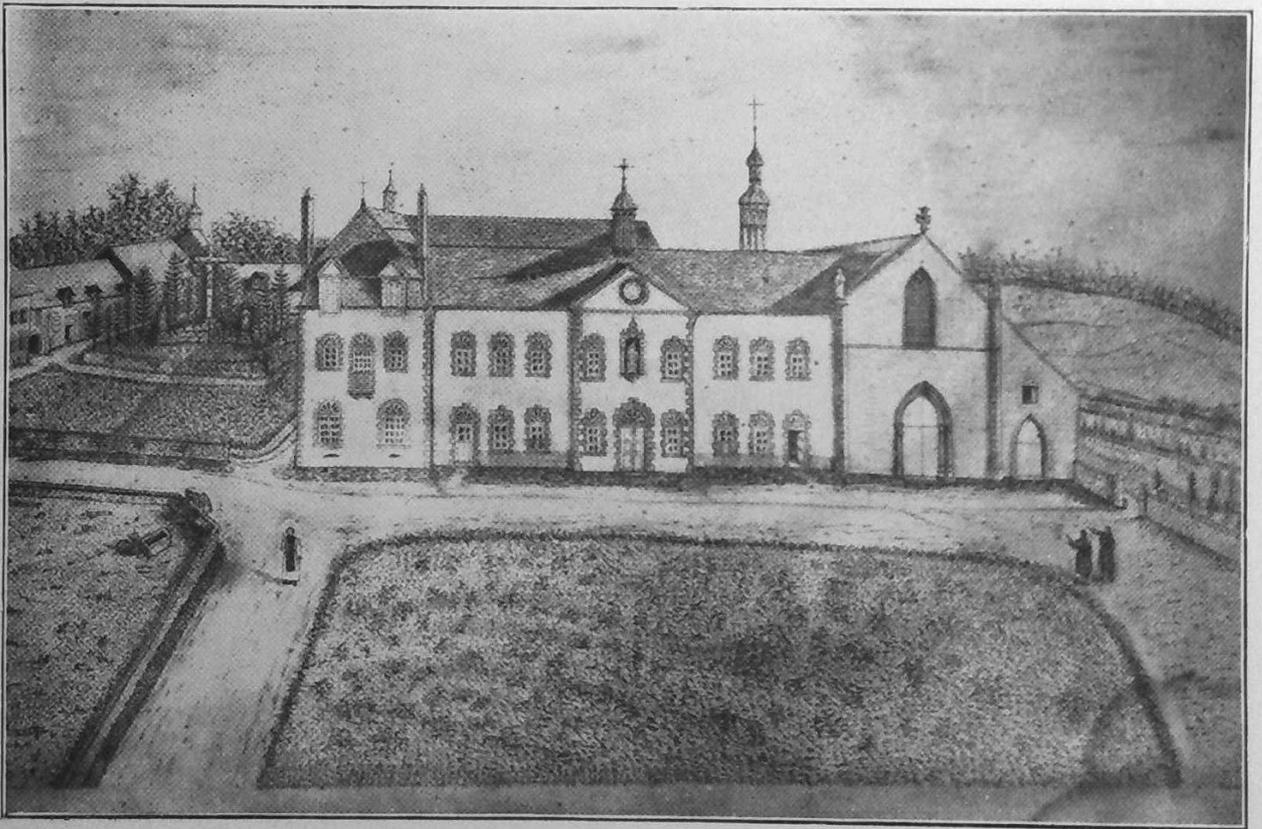
Cependant, comme à cette époque de trouble, il fallait s'attendre à tout, même à une attaque nocturne, Dom Bernard jugea bon de placer à la porte du monastère un Frère prudent et résolu. Son choix tomba sur F. Paulin, qui le premier s'était présenté à lui pour cette obédience. Mais celui-ci, se croyant à la veille de cueillir la palme du martyr, après laquelle il soupirait depuis longtemps, éclata en de tels transports de joie quand il apprit sa nomination que le saint Abbé s'en émut, revint sur sa décision et établit comme portier un religieux aussi résolu, mais un peu moins enflammé du désir de verser son sang pour la foi.

Peu à peu, pourtant, la paix se rétablit en France, et les inquiétudes concernant l'avenir s'évanouirent à Thymadeuc comme partout ailleurs. L'année suivante, le corps de nos Frères convers, déjà en bonne voie de formation, prit définitivement consistance. Dans les premiers temps, les novices, presque abandonnés à eux-mêmes, mêlés sans cesse aux ouvriers, se formaient à peu près seuls à l'école du Saint-Esprit; puis, après une année de probation, ils faisaient au Supérieur une simple promesse d'obédience. Mais

ces âmes généreuses aspiraient à l'honneur d'un plus grand sacrifice; elles voulaient s'immoler tout entières, se donner pour toujours à Jésus par des vœux irrévocables. Leur saint Abbé était trop heureux de les voir en de si bonnes dispositions pour ne pas faire droit à leur désir. Le 15 août 1849, les FF. Joseph, Pierre, Marc, Paulin, Isidore et Mathurin firent entre ses mains leur profession. Des membres de cette héroïque phalange, qui fut l'édification du monastère, ce fut F. Marc qui disparut le dernier. Le 10 janvier 1897, il était encore à son poste de cuisinier, toujours intrépide au feu comme s'il avait eu vingt ans; la nuit suivante, il entra dans son éternité, après cinquante-trois ans de vie religieuse.

Vers l'année 1850, Dom Bernard eut la pensée de joindre à son œuvre l'éducation et l'instruction chrétienne des enfants, et, dans ce but, il avait rêvé d'ouvrir sur la limite de la clôture une école pour les petits garçons pauvres et abandonnés; mais la réalisation de ce projet éprouva tant de difficultés qu'il fut contraint d'y renoncer. Il recueillit seulement quelques enfants qu'il arracha à la misère et à tous ces maux qui sont la suite ordinaire de l'ignorance et de la mauvaise éducation. Ce fut sur ce petit troupeau qu'il concentra sa tendre sollicitude, prenant plaisir à caresser et à bénir ces orphelins, à abaisser sa parole au niveau de leur faible intelligence, quand il leur exposait les enseignements de la doctrine chrétienne.

L'année 1855 fut marquée par trois décès qui auraient amèrement affligé le R. P. Bernard si la mort de ceux qu'il était tenté de pleurer n'eût



L'ancien Monastère (façade principale).

été pour eux le commencement du bonheur et de la vie éternelle.

Le 14 février, sur la paille et la cendre, expirait doucement le F. Paulin. Excellent ouvrier, artiste même, il était à la tête d'un important atelier de menuiserie quand, en 1847, à l'âge de trente-deux ans, il sollicita son admission à Thymadeuc. Il commença par déclarer qu'il était prêt à tout. On l'envoya sarcler au jardin. Il y alla et y travailla d'aussi bon cœur que si on lui eût confié les travaux les plus délicats de l'art dans lequel il excellait. Il se fit remarquer entre les fervents religieux des premiers jours par son amour de la souffrance, des humiliations, de la prière. Le lendemain de sa mort, Dom Bernard prononça son éloge funèbre devant la Communauté réunie et voulut qu'une petite brochure commémorât ses vertus, afin qu'il pût ainsi toujours servir de modèle aux convers de Notre-Dame de Thymadeuc.

De ces pages, qu'on ne saurait lire sans grande édification, nous détacherons deux courtes anecdotes qui donnent une juste idée de l'humilité du bon Frère.

Un jour qu'il venait de terminer un travail pour l'autel, un ouvrier lui dit : « Mon Frère, voilà deux têtes d'anges que vous auriez pu mieux faire. — Peut-être, répondit le saint religieux, mais alors mon Révérend Père eût été satisfait et il lui eût été impossible de m'adresser aucun reproche. » Et comme l'ouvrier le regardait d'un air étonné, ne comprenant rien à ses paroles, le Frère ajouta : « Oui, mon ami, ce sont de petits épis que je glane

par ci par là afin de faire ma gerbe pour l'éternité.»

A quelque temps de là, il s'accusait aux pieds de son Supérieur d'avoir pris une fausse mesure. Dom Bernard profita de cette occasion pour l'accabler de ses invectives et de ses griefs, avec la fougue qui lui était ordinaire en pareilles circonstances. Le bon Frère convers essuya cet orage avec tant de sérénité, que son Abbé vaincu le congédia en s'écriant : « Allez, misérable, il n'y a pas moyen de vous humilier. »

Un mois après le F. Paulin, le 27 mars, le P. Alexis passait lui aussi à une vie meilleure. Après avoir étudié l'agriculture dans une école de l'État, il était venu, en 1849, se mettre dans le cloître à l'abri des dangers du monde. L'année d'épreuve écoulée, ne se sentant pas la force de prendre un engagement définitif, il se contenta d'une simple promesse d'obéissance. Mis à la tête des travaux des champs, il se distinguait par son zèle et son ardeur. Une fièvre maligne brisa tout à coup les espérances qu'il faisait concevoir.

Enfin, la même année, un autre coup atteignait encore notre vénéré fondateur. Le P. Robert avait eu au Grand Séminaire de Saint-Brieuc un ami intime qui s'était fait trappiste. Il rejoignit celui-ci l'année suivante. Ses rares talents, ses éminentes vertus permettaient d'attendre beaucoup de lui. La phtisie, le mal inexorable, se déclara avec des symptômes effrayants. En quelques mois, le P. Robert, qui avait été nommé Prieur après sa profession, était aux portes de la mort. « Rien que le bon Dieu ! » Telle était sa devise. Le bon Dieu l'entendit; sous les voiles eucharistiques,

Jésus vint le chercher. Quand on lui apporta le saint Viatique, le pieux malade éclata en paroles enflammées d'espérance et d'amour. Son cantique s'acheva au ciel. Il avait en peu de temps rempli une longue carrière... *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.*

Puis la mort cessa de frapper. Quatre ans plus tard, Dom Bernard lui-même devait être sa victime. Dès cette année 1855, d'ailleurs, le saint Abbé paraissait avoir le pressentiment de sa fin prochaine, et il semble bien que cette pensée lui fut comme un aiguillon secret qui le pressait intérieurement et l'animait d'une ferveur extraordinaire; car, si son ardeur avait été jusque-là toujours très vive, elle se décupla pour ainsi dire dans le cours de ces quatre années. C'est à cette époque qu'il entreprit la construction de la clôture du monastère, travail long et pénible qu'il eut juste le temps de conduire à bonne fin. L'argent lui manquait. Voilà pourquoi, au lieu d'une maçonnerie en pierre, qui eût été trop dispendieuse, il dut se résigner à édifier des murs en terre, comme on en faisait alors dans le pays.

La lettre suivante va nous faire connaître quelles étaient à ce moment ses prévisions et ses derniers désirs concernant son cher monastère.

« Votre charité, écrit-il à un ami, me demande si je suis dans mon état normal. Oui, depuis longtemps, car mon état normal est maintenant la souffrance, la fatigue; et cela doit être avec une infirmité de plus d'une espèce et mes soixante ans, dont vingt passés à la Trappe. Je dois pourtant,

si Dieu me laisse sur cette terre d'exil, voir s'écouler une année terrible. Je veux entourer de murs le petit bois qui nous touche et dans lequel se trouve notre fontaine; avec cette clôture, nous serons tout à fait chez nous. Ces murs seront en terre comme ceux de la grande clôture. Cependant, il me faut deux cents toises de pierre pour la base, et je dois les trouver dans nos chemins, dans nos champs, dans nos bois, car je ne veux pas en acheter une. On dit que je ne viendrai pas à bout de mon entreprise. J'espère qu'on se trompera; mais pour cela il faut que le P. Bernard se remue comme s'il était encore jeune. Mes travaux préparatoires vont finir; je vous avoue que le soir je n'en puis plus. Adieu. »

En effet, dès quatre heures du matin en été, dès le point du jour en hiver, malgré les rigueurs de la saison et le froid le plus intense, le R. P. Bernard se trouvait sur le lieu du travail. Tout s'animait à sa voix : les arbres étaient abattus, les buissons extirpés, les vieux bâtiments démolis, les fondations s'achevaient; la fontaine de Saint-Julien, si chère pourtant à la piété des fidèles du voisinage, était creusée et transformée en un puits large et profond. De ses eaux, les unes alimentaient une lessiverie nouvelle qui remplaçait avantageusement la buanderie de Queuvré; les autres, par des conduits souterrains, étaient dirigées sur les cuisines et même sur les jardins; enfin, la chapelle de Saint-Julien était abattue pour être reconstruite à l'angle nord-est de l'enceinte nouvelle en souvenir de la proclamation du dogme de l'Immaculée-

Conception, proclamation qui, du reste, avait été solennellement fêtée à Notre-Dame de Thymadeuc. On garda longtemps le souvenir de l'arc de triomphe monumental qu'avait élevé à cette occasion l'ancien insurgé converti qu'était F. Lazare. Celui-ci était alors, pour le pays, un peintre distingué, et nos Frères convers appréciaient fort une toile représentant sainte Anne, dont il avait orné l'un de leurs autels.

Avant le percement du canal de Nantes à Brest, l'Oust formait à l'extrémité septentrionale de la Grande Prairie du monastère un îlot dont il est encore facile de retrouver la forme et l'étendue. Cet îlot faisait partie du domaine de Thymadeuc depuis un temps immémorial, et son exploitation était partagée avant la Révolution entre les métairies de la Porte et de Saint-Julien. Le moulin de Coët-Moru, situé sur le bras droit de la rivière, s'y rattachait par une chaussée, et, par sa position, paraissait bien avoir eu jadis le même propriétaire. En 1856, l'îlot n'existait plus, et le moulin qui menaçait ruine était en vente. Dom Bernard, se rendant compte des avantages qu'en retirerait la communauté, se hâta d'en faire l'acquisition, et le F. Yves, convers d'une vertu éprouvée et d'une rare intelligence, fut installé meunier. Il vivait là en véritable ermite, observant le règlement du monastère et venant seulement le dimanche se retremper parmi ses frères. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir des inconvénients d'un tel état de choses. Le moulin fut confié à un locataire, et, tout heureux, F. Yves rentra au bercail.

C'est en 1857 que le cellérier tant désiré par

Dom Bernard demanda son admission à Notre-Dame de Thymadeuc. Venu pour faire visite à un jeune ecclésiastique lorrain qui, l'année précédente, avait pris le saint habit, il fut touché par la grâce et resta. Originaire du diocèse de Nancy, il appartenait à une honorable famille de cultivateurs, qui, plus tard, eut l'honneur de donner un cardinal à l'Église. Il prit le nom de P. Georges. En lui, Thymadeuc avait trouvé son vrai défricheur.

Cependant, l'intrépide Abbé sentait que sa fin était proche, et pourtant un travail important s'offrait encore à son activité. Jusqu'alors, il n'avait pu se décider à démolir l'ancien manoir, voulant laisser à son successeur le soin de le remplacer par une hôtellerie. Mais la ruine du vieil édifice devint tellement imminente, qu'il lui fallut mettre la main à l'œuvre. La démolition fut commencée dès le début de 1859. De ce manoir tombant de vétusté, on put retirer pourtant nombre de matériaux utilisables. C'est ainsi que presque tous les membres de la charpente, en cœur de chêne, purent être réservés pour entrer dans la construction nouvelle. Le Révérend Père, qui veillait à tout, les avait fait descendre avec les plus grandes précautions, ainsi que la pierre formant le linteau de la porte principale et qui portait la devise des anciens châtelains : *Espoir en Dieu, Timadeuc!*... Il voulut que cette pierre entrât dans la construction du nouvel édifice, comme souvenir du temps passé, comme gage de bénédiction pour l'avenir (1). Rien ne peut nous donner une idée de l'activité

(1) Cette pierre sert actuellement de linteau à l'une des fenêtres du premier étage de l'hôtellerie, du côté du couchant.

qu'il déploya au milieu de ces vieux murs croulants, faisant ranger à part les pierres de maçonnerie, ordonnant de mettre en réserve la poussière de la démolition, engrais précieux à cause du salpêtre et de la chaux qu'elle contient, dirigeant lui-même la circulation des voitures, de temps en temps jetant son bâton pour saisir un instrument de travail et donner à sa jeune abbaye, avec ses dernières sueurs, le reste de ses forces.

Thymadeuc était fondé... Son premier Abbé pouvait chanter son *Nunc dimittis*.

Ce fut le jour de la fête de saint Bernard de l'an 1859 que notre saint fondateur officia pontificalement pour la dernière fois. Son front, couronné de la mitre blanche, offrait encore les couleurs trompeuses de la vie, et sa main vigoureuse ne semblait pas devoir quitter de sitôt le bâton pastoral.

A partir de ce moment, il vit chaque jour décroître ses forces. Le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, il put descendre encore et communier. Pendant qu'il faisait son action de grâces, la Communauté se rendit au Chapitre pour achever les prières de Prime. Au moment où l'exhortation allait commencer, les religieux, émus, le virent entrer, s'arrêter près de la porte et s'asseoir sur un escabeau qui se trouvait à proximité. Alors, d'une voix affaiblie, mais sonore, il exposa les motifs qui devaient les porter à prier avec plus de ferveur que jamais : les maux de l'Église, la persécution

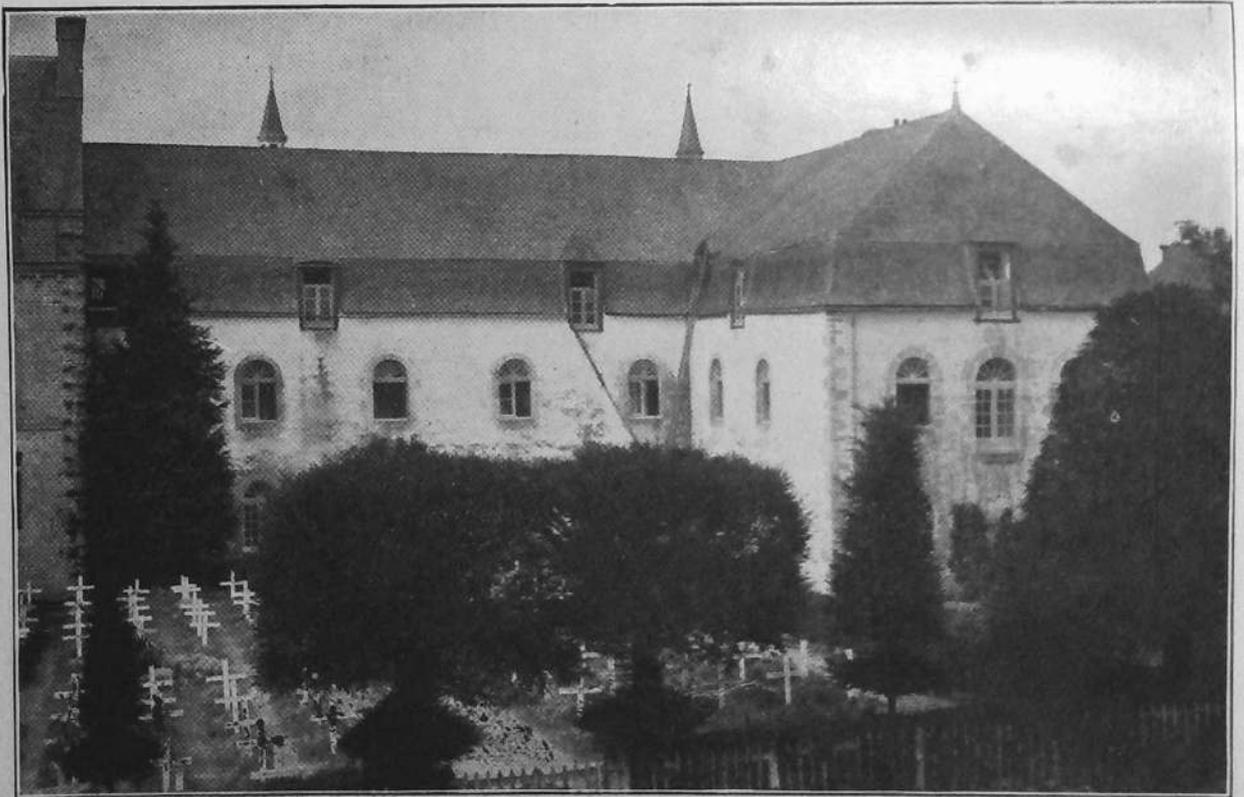
dirigée contre le Souverain Pontife, les besoins de la Congrégation, ceux de Thymadeuc en particulier, enfin son triste état à lui-même. Il annonça que, pour se conformer aux Constitutions de l'Ordre, il se disposait à déléguer un religieux au Chapitre Général pour se faire excuser de ne pouvoir s'y rendre.

Rempli jusqu'à la fin d'énergie et de vigueur, Dom Bernard continuait cependant à diriger son monastère, à étendre au loin sa sollicitude sur ses amis. Bientôt les remèdes furent inutiles; les médecins, ne sachant plus comment conjurer le mal, s'avouèrent vaincus.

Un excellent docteur, en le quittant, laissa paraître son trouble et ne put retenir ses larmes. Alors, le R. P. Bernard écrivit de sa main défaillante ces mots qu'il ordonna de lire devant la Communauté assemblée pour la lecture de Complies :

« L'arbre reste où il tombe. — Mes chers Frères, c'en est fait, l'éternité approche. Je vais comparaître devant Dieu pour être jugé selon mes œuvres. Jusqu'au jour de ma mort, ne cessez de demander à Dieu en ma faveur une véritable contrition de mes péchés et son amour. Pour moi, tout est là. »

Puis le malade, certain de sa mort prochaine, régla toutes ses affaires. Il fit la revue de ses papiers avec son secrétaire, brûla les lettres confidentielles et fit écrire aux personnes qu'il dirigeait que la mort allait rompre ces rapports si doux et si utiles. Quelques jours plus tard, quelques religieux le rencontrèrent se traînant dans l'escalier pendant la lecture de Complies; ils le soutinrent de



Partie ancienne. — Cimetière.

leurs bras et le conduisirent jusqu'à son siège abbatial. De là, Dom Bernard jeta sur ses enfants un long et tendre regard et leur fit ses adieux en ces termes :

« Mes chers Frères, dans la crainte que mon affaiblissement, qui croît de jour en jour, ne me permette pas de vous parler lorsqu'on m'administrera les derniers sacrements, j'ai voulu, tandis qu'il me reste encore un peu de voix, venir vous demander pardon du scandale que je vous ai donné. Je vous ai paru peut-être quelquefois trop sévère, mais ma conscience me rend ce témoignage que je n'ai jamais cherché que vos intérêts et la gloire de Dieu. Je pardonne aussi de grand cœur à tous ceux qui m'ont manqué... Mes enfants, je vais entrer dans mon éternité; le nombre et la grandeur de mes péchés m'effraient ! Je tremble à la pensée du compte que je dois rendre de mon administration. Je n'ai de confiance que dans les plaies de mon Sauveur. Priez pour moi, mes enfants... demandez au Souverain Juge qu'il me fasse miséricorde... Aimez-vous les uns les autres. Bannissez toujours de ce monastère l'égoïsme; l'égoïsme c'est le démon... Je vais vous donner ma bénédiction... ce sera sans doute la dernière. »

Alors tous les religieux se mirent à genoux, et, d'une voix profondément émue, l'Abbé de Thymadeuc prononça les paroles saintes. On eût dit un de ces anciens patriarches bénissant ses enfants, et appelant sur eux les faveurs d'une précieuse fécondité.

La communauté cependant ne cessait d'adresser au ciel de ferventes prières pour arrêter, s'il était

possible, la main de Dieu qui s'apprêtait à couronner son Père.

A quelques jours de là, Dom Bernard fit appeler deux journaliers, leur ordonna de creuser sa fosse au milieu du cimetière et fit préparer la croix qui devait veiller sur ses dépouilles. Mais tous ces préparatifs n'allaient point assez vite à son gré. La mort, en effet, précipitait sa marche, et le temps manqua pour satisfaire tous les désirs du pieux malade.

Le dimanche qui précéda son trépas, il assista encore à la messe, mais pendant les quinze derniers jours, il fut privé de la douce consolation de pouvoir communier. En revenant à sa chambre, il pria ceux qui le transportaient de l'approcher d'une fenêtre qui donnait sur le cimetière. Voyant sa fosse creusée, ainsi qu'il l'avait demandé, il dit : « C'est bien ! » et fit quelques observations. Un religieux l'engagea à remettre à la Providence le soin de sa tombe et de ses funérailles. « Tous ces détails, reprit-il, ne me causent aucune tristesse, mon sacrifice est fait; d'ailleurs, à ma mort, vous aurez assez d'embarras. C'est pourquoi je me plais à rendre utiles mes derniers instants, afin de vous éviter tous ces ennuis. »

Il prépara donc sa dernière couche, fit dresser la liste des personnes auxquelles il fallait immédiatement annoncer sa mort, et choisit la robe qu'il devait porter au tombeau. En même temps, il faisait vérifier les comptes, donner des gratifications aux ouvriers, des aumônes aux indigents, et adressait aux officiers du monastère des instructions d'un prix inestimable.

Le mal continuait ses redoutables progrès. Le malade s'étonna qu'on ne lui administrât point le sacrement des mourants : « Pourquoi tous ces délais? dit-il un jour... Ce sacrement n'est-il pas institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades?... Je ne conçois pas la frayeur qu'on s'en fait, puisqu'il ne devrait inspirer qu'une extrême confiance. D'ailleurs, ne vaut-il pas mieux que je le reçoive avec toute ma présence d'esprit? » Il indiqua lui-même le jour et l'heure de la cérémonie : « J'attendrai à demain, dit-il, afin que tous les convers aient la consolation d'y assister. »

Le dimanche 10 octobre, Dom Bernard fit annoncer qu'à une heure il recevrait à l'église le sacrement de l'Extrême-Onction. Au moment fixé, les cloches sonnèrent; le vénéré malade fut apporté dans un fauteuil, tandis qu'à genoux les religieux récitaient les psaumes prescrits. Puis au milieu d'un profond silence, le confesseur du malade lui adressa quelques paroles de componction et d'amour, appliqua sur ses membres l'onction sacrée qui donne la force pour le dernier combat. L'Abbé de Thymadeuc se souleva de son siège sur les bras de deux de ses frères, étendit pour la dernière fois sa main mourante sur ses enfants prosternés.

Dom Bernard n'avait plus que l'éternité devant les yeux. Comme tant de saints purifiés pourtant par une vie pénitente, il ne pouvait sans frayeur songer aux jugements redoutables de Dieu : « Je l'ai tant offensé, disait-il; je crains d'être damné. » On s'efforçait de le rassurer : « Je pense comme vous, répondait-il, mais les jugements de Dieu ne

sont pas les nôtres; et le purgatoire ! le purgatoire ! Il y a de quoi frémir quand on y songe ! » Et alors il baisait son crucifix, et la confiance se ranimait dans son âme.

Le lundi 11 octobre, le religieux qui l'assistait reconnut que le dernier moment n'était pas éloigné. Le malade fit venir les principaux officiers de la maison et deux frères convers : « Prenez ces clefs, dit-il au Prieur, fermez ce cabinet quand je serai sorti; je ne veux pas mourir ici; je veux mourir pauvre au milieu de mes enfants assemblés autour de moi. Transportez-moi dans une cellule de l'infirmerie afin que, lorsque j'entrerais en agonie je sois tout près du grand appartement des infirmes où l'on me placera sur la cendre. Je veux entendre les religieux psalmodier autour de moi lorsque je serai près de mourir. »

On le porta à l'infirmerie. Ce ne fut que le mercredi qu'il consentit, à cause de la fumée dont il était suffoqué, à rentrer dans son cabinet; encore fallut-il le lui ordonner respectueusement.

Le jeudi soir, 14 octobre, vers neuf heures on remarqua les symptômes de l'agonie. Selon les désirs réitérés du Révérend Père, la cendre fut bënite, étendue en forme de croix sur le plancher de l'appartement et recouverte de paille. Quatre religieux déposèrent le malade sur ce trône de la pénitence. Le lendemain, après l'office de la nuit, la tablette des mourants retentit dans le monastère, et tous vinrent se ranger autour de leur Père vénéré pour réciter les prières des agonisants. Un peu avant neuf heures, il prononça à voix basse quelques versets du *Miserere* et les doux noms de

Jésus et de Marie. Ses enfants remarquèrent alors une légère contraction sur son visage, puis ce fut l'immobilité de la mort.

Le lundi 17 octobre, l'élite du voisinage et quelques amis s'empresaient autour du brancard sur lequel reposait le corps du premier Abbé de Thymadeuc.

Mgr Épivent, évêque d'Aire, était accouru pour témoigner, par sa présence, de sa pieuse vénération pour une mémoire si chère. Du diocèse de Saint-Brieuc, qui occupait une si grande place dans le cœur de Dom Bernard, on remarquait M. l'abbé Limon, secrétaire de l'évêché, entouré d'un groupe d'ecclésiastiques distingués. Mgr de la Motte de Broons et de Vauvert, évêque de Vannes, âgé et souffrant, était représenté par un ami intime du défunt, M. l'abbé Baron, vicaire général, qui célébra la sainte messe. Assistait également à la cérémonie le clergé des paroisses voisines qu'il avait été possible de prévenir.

Après les absoutes d'usage, on se rendit au cimetière; on ôta à la sainte dépouille les insignes abbatiaux. Sans autre bière que sa robe de bure, le corps de Dom Bernard fut déposé au fond du tombeau, puis la terre le recouvrit.

De la couronne qu'il avait prise pour blason les épines avaient à jamais disparu, et c'était désormais au milieu des joies éternelles qu'allait s'épanouir son amour... *In deliciis amor.*

CHAPITRE IV

DOM CYPRIEN MOREL, SECOND ABBÉ DE NOTRE-DAME DE THYMADEUC (1859-1887). — LE 6 NOVEMBRE 1880. — DERNIÈRES ANNÉES DE DOM CYPRIEN.

Dom Bernard Dugué était mort le 15 octobre 1859. L'élection de son successeur eut lieu le 21 novembre suivant, et tous les suffrages se portèrent sur le Prieur de la communauté, le R. P. Cyprien. Cette élection fut confirmée le 4 décembre suivant par Dom Théobald, général de l'Ordre.

François Morel était né le 27 avril 1814 à Saint-Martin-de-Chaulieu, au diocèse de Coutances. Après les plus brillantes études, il entra au Grand Séminaire de Bayeux, professa avec distinction au Séminaire de Villiers-le-Sec, recut les ordres, puis, triomphant des longues résistances de son évêque, il fit, quelques années plus tard, ses adieux au monde ainsi qu'à ses pieux parents. « Mon fils, lui dit alors sa mère, avant de nous appartenir, tu appartiens à Dieu, va où il t'appelle. » Le 15 août 1841, il se présenta à la Trappe de Mortagne et prit le nom de Cyprien. A Notre-Dame de Thymadeuc, le R. P. Bernard, qui n'était alors que Prieur, ne tarda pas à avoir connaissance de la piété, de la régularité, de la prudence du nou-

veau religieux. Il avait besoin d'un sujet d'élite; il le demanda et l'obtint le 21 septembre 1844. Il le nomma d'abord Sous-Prieur et Maître des novices, et lorsque lui-même eut reçu la bénédiction abbatiale, il le choisit pour Prieur.

Le R. P. Cyprien fut béni à Vannes, dans la chapelle des Sœurs de la Charité de Saint-Louis, par Mgr de la Motte de Broons et de Vauvert, le 6 janvier 1860 (1). Il était assisté de Dom Timothée, abbé de Notre-Dame de la Grande-Trappe, et de Dom Antonio Bernard, abbé de Melleray.

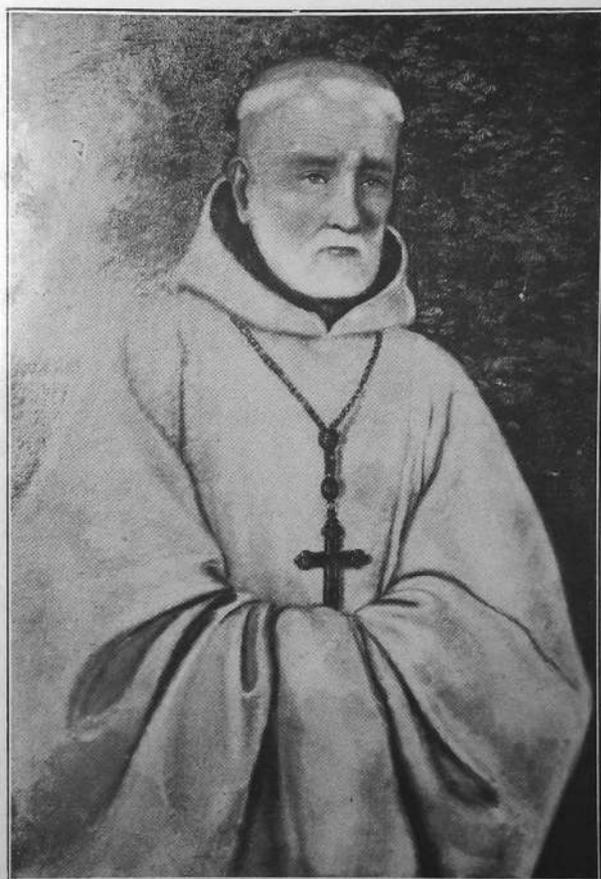
A peine installé dans son abbaye, il s'employa avec ardeur à l'achèvement de l'hôtellerie commencée en 1859 par son prédécesseur, en même temps qu'il démolissait, pour le rebâtir complètement à neuf, le moulin de Coët-Moru. Ces travaux étaient achevés à la fin même de 1860.

Pour ce qui par ailleurs regarde les débuts de son administration, voici ce qu'il nous dit lui-même :

« Depuis la sainte mort de son fondateur, le monastère de Notre-Dame de Thymadeuc a joui de tous les avantages que possèdent les maisons les mieux constituées de la Congrégation. Ses religieux n'ont été privés de leurs intervalles que dans le cas d'une vraie nécessité, ce qui n'arrivait pas souvent. Rien n'a manqué ni pour l'abondance, ni

(1) Mgr de la Motte de Broons et de Vauvert, indisposé et très âgé, ne pouvait se rendre à la cathédrale. La chapelle des Sœurs de la Charité de Saint-Louis, se trouvant tout près de l'ancien évêché, fut alors choisie pour la cérémonie.

Mgr de la Motte, frappé de paralysie le 26 février 1860, mourut le 5 mai suivant, à l'âge de 77 ans. Il était évêque de Vannes depuis 1827.



R. P. Dom Cyprien Morel.
deuxième Abbé.

pour la qualité des aliments. Le pain a toujours été excellent. Il en a toujours aussi été de même pour le dessert et la boisson.

« Durant les premières années, comme sous le gouvernement de Dom Bernard, on continua de recevoir des pensionnaires, des jeunes gens, pour apprendre des états ou se former à l'agriculture. Depuis on y a renoncé, sans doute à cause des circonstances qui ne sont plus tout à fait les mêmes et aussi pour d'autres considérations.

« L'agriculture, cette science pratique si belle, si nécessaire à l'homme, si féconde dans ses effets, toujours si considérée dans l'Ordre de Cîteaux, a pris de grands développements. Cela se comprend; on était moins gêné sous tous les rapports, moins préoccupé du soin de bâtir. Dès le commencement, on acheta beaucoup de chaux : les terres excessivement froides en avaient besoin. On se procura aussi des engrais pulvérulents, tels que le noir animal, la poudre d'os, le guano, les phosphates. Le trèfle, les plantes fourragères furent cultivées sur une grande étendue. On créa des prairies artificielles. De nombreux drainages furent opérés pour dessécher les terres marécageuses. Beaucoup de landes furent défrichées. Une partie notable des terres cultivées trop superficiellement fut défoncée. On acheta de nombreuses batelées de fumier de la caserne de Pontivy. Un bateau sorti des chantiers d'Angers en fit longtemps le transport, ainsi que celui des matériaux destinés à la reconstruction de l'hôtellerie, de la grange, des étables, du moulin et d'une grande partie de ce qui forme aujourd'hui les dépendances de Thymadeuc.

« Un peu plus tard, l'accroissement du personnel et les circonstances engagèrent à faire l'acquisition de deux propriétés voisines : celle du Goulet et celle de la Ville-Ruault. »

A cet exposé si net et si clair, comme tout ce qui sortait de la plume du R. P. Cyrien, nous avons bien peu à ajouter.

On a peut-être remarqué qu'il parlait de la reconstruction de la grange, des étables, de l'hôtellerie que lui-même avait achevée, comme nous venons de le voir, en 1860. Hélas ! cette nécessité s'était imposée. Bien différent était le projet du vénéré supérieur. Rebâtir l'église semblait indispensable. On amassait les matériaux, on transportait les pierres; on se pressait, car les murs de l'édifice s'écartaient; la voûte tombait. Tout à coup, dans le monastère, vers quatre heures du matin, le 2 janvier 1863, un incendie épouvantable se déclara.

« En moins de deux heures les principaux bâtiments de cet établissement, publiait ensuite un journal, ont été entièrement consumés par le feu. L'hôtellerie, les remises, les écuries, n'offrent plus qu'un amas de cendre. On n'a pu rien préserver; la paille, le foin, le grain, tout est devenu la proie des flammes, de sorte que maintenant ces vénérables religieux se trouvent dans le dénuement le plus complet. Chose admirable ! au milieu de ce triste spectacle, ces saints moines paraissaient calmes et semblaient accepter avec une grande résignation cette nouvelle épreuve à laquelle la divine Providence a voulu les soumettre. La perte approximative est évaluée à plus de deux cent

mille francs. La cause de ce sinistre demeure inconnue. »

Ainsi parlait la feuille publique.

L'auteur de l'incendie ne tarda pas à être découvert. Nous n'avons pas à le dissimuler, le feu avait été mis par une main criminelle et sacrilège. Mais, plus heureux du moins que les Évangélistes, qui durent enregistrer la trahison et le désespoir de Judas, nous pouvons dire que notre malheureux frère reconnut son crime, et que, dans le lieu d'expiation où le jeta la justice humaine, il fut un parfait pénitent et un véritable apôtre (1).

Après un tel désastre, il fallut rebâtir au plus tôt les édifices indispensables et la reconstruction de l'église fut, de ce fait, forcément ajournée. On se contenta pour le moment d'y passer une multitude de barres de fer qui lui donnait un aspect si singulier, et on refit à la chaux la voûte d'argile qui tombait par lambeaux et pouvait occasionner des accidents irréparables.

Et puis, on se livra avec ardeur aux travaux des champs. Nous sommes dans la grande période agricole de Notre-Dame de Thymadeuc, celle des vastes défrichements, des rudes travaux et aussi des étonnants succès.

L'intrépide P. Georges, devenu cellérier, transformait nos landes et nos fondrières. « Est-il possible, s'exclamait un jour un paysan émerveillé, d'avoir de si belles pommes de terre, là où les biques crevaient de faim il y a trois ans ! »

Ce n'était pas sans peine qu'on arrivait à de tels

(1) Il avait été condamné à vingt ans de travaux forcés par la Cour d'assises du Morbihan, le 4 mars 1863.

résultats. Le bas Goulet, par exemple, était rempli d'une tourbe si profonde, que les chevaux s'y enfonçaient presque jusqu'à l'échine et que l'un d'eux faillit un jour y rester. La tourbe fut ramassée, on y mit le feu, et, là encore, la victoire fut remportée.

Les paysans ne pouvaient en croire leurs yeux. La première fois pourtant qu'on entreprit des travaux de drainage, ils doutèrent du bon sens des Trappistes : « Sont-ils fous, disaient-ils, de creuser ainsi un grand fossé pour faire périr leurs bêtes ? » Plus tard, ils comprirent et marchèrent à leur tour dans la voie du progrès.

Rendons hommage à la mémoire de ceux qui accomplirent ces merveilles et qui, maintenant, jouissent au ciel de leur récompense. On a gardé particulièrement le souvenir du F. Palémon « aux larges épaules » comme aurait dit Homère. D'une force athlétique, ce bon convers, par l'ensemble de sa physionomie, représentait assez bien un de ces moines des temps héroïques dont la vie ne paraît être qu'un tissu de légendes. Il déracinait les blocs de rocher, enlevait les troncs d'arbres. A l'occasion, il mettait la charrue sur son épaule et prenait allégrement le chemin du monastère. S'il fallait remuer une énorme bille de bois, il se mettait à un bout, quatre vigoureux charpentiers à l'autre, et la masse était soulevée. Un jour, il donna un coup si violent à la vis du pressoir, qu'il brisa une chaîne de fer et s'en alla au fond de la cuve méditer sur les dangers d'une ardeur indiscreète.

Tous, assurément, ne possédaient pas de pareils muscles, mais tous avaient même cœur à l'ouvrage,

et, pour l'amour de Dieu et le bien de Thymadeuc, ils ne reculaient devant aucune peine, devant aucun sacrifice. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas avoir pour ceux qui nous ont fait les belles plaines et les champs fertiles que nous cultivons aujourd'hui !

Celui pour qui ils travaillaient leur a donné leur salaire; mais, dès ici-bas, s'ils eussent été sensibles à l'estime des hommes, quelque satisfaction leur était déjà accordée. Nous pensons qu'en bon Lorrain qu'il était, le P. Georges dut sentir battre son cœur quand, de sa vieille et chère province, lui parvint un jour un précieux épi d'or. Les braves gens de Bréhand se contentèrent de le mettre à la tête de la Confrérie de Saint-Isidore, le patron des laboureurs.

Mais, puisque nous parlons des faiblesses possibles de notre admirable cellérier, il en est une que nous nous permettrons de rappeler d'une façon particulière, car elle a valu au monastère de Notre-Dame de Thymadeuc une amitié dont il s'honore. Là-bas, en Lorraine, il y avait un certain neveu, le petit Désiré, dont l'oncle Georges était peut-être un peu fier. Désiré apprit à connaître et à aimer le chemin de Thymadeuc. Mais, la dernière fois qu'il y est venu, le cher oncle n'était plus là. C'est sur une tombe que s'est agenouillé Mgr Matthieu, évêque d'Angers, qui devint ensuite archevêque de Toulouse, puis cardinal de Curie à Rome, et qui mourut à Londres, où il s'était rendu pour le Congrès Eucharistique de 1909.

De 1860 à 1880, la mort éprouva d'une façon cruelle la Communauté. Dans ce laps de temps,

Dom Cyprien eut à conduire à leur dernière demeure plus de quarante de ses enfants, à chacun desquels il a consacré au moins quelques lignes émues. Nous ne pouvons reproduire toutes ces pages; nous nous contenterons d'en citer quelques-unes.

En 1862, un bien triste accident nous enleva le F. Antoine, convers, homme simple, laborieux, d'une grande piété et d'une parfaite obéissance. Chargé de la conduite du bateau qui faisait le transport des matériaux nécessaires aux constructions, il tomba dans le canal. Tous les efforts tentés pour le rappeler à la vie furent inutiles.

Le 7 mars 1868, c'était le P. Albéric qui paraissait devant le Souverain Juge. Il était curé, âgé de près de cinquante ans, quand il apprit que son ancien condisciple, le R. P. Dom Bernard, fondait Notre-Dame de Thymadeuc. Il lui offrit des services qui furent acceptés avec reconnaissance, et de son côté il se montra prêt à endurer généreusement toutes les épreuves et toutes les misères de la pauvre communauté naissante. Il fut nommé confesseur des hôtes et des étrangers, qui venaient en grand nombre chercher au monastère des secours spirituels et des consolations. On eut bientôt dans le P. Albéric une confiance sans bornes, et lui-même avait un zèle ardent pour le salut des âmes. Il exerça de longues années son saint ministère. Toujours aimé de ses nombreux pénitents, il leur prodigua, tant que ses forces le lui permirent, les soins les plus dévoués. Il a laissé à Notre-Dame de Thymadeuc un souvenir qui lui survivra longtemps.

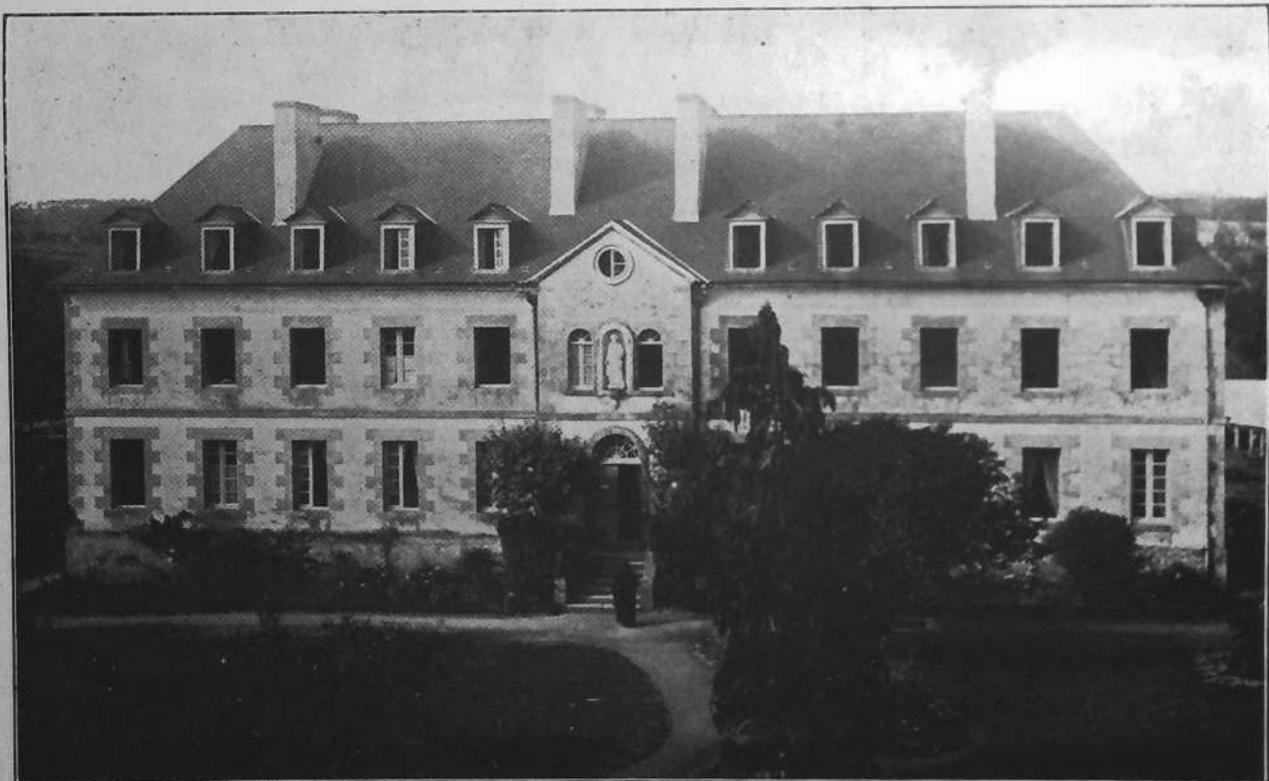
L'année suivante, mourut le F. Isidore, bon convers, remarquable surtout par son humilité, sa patience et sa charité. Dom Bernard se servait ordinairement de lui pour les courses à faire dans la maison, ainsi que pour son service personnel. « En cela, il avait un grand mérite, disait le R. P. Cyprien, car son caractère était entièrement opposé à celui du F. Isidore. L'Abbé était d'un naturel prompt et bouillant, le Frère était lent et flegmatique. Ils avaient tous les deux de quoi s'exercer à la patience. » Dom Bernard en manqua-t-il un jour?... voulut-il seulement éprouver celle de son convers?... Toujours est-il qu'il lui appliqua un vigoureux soufflet. Le bon Frère le reçut avec un calme admirable. Il occupa longtemps le poste de portier; il en profita pour donner un plus libre cours à sa compassion envers les malheureux allant jusqu'à se priver à leur intention de son léger repas du matin. Il alla enfin au Seigneur Jésus qui regarde comme fait à lui-même ce que l'on fait à ses pauvres.

L'année terrible, 1870, se passa pour Notre-Dame de Thymadeuc dans un calme parfait. On eut assurément à gémir sur les maux de la France, car le Trappiste reste toujours sensible aux revers comme aux triomphes de sa patrie, mais on n'eut point d'épreuves particulières. Le monastère ne fut converti ni en caserne, ni en hôpital. Il put donc, dans sa tranquillité habituelle, travailler à désarmer la justice de Dieu par ses prières et ses pénitences.

En 1871, la mort lui enleva l'excellent F. Joseph. Premier novice qui ait pris le saint habit à la

fondation nouvelle, il ne fut pas ébranlé par les travaux et les épreuves, qui étaient alors bien loin de lui manquer. Mais il put reconnaître que sa généreuse détermination était bénie du ciel, car son exemple fut pour plusieurs un motif de quitter le monde et d'entrer au monastère. Le Supérieur sut bientôt apprécier les rares qualités du F. Joseph et n'hésita pas à le placer à la tête des travaux les plus importants, soit pour l'agriculture, soit pour les constructions. Le bon Frère accepta avec la simplicité d'un enfant la tâche difficile qui lui était imposée et la remplit constamment avec un courage inébranlable. Très mortifié, très dur pour lui-même, en voyage il se contentait d'un morceau de pain. Très bon, très indulgent pour les autres, il faisait sentir aux animaux eux-mêmes sa patience et sa douceur. Jamais il ne frappait les chevaux, jamais il ne les rudoyait, et toujours il trouvait en eux une docilité parfaite. Aussi les recteurs du pays le donnaient-ils en chaire pour modèle à leurs trop irascibles paroissiens. En même temps, il était assidu à la prière et aux saintes lectures. Il savait par cœur, outre beaucoup de psaumes, tout l'Évangile selon saint Jean. Il mourut à la fin de nos grands désastres, mais l'avenir était sombre encore, et le F. Joseph s'en alla, disant qu'il était bon à l'heure présente de quitter cette pauvre terre.

L'année 1873 vit disparaître celui dont la douce piété a peut-être laissé les plus profonds souvenirs. Le P. Charles avait vingt et un ans, possédait de brillants talents, était doué d'un esprit vif, d'une âme très sensible, quand il quitta le Grand Sémi-



Vue de l'Hôtelierie.

naire pour venir à la Trappe. Sa santé était mauvaise. « Il sera une bénédiction », dit notre vénéré fondateur; et il le reçut quand même.

Vingt-deux ans, en effet, le P. Charles embauma notre solitude de ses aimables vertus. Le caractère propre de sa piété était une tendre dévotion envers la Très Sainte Vierge. Avec quelle ardeur il parlait de cette bonne Mère!... Ceux-là ne l'ont pas oublié qui eurent le bonheur de l'entendre. Cette joie, au reste, lui fut souvent donnée; c'est au P. Charles qu'était ordinairement confié le soin de faire les instructions sur ses mystères. C'est aussi sur l'initiative et les instances du P. Charles que, à la demande du Chapitre Général, les fêtes du Cœur Très Pur de Marie et du Saint Rosaire furent accordées par le Saint-Siège aux Trappistes de notre Observance.

Malgré sa faible santé, le bon Père exerça successivement les emplois de Sous-Prieur, d'Hôtelier, de Maître des Convers, etc... Les hôtes recueillaient précieusement les bonnes paroles qu'il leur adressait à l'occasion. Toute la communauté le regardait comme un saint. Lorsque le terrible incendie de 1863 s'arrêta tout à coup d'une façon extraordinaire, beaucoup l'attribuèrent aux prières du P. Charles, qui célébrait alors la Sainte Messe avec sa ferveur accoutumée.

Mais, la terrible maladie dont il avait apporté le germe, faisait de lents et irrémédiables progrès. Quelqu'un lui demanda un jour s'il serait content de mourir : « Oh ! oui, bien content, je n'offenserai plus le bon Dieu. » Telle fut la réponse que lui dictèrent son humilité et son amour. Au moment

qu'il semblait avoir choisi, gardant près de lui ses frères, qui ne croyaient pas à une fin si prochaine, il expira doucement le 14 mai, et alla au ciel terminer son mois de Marie. Quelque temps après, un évêque missionnaire, son ami d'enfance, s'arrêtait près de sa tombe : « Ici, disait-il, ce n'est pas le *De Profundis*, c'est le *Te Deum* ! »

Le P. Charles ne tarda pas à être suivi dans une vie meilleure par l'ami du séminaire qui lui avait montré à lui-même le chemin de la Trappe. L'année 1874 vit mourir le P. Benoît, tour à tour Sous-Prieur, Maître des Convers et des Novices de chœur. C'est par lui que le R. P. Dom Bernard voulut être assisté dans sa dernière maladie. C'est de ses mains qu'il désira recevoir le saint Viatique et l'Onction des mourants. Depuis le décès du R. P. Dom Bernard, les sentiments de haute estime et de confiance qu'inspirait à la communauté le P. Benoît, prirent tous les jours un nouvel accroissement. Une fièvre survenue à l'improviste l'enleva en quelques jours à l'affection profonde et respectueuse de ses frères. Le P. Benoît conservait précieusement une petite image de la Très Sainte Vierge. Au jour de sa réception parmi les Enfants de Marie, elle lui avait été remise par le très pieux président de la Congrégation, Ernest Renan.

Qui depuis... Rome alors admirait ses vertus.

Dans l'année 1875, Notre-Dame de Thymadeuc perdit un de ses premiers ouvriers. Le F. Joachim était entré à la Trappe de Mortagne en 1830. Au commencement de 1842, il venait rejoindre notre

vénéral fondateur. C'était un homme de beaucoup d'esprit, d'une rare intelligence, instruit dans la religion ainsi que les devoirs, les observances, les usages de la vie monastique, très apte à donner sur tous les points de la morale chrétienne et de la discipline régulière les explications les plus claires et les plus précises; plein d'aménité et de prévenance, d'une éloquence facile, propre à tous les emplois du service intérieur. Aussi ne manquèrent-ils pas de lui être confiés. Il remplit les différentes fonctions de cuisinier de la Communauté, des hôtes et des infirmes, fut chargé tour à tour de la buanderie, du vestiaire, de la laiterie, de la boulangerie, etc., etc... On dit communément dans le monde : « Douze métiers, treize misères ! » Il n'en est pas de même à la Trappe, lorsqu'on est pieux et recueilli et que, dans le cœur plus encore que sur les lèvres, on a, comme le F. Joachim, le mot qu'il répétait sans cesse : « *Charitas* ».

En 1875, Notre-Dame de Thymadeuc fit une autre perte qui fut bien sensible. Au Petit Séminaire de Tréguier, vers 1848, deux élèves, deux amis, se distinguaient par leur piété et leur vertu et exerçaient parmi leurs condisciples un aimable et fructueux apostolat. L'un d'eux vint à la Trappe, il fut le P. Robert, Sous-Prieur, dont nous avons signalé le trépas en 1855. L'autre eût bien désiré dès lors le suivre en religion; il ne put être reçu à cause de l'état déplorable de sa santé. Après la mort de son ami, il reprit ses instances. Enfin, il obtint de faire l'essai de ses forces comme auxiliaire des Trappistines de Vaise à Lyon. L'épreuve

fut favorable; il put recevoir, avec le saint habit, le nom de celui qu'il avait si chrétiennement aimé. Ses mérites et ses vertus firent confier au nouveau P. Robert diverses charges importantes et enfin celle de Prieur, qu'il garda jusqu'à la fin de sa vie. Il fut le bras droit de son Abbé, qui lui-même lui a rendu ce témoignage : « Le Supérieur avait en lui une entière confiance, et il pouvait parfaitement le suppléer dans l'administration et le gouvernement de la Communauté. Personne ne savait mieux que lui présider au travail avec intelligence, se restreindre, sans rigorisme, dans l'usage de la parole. » On admirait surtout sa modestie et son amour de la pauvreté. Il fut atteint d'une maladie de cœur et une crise subite l'emporta. Il fallut en toute hâte lui administrer les derniers sacrements, qu'il reçut avec les sentiments de piété et de ferveur qu'il avait manifestés toute sa vie.

Nous ne pouvons nous arrêter à chacun de ces bons religieux d'autrefois. Sur sept qui nous quittèrent en 1879, nous ne citerons que le F. Joseph, novice de chœur.

Il était prêtre et venait de sortir du Séminaire quand il pressentit que le terme de sa carrière était déjà proche. Il renonça alors aux commodités du siècle, aux bons soins de sa famille, et implora la faveur d'être reçu comme novice. Mourir et reposer au milieu des Trappistes était tout son rêve de la terre.

On était au saint jour de Pâques, a chanté notre vieux barde, le fécond P. Antoine,

« Et Joseph, sur son lit tourné vers l'orient,
Contemplant le soleil qui montait souriant,
Et dont les premiers feux, par la fenêtre ouverte,
Illuminaient son front, sa tête découverte...
Les clochers d'alentour, en un gai carillon,
Annonçaient à l'envi la résurrection,
Lorsqu'en son Paradis Dieu fit signe qu'il vienne...
Le prêtre murmura : « Partez, âme chrétienne ! »
A cet ordre aussitôt le saint moine obéit,
Il inclina la tête et puis rendit l'esprit... »

Ainsi s'écoulèrent plusieurs années : grands travaux, bonnes récoltes ici-bas, avec de temps en temps un départ pour le ciel. Nos Pères étaient heureux, si nous en croyons du moins la sagesse humaine. Ne dit-elle pas : « Heureux ceux qui n'ont pas d'histoire ! » Il leur manquait un bonheur plus grand, et ils allaient le goûter. Le divin Maître a dit : Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice !...

* * *

Le 6 novembre 1880, il s'agissait d'exécuter, contre les religieux de Notre-Dame de Thymadeuc, les décrets du 29 mars qui, au nom de la liberté, prétendaient les empêcher de servir Dieu à leur guise et ordonnaient de les chasser de chez eux.

Dès cinq heures du matin, arrivaient à Rohan trois compagnies du 116^e d'infanterie de Vannes, deux escadrons du 7^e hussards de Pontivy et plusieurs brigades de gendarmerie, ayant à leur tête un commandant et un capitaine.

A leur arrivée, ces troupes occupèrent toutes les voies qui conduisaient à l'Abbaye, avec défense

formelle de laisser passer, et des sentinelles, échelonnées tout autour du monastère dans un rayon de deux kilomètres, empêchaient tout accès aux habitants des communes voisines.

La Communauté s'était levée à deux heures comme de coutume, et avait psalmodié l'office de la nuit; les messes avaient été dites le plus tôt possible. On attendait.

Devant la porte extérieure la foule était nombreuse. Les vieillards se demandaient avec effroi si l'on allait revenir aux scènes sanglantes des temps révolutionnaires. Une mère disait à son jeune enfant de bien regarder, afin de se souvenir un jour comment on souffrait pour son Dieu; d'autres priaient à genoux.

Les soldats arrivent et chargent la foule. Du sein de la multitude s'élève un cri immense : « Vivent les Trappistes ! A bas les décrets ! Vive la liberté ! » Mais il faut reculer dans l'intérieur du bois et bientôt même évacuer le verger y attenant. Cette dernière opération ne se fit pas toutefois sans encombre. Sous les pommiers serrés, aux branches basses et touffues, le malin paysan se gaussait du cavalier fort embarrassé de sa monture; l'infanterie vint à la rescousse; puis, hussards et fantasins cernèrent la clôture.

A sept heures environ, des voitures amenèrent les exécuteurs, les commissaires et leur escorte de crocheteurs réquisitionnés à Pontivy. A ce moment les cent cinquante personnes qui se trouvaient dans le monastère pour assister les religieux se dispersent et chacun se rend au poste qui lui a été assigné. Les Pères et les Frères Trappistes

vaquaient à leurs occupations habituelles : les uns étaient aux fourrages, les autres aux écuries, d'autres à la laiterie, à la forge, au jardin, etc... Quelques Pères étaient à l'église; le Révérend Père et les propriétaires de la maison allaient se réunir au Chapitre.

Le Préfet, accompagné du Sous-Préfet de Ploërmel, se tenait prudemment à la gendarmerie de Rohan sous la protection du brigadier. Un piquet d'infanterie gardait le pont.

Les opérations commencent. On sonne : « Qui est là, dit le Frère portier.

— Je suis le commissaire de police, et je viens, en vertu d'un arrêté de M. le Préfet du Morbihan, faire exécuter les décrets du 29 mars.

— Je vais, répondit le Frère, chercher le Révérend Père Abbé. »

On n'eut pas la patience d'attendre quelques instants. « Ils veulent nous faire pauser », dit une voix du dehors. On fait immédiatement les trois sommations et l'on se met à frapper la porte à coups redoublés. Le maire de la commune proteste en vain. Un crocheteur escalade la porte, et les deux battants, chassés de leurs gonds, offrent par le haut une brèche entr'ouverte lorsque l'Abbé se présente.

« Il est bien étrange, dit-il, qu'on ait déjà à moitié démoli cette porte avant l'arrivée du Supérieur et sans avoir reçu de lui un mot de réponse. »

Alors une figure apparaît à l'ouverture de la porte :

« Êtes-vous Monsieur le Supérieur ?

— Oui, sans doute, je le suis. Qui êtes-vous ?

— Je suis le commissaire de police, je viens exécuter l'arrêté de M. le Préfet du Morbihan..., etc.

— Montrez vos pièces.

— Je les montrerai quand je serai en face de vous et de votre conseil, si vous en avez un.

— Avez-vous un mandat judiciaire?

— Voulez-vous ouvrir, oui ou non?... Allons, vous autres, commencez. »

Le crocheteur à cheval sur la porte saute à terre dans l'intérieur, enlève les appuis, les madriers, fait sauter les cadenas, et ses complices achèvent de renverser la porte.

M. Zudaire, avoué, conseil du Révérend Père, dit alors : « Nous constatons, Monsieur le Commissaire, que vous commettez, vous et les vôtres, l'escalade et l'effraction du monastère. »

La porte ayant cédé, le commissaire et les serruriers se précipitent dans l'enceinte, suivis de la force armée.

Alors M. Coquantif, maire de Bréhan-Loudéac, ceint de son écharpe, se place au-devant du commissaire et des gens qui l'accompagnent et les force à l'écouter.

« Je viens comme maire de Bréhan-Loudéac, seul vrai représentant de la loi ici, dit-il, pour protester contre l'acte de violence qui va s'accomplir. On s'apprête à violer le domicile de mes administrés; je requiers la force publique de s'opposer à ce que cet acte coupable s'accomplisse. Je fais en ce qui concerne ma commune toutes réserves et décline toutes responsabilités pour les dégâts qui vont être commis. »

Le commissaire ordonna aussitôt aux gendarmes de conduire le maire hors de la clôture.

Notons en passant que, si l'expulsion avait eu lieu deux ou trois jours plus tôt, ainsi qu'on s'y attendait, sept maires des communes voisines, munis de leurs insignes, auraient accompagné M. Coquantif et protesté avec la même énergie.

Cependant, les agents de l'autorité continuent leur marche pour l'exécution des fameux décrets : en tête, s'avance le commissaire de police de Josselin, ceint de son écharpe, assisté du commissaire central de Lorient, sans insignes, et d'un secrétaire de la Préfecture; le commandant et un capitaine de gendarmerie les escortent avec les gendarmes et quelques soldats. M. Gicquel, huissier à Rohan, et quatre témoins les suivent. On essaiera plus tard de les écarter. Les paroles fermes de M. Gicquel rendront ces efforts vains, et jusqu'à la fin ils pourront librement dresser leur procès-verbal de constat.

Alors, l'œuvre d'iniquité commence. On enfonce la porte d'un couloir qui donne accès dans la maison, on traverse le cloître et l'on arrive à l'église, où quelques Pères et leurs amis chantent le *Parce Domine*. La porte du chœur des Frères est brisée. Là se trouvent le F. François de Sales, deux autres Pères et quelques témoins. Les gendarmes envahissent le chœur et font sortir, de la manière la plus brutale, les Pères d'un âge déjà fort avancé et tous ceux qui les accompagnent. Un piquet de soldats, baïonnette au canon, les refoule tous jusqu'au delà de la porte principale. Les Pères sont salués profondément par les officiers qui se

trouvent sur leur passage et embrassés par ceux qui ont partagé leur expulsion, tandis que la foule les acclame et les conjure à grands cris de vouloir bien les bénir.

Deux honorables laïcs, MM. de Kersauzon et Delebecque, sont arrêtés; ils ne seront relâchés qu'après avoir été laissés trois heures sous la surveillance d'un gendarme.

Dans l'église cependant, se continuait, alternant avec les versets du *Miserere*, le chant du *Parce*. Alors le Saint-Sacrement est transporté dans la petite chapelle de l'infirmerie. Un bien modeste cortège s'est formé et, lentement, forcé même parfois de s'arrêter, il suit ce cloître jusque-là témoin de nos belles processions de la Fête-Dieu, où Jésus passe par un chemin de fleurs, tandis que l'encens brûle et que retentissent les chants de ses fidèles amis. Quand le saint Ciboire a été déposé dans l'humble tabernacle, ceux qui l'ont apporté reçoivent leur salaire; ils sont brutalement expulsés par les gendarmes, mais accueillis au dehors avec les mêmes marques de sympathie indignée que les premiers.

Lorsqu'ils en ont fini avec l'église, les agents se mettent à parcourir la maison. Ils visitent toutes les pièces, tous les appartements, forçant les serrures et brisant les portes. Ils saisissent les religieux qu'ils rencontrent; puis, pour éviter les scènes de l'extérieur, ils les font maintenant emmener au réfectoire, grande salle qui sert provisoirement de prison. On agit de la même manière dans les ateliers et les bâtiments d'exploitation.

La conduite des religieux était bien simple. Ils

répondaient aux sommations par le silence et opposaient une résistance passive, cédant à la force et montrant eux-mêmes, à l'occasion, le chemin de la prison au gendarme égaré. Il ne sortit de leur bouche aucun mot de plainte ou de colère, bien que les insultes ne leur fussent pas toujours épargnées. Tel soldat altéré s'en alla avec son bidon rempli par les soins d'un charitable prisonnier.

Pendant cette visite du monastère, il se passa un incident qui montre bien jusqu'où peuvent aller les absurdes préjugés. Le commissaire, qui cherchait en vain le Père Abbé, pénétrait dans le cloître lorsqu'un gendarme l'aborde et lui confie d'une voix brisée par l'émotion : « Tenez, il y en a un là qui m'a dit par la serrure : « Ouvrez ! je suis « là depuis plus d'un an ! » Et le bon gendarme soupire : « Il sera bien aise de sortir, celui-là. » Pas de doute, c'est la prison; dans un sombre cachot gémit une victime du fanatisme de ses confrères. Vite, on essaie du crochet, c'est en vain. Alors, les barres de fer fracturent la porte, et l'on se trouve devant une cage d'escalier. Une autre porte est encore brisée... Personne... Le commissaire n'est pas content... Pandore, tu n'auras pas la sardine blanche !

Il restait cependant la salle du Chapitre, dont les agents avaient peine à trouver la porte. Là, avec le Révérend Père et les religieux propriétaires de Thy-madeuc, s'étaient retirés, dès le commencement de l'invasion, une trentaine d'ecclésiastiques et de laïcs des plus honorables de la contrée, ainsi que M. le duc de Rohan, M. le vicomte du Noday, MM. Delangle, de Loudéac, M. Bouché, de Pon-

tivy, etc., etc. Depuis sept heures et demie jusqu'à dix heures, tous étaient dans l'attente.

Enfin, un intelligent gendarme les aperçut par une fenêtre et finit par trouver la porte. On entend les sommations. Le Révérend Père y répond par une protestation énergique. La porte est forcée; les commissaires entrent avec les gendarmes de leur cortège et veulent d'abord expulser les témoins. Ceux-ci refusent formellement, de sortir, et après quelques paroles fermes de M. de Thuault et de M. Bouché, on les laissa.

M. Zudaire proteste au nom du droit et de la loi, et donne connaissance au commissaire central des titres de propriété. Il réclame le maintien dans la maison, outre les religieux propriétaires, des malades et d'un certain nombre de Frères dont le concours est indispensable pour l'exploitation agricole et le soin du bétail. La demande est admise en principe. On se rend au réfectoire, on y arrête la liste des religieux qui resteront; les expulsés sont au nombre de dix-sept.

L'opération terminée, le commissaire central sort quelques instants. Dans la vaste salle, pleine des témoins et des amis des religieux, en même temps que d'agents, de gendarmes et de soldats, règne un profond silence. M. l'abbé Gazio, recteur de la paroisse, prend la parole et, d'une voix vibrante, prononce la protestation qui suit :

« En ma qualité de recteur de Bréhan-Loudéac, je tiens à joindre à celle du Révérend Père Abbé ma protestation indignée. Je ne veux pas que l'Église, que le diocèse de Vannes, Monseigneur notre Évêque, puissent me reprocher « de n'être pas

« monté contre l'iniquité de ne m'être pas opposé « comme un mur pour la maison d'Israël ».

« Au nom de la conscience, dont vous violez la liberté; au nom de l'Église, dont vous foulez aux pieds tous les droits; au nom de ma paroisse, que vous privez des plus précieux secours spirituels et temporels; au nom des pauvres de la contrée, que vous jetez dans la misère en expulsant leurs généreux bienfaiteurs, je proteste de toute l'énergie de mon âme contre les violences sacrilèges dont vous vous rendez coupables ce matin, en outrageant les personnes et en violant les choses consacrées à Dieu. »

« Vous avez aujourd'hui le droit de la force, mais nous avons pour nous la force du droit, qui prévaudra toujours. N'en doutez pas, cette solitude que vous ravagez, que vous profanez maintenant, refleurira bientôt; les tribus d'Israël que vous dissipez se réuniront à nouveau, et vous n'aurez réussi qu'à attirer sur vous les excommunications portées par la sainte Église, le mépris et l'indignation des honnêtes gens et « à couvrir vos faces d'ignominie ».

Des applaudissements éclatent. Pas une voix ne réclame. Soudain, M. Augustin Boscher-Delangle, cédant à un mouvement d'indignation, s'écrie qu'il proteste avec énergie contre l'association de l'armée française à une si honteuse besogne. Un maréchal des logis de gendarmerie, changeant complètement le sens de cette protestation, y voit une injure à l'armée. Malgré les réclamations de l'assemblée, il arrête M. Delangle. Celui-ci est donc emmené hors de la clôture par

les gendarmes. Sa jeune épouse l'aperçoit, traverse les rangs des soldats qui croisent la baïonnette pour l'arrêter; elle arrive jusqu'à lui, l'embrasse et le félicite de sa belle protestation dont elle est fière. Conduit à Rohan entre deux gendarmes, M. Delangle comparait devant le substitut de Ploërmel et le préfet du Morbihan et, après interrogatoire, est remis en liberté.

Enfin, le commissaire se dirige vers l'église, annonçant qu'il va y apposer les scellés. On lui fait remarquer que ce n'est pas une chapelle publique, mais privée. Il le reconnaît et dit que, bientôt, sans doute, ordre sera donné de les lever.

Les religieux condamnés à l'expulsion sont emmenés deux à deux par les gendarmes. C'est en pleurant qu'ils se séparent de leurs frères. Au loin, dans le bois, en arrière de la ligne de vedettes formée par les hussards, des groupes s'agitent et des cris retentissent. C'est un Père, un Frère qui arrive. Il est aussitôt entouré par la foule, qui se jette à genoux, et qui, en acclamant les victimes, maudit les persécuteurs.

Tout est fini. Les crocheteurs, avec leurs glorieux instruments, s'éloignent; les hussards prennent la route de Pontivy; mais les officiers ne veulent pas partir sans exprimer aux religieux leur profonde douleur.

Les expulsés se réunissent dans la cour de la ferme de la Ville-Ruault (1), puis ils gagnent le Quengo, où M. de la Horie, par une générosité dont Notre-Dame de Thymadeuc ne perdra jamais

(1) Ce village a complètement disparu.

le souvenir, leur offre l'hospitalité. Là, ils auront un magnifique logement pour la nuit, l'avantage immense d'un enclos, une très jolie chapelle; enfin, ils ne seront pas éloignés de leur monastère.

« Qu'avaient-ils donc fait, disait un excellent journal du pays, qu'avaient-ils fait ces hommes qui depuis quarante ans vivaient ensemble, pour être ainsi expulsés, séparés les uns des autres? Ils n'avaient fait que du bien... Donner du pain à ceux qui ont faim, consoler ceux qui pleurent, soulager ceux qui souffrent, faire pénitence pour les âmes des autres, mener une vie sainte et austère, tels étaient leurs crimes. Cela suffisait aux yeux des hommes qui ont en horreur tout ce qui est saint, noble et beau. »

Mais, dans le cœur des expulsés, il n'y avait ni amertume, ni fiel. Le maire de Rohan, M. Joannic, savait parfaitement interpréter leurs sentiments. Les soldats du 116^e étaient restés dans sa petite cité pour y passer la nuit. Quand le moment de faire la soupe fut venu, pas de légumes!... « Allez à Thymadeuc, leur dit le digne magistrat. — Est-ce possible après une pareille journée? — Allez!... les moines ne gardent pas rancune. »

Bien volontiers, assurément, ils pardonnaient; mais pourtant les expulsés songeaient à leur cloître tant aimé; ils étaient tristes, et l'un d'eux se faisait l'écho de tous lorsqu'il disait :

« Laissez, laissez fleurir la rose sur sa tige
Et l'âme solitaire au pied du saint autel;
Ne chassez pas de l'air le ciron qui voltige,
Ni le pauvre Bon Dieu de son trône éternel...
Laissez, laissez au ciel ses étoiles sans nombre,
Ses voiles à la nuit, ses flots à l'Océan,

Au soleil sa lumière, à nos grands bois leur ombre,
 Son amour à Jésus, sa malice à Satan...
 Dieu fait bien ce qu'il fait, n'espérez pas mieux faire;
 Au serpent son venin, à l'abeille son miel,
 Au riche comme au pauvre, à chaque être sa sphère,
 Le soldat à son camp et le moine à son ciel. »

*
 * *

Si, dans la journée du 6 novembre, le cœur du R. P. Cyprien avait eu à subir une bien terrible épreuve, les consolations ne lui firent pas défaut. Depuis la promulgation des décrets, que de marques éclatantes de sympathie, de vif et généreux attachement, avaient été données au monastère!... Dès le printemps, des pétitions couvertes de signatures avaient été envoyées au Sénat. Vers les derniers jours de juin, des réunions nombreuses de nuit et de jour s'étaient tenues dans la clôture et dans les bois, alors que l'on craignait déjà l'expulsion. Dans la semaine qui précéda l'attentat, quelle affluence autour des religieux! Que de précautions, quelle prudence il fallut pour modérer l'ardeur d'une population si profondément chrétienne!... Et si, le jour même, dès le matin, toutes les avenues n'avaient pas été interceptées par la troupe, le concours eût été immense.

Nous voudrions redire ici les noms de toutes les personnes honorables qui ont offert à nos Pères expulsés des lieux de retraite, citer les témoins, les amis qui les ont si vaillamment assistés. Le cadre de cet ouvrage ne nous le permet pas; mais, qu'ils le sachent bien, tous ces noms sont conservés au monastère, ils sont gravés dans les cœurs, et

surtout, ce qui vaut mieux, ils sont inscrits dans les livres du bon Dieu.

Dès le lendemain de la grande journée, Dom Cyprien reçut une visite qui le toucha profondément. Deux officiers du 7^e hussards venaient présenter les excuses et les regrets du régiment pour la part qu'il avait été contraint de prendre à l'attentat de la veille. Le 116^e aurait eu davantage à se faire pardonner. Il est revenu depuis à Thymadeuc, en 1890, à l'occasion des grandes manœuvres. Plusieurs centaines d'hommes furent logés au monastère, et les meilleurs rapports de cordialité régnèrent entre soldats et religieux.

Combien de ceux qui furent associés à cette iniquité ont avoué depuis qu'ils ne l'avaient fait que malgré eux, par nécessité de position! Ils n'avaient pu suivre l'exemple de cet entrepreneur de Pontivy, chef d'un nombreux personnel, et qui avait énergiquement repoussé la démarche tentée près de lui, en déclarant que celui de ses ouvriers qui participerait à l'œuvre néfaste serait immédiatement congédié.

Le héros de la journée avait été le maire de Bréhan. Il ne tarda pas à en être récompensé. Le 9 novembre, il répondait au préfet, qui venait de le suspendre de ses fonctions, par une lettre admirable de dignité et d'énergie que nous tenons à citer ici tout entière.

« Bréhan-Loudéac, le 9 novembre 1880.

« Monsieur le Préfet,

« J'ai reçu hier la dépêche que vous m'avez fait porter par un gendarme, m'avertissant que, par un arrêté du 6 courant, je suis suspendu pour deux mois de mes fonctions de maire de Bréhan-Loudéac.

« La dépêche ne donne pas les motifs de cette mesure, mais il est évident que je suis frappé à cause de ce qui s'est passé samedi dernier à la Trappe de Thymadeuc.

« Investi par la confiance de mes concitoyens des fonctions de maire, j'ai toujours cru que mon devoir était de protéger mes administrés, de veiller au maintien de l'ordre, au respect des personnes et de la propriété.

« Vous m'avez mis dans la nécessité de remplir ce devoir samedi; je suis heureux et fier de n'y avoir pas manqué.

« Le jour des réparations, que vous hâtez par vos actes, arrivera bientôt, et alors on jugera avec justice qui a rempli son devoir en cette horrible circonstance.

« En attendant, je me félicite de n'avoir plus aucun rapport avec ceux qui ont commandé, organisé, exécuté les infamies auxquelles j'ai eu l'honneur de m'opposer dans la mesure de mes forces.

« Le maire suspendu de Bréhan-Loudéac,

« COQUANTIF. »

Le conseil municipal suivit l'exemple de son chef et protesta comme lui dans une de ses délibérations; il eut le même sort. Mesures inutiles du reste... Ces vaillants chrétiens avaient derrière eux les électeurs de la commune.

Peu à peu, cependant, les premières rigueurs s'adoucirent. Le 1^{er} décembre, les scellés furent levés. Les religieux expulsés venaient tous les jours au monastère prendre part aux rudes travaux de leurs frères, puis retournaient à l'hospitallerie demeure du Quengo. Mais, aller coucher chaque soir à plus de 2 kilomètres de distance, sous la pluie, sous la neige, au milieu de la plus dure saison, parut enfin dépasser même les intentions du Gouvernement, qui entendait positivement que l'exploitation fût conservée. La nuit de Noël, les expulsés restèrent à l'hôtellerie. Après les fêtes, ils s'installèrent dans les bâtiments extérieurs, où sont ordinairement les ouvriers. On informa la préfecture. La lettre ne demandait pas de réponse, on n'en reçut aucune. Qui ne dit mot consent. La conclusion fut que la présence des expulsés était tolérée. Si, en effet, le pouvoir devait donner des marques d'improbation, il avait à le faire le plus tôt possible, d'autant plus que les occasions ne lui manquèrent pas.

Les expulsés continuèrent de porter l'habit séculier. Hors le temps du travail, ils endossaient la coule ou la chape, vêtements extérieurs des religieux, afin d'éviter une différence trop sensible. Les cloches restaient muettes, on ne recevait plus de retraitants, on ne donnait plus l'hospitalité aux voyageurs.

Cet état de choses dura encore près de deux ans; il est facile de comprendre combien il devait contrister le cœur de l'excellent Abbé.

Le 29 mars 1882, mourut à Notre-Dame de Thymadeuc un pieux et vénéré serviteur de Dieu, M. Joseph-Marc-Marie de Kersauson de Pennedreff, ancien magistrat et député du Finistère. Il était l'hôte du monastère depuis vingt-trois ans. Dom Cyprien lui consacre dans son Mémorial quelques pages qui commencent ainsi :

« Hommage de nos plus vifs sentiments de respect et de vénération à ce fervent chrétien qui, durant de longues années, nous a édifiés par l'excellence de ses vertus et honorés des marques les plus particulières de son affection. »

Né en 1798, M. de Kersauson remplit avec distinction les charges de la magistrature à Morlaix et à Brest. Représentant du Finistère à l'Assemblée Constituante de 1848, il fit partie de cette majorité énergique qui nous sauva du socialisme. A l'âge de soixante ans, il quitta le monde pour se retirer à Notre-Dame de Thymadeuc. Il se séparait de tout ce qu'il avait de plus cher, de ce qui avait fait jusque-là et pouvait faire encore le bonheur de son existence. Ne pouvant, à cause de son grand âge, embrasser notre genre de vie, il voulut du moins s'y associer de la manière la plus intime et s'unir constamment aux exercices de la communauté, autant du moins que pouvait le permettre son séjour à l'hôtellerie. Dans nos observations, nos prières, nos offices, nos cérémonies, rien ne lui était indifférent, il y prenait toute la part qu'il lui était possible. Il s'intéressait aux

travaux du monastère, à ses épreuves; son nom a été cité dans le récit de la journée du 6 novembre. Nous ne pouvons entrer dans le détail de ses bonnes œuvres et de ses vertus, parler de sa foi si vive, si efficace, si ferme, de sa charité qui créa la Conférence de Saint-Vincent de Paul à Rohan, soulagea tant de misères et consola tant de douleurs. Quelques jours après sa mort, Mgr Anselme Nouvel, le saint évêque de Quimper, écrivait à notre digne Supérieur : « J'aimais beaucoup mon bon cousin de Kersauson; c'était une âme droite et ne cherchant que Dieu. »

En 1884, le 2 novembre, ce fut le P. Théodore qui passa à une vie meilleure. Notre-Dame de Thymadeuc ne perdra jamais le souvenir de ce que fut ce vaillant compagnon de son vénéré fondateur, quelle part il prit aux travaux et aux sacrifices des premiers temps. Sa santé le força enfin à renoncer aux occupations du dehors; mais, jusqu'à la fin, il resta chargé du secrétariat et de l'infirmerie. Il trépassa dans la soixante-onzième année de son âge, après avoir passé près de cinquante ans en religion.

Le bon P. Théodore était le dernier représentant de la première génération de Notre-Dame de Thymadeuc, si nous pouvons ainsi parler. La seconde allait presque tout entière disparaître en même temps.

Déjà, dans le cours de 1887, le monastère avait perdu le P. François de Sales, prêtre lorrain qui était venu rejoindre les deux amis dont nous avons parlé, ses élèves au temps passé; à l'un il avait enseigné les éléments du latin, à l'autre ceux

du plain-chant. Le P. François de Sales remplit d'importantes fonctions dans la communauté et fut longtemps confesseur des hôtes. De tout le pays on avait aussi recours à lui comme à un excellent architecte.

Le 20 décembre, le R. P. Cyprien tomba malade. Il répétait à tous qu'il ne souffrait nullement, et se disait toujours très bien mais seulement affaibli. Il était calme, tranquille, content d'aller célébrer la fête de Noël en paradis, si le bon Dieu le voulait. Dans ses moments de délire, il se proclamait le plus heureux des hommes. Enfin, les yeux fixés sur son crucifix, qu'il contemplait depuis une heure avec l'expression d'un amour ineffable, il s'endormit doucement dans le Seigneur, en la Vigile de Noël.

A cette nouvelle, Mgr Bécél, évêque de Vannes, s'empressa d'écrire au P. Prieur : « Votre dépêche me cause une douleur d'autant plus vive que j'étais loin de m'attendre à un pareil malheur. Nous faisons une perte difficile à réparer. Ce qui me console, c'est que nous avons un protecteur de plus au ciel. Il nous est permis de le croire.

« Cependant, mon Révérend Père, nous devons prier pour cette âme d'élite... Pleurons, mais non pas comme ceux qui n'ont plus d'espérance. La nôtre est fondée sur la vie si bien remplie de votre bien-aimé Père. Il était pour moi un ami sûr et dévoué. En lui écrivant hier pour lui offrir mes vœux à l'occasion du nouvel an, je ne me doutais pas qu'il venait d'entrer dans son éternité. Elle sera bienheureuse pour lui, j'en ai l'intime conviction,

et je me surprendrai souvent à invoquer son assistance auprès de Dieu. »

Les funérailles eurent lieu le mardi 27 décembre. L'office fut présidé et la messe solennelle chantée par Mgr l'évêque de Vannes, toujours si bon et si dévoué pour notre monastère, et qui avait voulu apporter au cher défunt le tribut de sa vénération, consoler dans leur profonde douleur les religieux dont il était le Père.

Le Révérendissime Abbé de Melleray, Vicaire général de la Congrégation, le R. P. Abbé de la Grande-Trappe, Père immédiat du monastère, celui de Bricquebec, compatriote et ami de Dom Cyprien, étaient accourus en toute hâte pour assister à la funèbre cérémonie. Un grand nombre de prêtres, un millier de laïcs, venus de tous les points de la paroisse et des paroisses environnantes, se pressaient dans l'église de l'abbaye.

Avant les absoutes, Monseigneur rendit, avec cet accent du cœur dont il avait le secret, un bel hommage aux vertus du R. P. Cyprien; il exalta surtout sa douceur et son humilité. L'inhumation se fit ensuite avec le même cérémonial que celle de son prédécesseur, Dom Bernard.

Ainsi que l'avait dit Monseigneur, le vénéré défunt avait été l'homme véritablement juste; il avait appris du divin Maître à être doux et humble de cœur. Et le R. P. Abbé de la Grande-Trappe ajoutait que le gouvernement de Dom Cyprien avait été celui de la douceur.

Il était doux dans son regard, dans son sourire, doux surtout dans son cœur. « Un de ses religieux, rapportait M. le Recteur de Bréhan, nous disait

que de ce cœur d'or il ne sortit jamais ni aigreur, ni indignation, il n'avait point de fiel. » Cette douceur brilla dans tout son éclat le jour surtout où furent dispersés ses enfants bien-aimés.

Son humilité était vraie, simple, sans affectation, s'ignorant elle-même. Il était toujours content, se trouvant toujours trop bien, ne s'excusant jamais, plein de mépris pour lui-même.

Sur cette base solide de l'humilité s'élevait une patience à toute épreuve; parfois, on aurait même désiré le voir plus sévère.

Il aimait la Règle avec passion. Il l'étudiait depuis cinquante ans, il y trouvait toujours, disait-il, des beautés nouvelles, et il la pratiqua jusqu'à son dernier jour. « Il en avait, disait le Révérendissime Abbé de Melleray au soir de ses funérailles, il en avait le véritable esprit, esprit de discrétion et de modération, s'éloignant également des extrêmes »; de sorte que, sous sa conduite, les forts désiraient faire davantage, et les faibles n'étaient pas découragés.

Dans son extrême humilité, il n'avait point pris d'armoiries; mais il y avait un emblème et une devise qu'il affectionnait et qui étaient bien son blason : un cœur percé d'une flèche avec ces mots : « De part en part. »

Le R. P. Cyprien n'avait point le génie entreprenant et industriel de son vénéré prédécesseur. Il ne consentit qu'à regret et pressé par les circonstances, à l'acquisition des fermes du Goulet et de la Ville-Ruault. Il ne se mit également à construire que forcé par la nécessité. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il n'eut pas l'intel-

ligence des travaux manuels. Lorsque l'on construisit la grange du monastère, son avis ne fut pas d'abord celui des gens du métier : il l'exposa bien simplement, bien humblement. On le suivit, et on ne tarda pas à s'en réjouir et à s'en féliciter.

Ses goûts et ses aptitudes l'eussent porté de préférence aux œuvres de l'esprit. Il a laissé quelques opuscules qui n'ont pas été publiés, mais qui restent classiques dans notre monastère. Voici leurs titres :

Notice sur la Trappe de Thymadeuc, son cimetière et les morts qui y sont enterrés.

Catéchisme de la vie monastique.

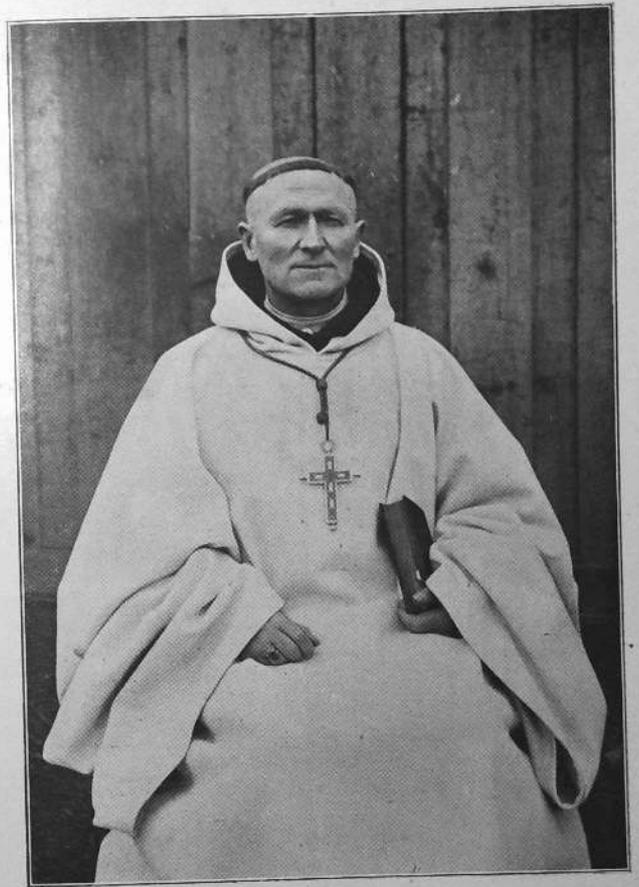
Mémorial sur la Règle de saint Benoît.

On retrouve dans ces modestes travaux la clarté, la précision, qui faisaient dire autrefois aux élèves de Villiers-le-Sec : « Enfin, nous avons un professeur ! » On y rencontre surtout la prudence, l'onction, la piété, qui caractérisent les saints.

Le même jour que son bien-aimé Père, un Frère convers trépassait. Huit jours après, le 1^{er} janvier 1888, c'était le P. Georges, le défricheur de Thymadeuc. Il avait rejoint à la Trappe le P. Ange, son ami; celui-ci, le 9 janvier, le suivait dans la tombe. Au mois de mars, deux de nos Frères allaient encore être moissonnés par la mort.

L'épreuve fut grande, mais la Providence n'abandonne pas ceux qui mettent en elle leur confiance. Les hommes passent, d'autres sont envoyés par le bon Dieu, et le monastère ne meurt pas.

Bibliographie : Archives de l'Abbaye de Notre-Dame de Thymadeuc.



Le R. P. Dom Bernard Chevalier,
troisième Abbé.

CHAPITRE V

DOM BERNARD CHEVALIER, II^e DU NOM, TROISIÈME ABBÉ DE NOTRE-DAME DE THYMADEUC (1888-1912).

Son élection. — Première bénédiction abbatiale à Notre-Dame de Thymadeuc. — L'union des trois Congrégations. — La nouvelle église. — Le Petit Clairvaux. — Élection de Dom Bernard à La Grande-Trappe.

Ce fut le 26 janvier 1888 que les religieux de Notre-Dame de Thymadeuc se réunirent, sous la présidence de leur Père Immédiat, Dom Étienne, Abbé de la Grande-Trappe, pour procéder à l'élection canonique du successeur de Dom Cyprien. Leurs suffrages se portèrent sur le jeune Prieur du monastère, le P. Bernard Chevalier, qui déjà, par ses qualités intellectuelles et ses hautes vertus monastiques, leur était apparu comme tout désigné pour marcher à leur tête, en même temps que le plus apte à porter vaillamment sur ses épaules les lourdes responsabilités de la charge abbatiale.

Ce choix fut pourtant dès l'abord invalidé, l'élu n'ayant pas encore émis ses vœux solennels. Mais lorsque, le 21 mars, les religieux se réunirent pour un nouveau scrutin, il était en règle et recueillait l'unanimité des voix. Il fut installé solennellement

le 9 avril par M. l'abbé Jégouzo, vicaire général de Vannes, agissant sur délégation de Dom Eugène, abbé de Notre-Dame de Melleray, lui aussi vicaire général de la Congrégation, qui portait alors le titre de Congrégation de la Nouvelle Réforme de Notre-Dame de la Trappe. Il n'avait pas trente-huit ans.

François-Louis Chevalier naquit le 7 août 1850 à Cesson, au diocèse de Saint-Brieuc, presque à l'ombre de la cité épiscopale. Appartenant à une famille foncièrement chrétienne, il se fit remarquer dès son enfance par le sérieux de son caractère et l'ardeur de sa piété.

Il fréquenta d'assez bonne heure, comme externe, l'école Saint-Charles que Mgr Le Mée venait de fonder à Saint-Brieuc, et il s'y trouvait encore lorsqu'elle fut confiée en 1869 à la direction des fils de saint Dominique.

Il y brilla toujours par sa vive intelligence, la promptitude de son esprit et sa ténacité au travail. Sous les dehors les plus simples, il cachait des qualités remarquables qui ne tardèrent pas à le placer à la tête de sa classe, à lui mériter l'affection de ses maîtres et l'admiration de ses condisciples. Ses études furent excellentes.

Toutefois, ce fut surtout par son ardent amour de la Très Sainte Vierge qu'il sut se distinguer entre tous, amour filial, plein de confiance, et qui ira toujours croissant jusqu'à la dernière minute de sa vie. De bonne heure, il fit partie de la Congrégation de Notre-Dame d'Espérance et il s'acquitta de ses obligations de congréganiste avec une fidélité exemplaire. Aussi, ses études terminées,

ne fut-on pas surpris de le voir prendre le chemin du Grand Séminaire.

Il fut là ce qu'il avait été au collège, un modèle de régularité et de travail, aussi estimé de ses directeurs que de ses confrères.

Ordonné prêtre le 17 décembre 1875, il fut immédiatement placé comme précepteur dans la famille de Belleissue, puis dans la famille Perrio, qui, dans la suite, se plurent à rendre hommage à sa science et plus encore à sa vertu.

En l'une et l'autre de ces familles, le monde s'était présenté à lui sous les couleurs les plus favorables. Il s'y était trouvé dans une atmosphère qu'une vie catholique intense rapprochait, dans une mesure qu'il était difficile de dépasser, de l'atmosphère même du Séminaire. Fait curieux, ce fut peut-être une des choses qui orientèrent ses pensées vers une existence plus austère et plus rude. Pour maintenir la supériorité que lui imposait sa qualité de clerc, il lui sembla qu'il ne pouvait mieux faire que d'aller frapper à la porte de la Trappe.

Sa résolution s'était définitivement fixée pendant les vacances de 1876. A cette époque, en effet, il était venu accompagner un de ses confrères au monastère de Notre-Dame de Thymadeuc. Tous deux désiraient visiter cette sainte maison et s'édifier en contemplant la vie austère des religieux. Le calme de cette existence sanctifiée par la prière et le travail, les mérites de cette vie de sacrifices compensés par tant de paix et de consolation agirent immédiatement sur son cœur. « J'y reviendrai, dit-il, et j'y resterai. »

Cependant, ce ne fut qu'après avoir vaincu les résistances de son évêque, Mgr David, qui perdait en lui un sujet d'élite, qu'il put réaliser son pieux dessein.

Le 31 juillet 1877, il se présentait à la porte du monastère, demandant humblement son admission au noviciat. Le recteur de sa paroisse, M. l'abbé Gourio, qui l'estimait beaucoup et avait tenu à l'accompagner, ne put s'empêcher de dire, en le présentant à Dom Cyprien : « Mon Révérend Père, c'est un futur abbé que je vous amène là. » Il fut bon prophète.

Le 6 août, le postulant entra en communauté et revêtit le saint habit. Il se manifesta bientôt comme un religieux exemplaire. A peine profès, il devint Maître des novices, et il y avait juste cinq ans qu'il avait franchi la clôture quand il fut nommé Prieur.

Le R. P. Dom Cyprien avait pressenti l'élection de son disciple. Quelque temps avant sa mort, une personne pieuse lui offrait un ornement pour l'église du monastère. Après l'avoir remerciée : « Je ne le porterai pas, ajouta-t-il, mais il servira au P. Bernard, qui sera bientôt mon successeur. »

La cérémonie de la bénédiction abbatiale, qui pour la première fois devait avoir lieu dans notre église, avait été fixée au dimanche 17 juin. Dès la veille, Thymadeuc était en fête et se préparait pieusement à la grande solennité. Dom Eugène, abbé de Notre-Dame de Melleray, était arrivé dans la journée, et le soir, les religieux se rendaient processionnellement à l'entrée de l'abbaye pour



Le Monastère (façade principale).

y recevoir Sa Grandeur Mgr Bécél, évêque de Vannes, qui devait bénir le nouvel élu.

Dans un langage remarquable, le R. P. Dom Bernard exprima au prélat la respectueuse affection de la Communauté pour sa personne, sa reconnaissance pour sa paternelle sollicitude, son désir de le voir souvent dans ce désert pour profiter de ses conseils. Puis, après lui avoir demandé le secours de ses prières pour le successeur des hommes de Dieu qui avaient été la gloire de l'abbaye, il manifesta sa confiance dans l'avenir : « Il ne sera pas seul, dit-il, à porter son lourd fardeau; avec les prières et la sympathique assistance des amis du monastère, il aura le concours dévoué de ses frères, dont il connaît depuis longtemps l'abnégation et la vertu. »

A ce touchant discours, Monseigneur répondit par de gracieuses paroles : « Le nouvel abbé continuera noblement l'œuvre des Bernard et des Cyprien, et, sous sa direction, la piété, l'esprit de sacrifice, la charité, fleuriront toujours dans cette maison modèle. L'évêque serait heureux de venir souvent dans cette solitude, pour faire trêve quelques instants à ses occupations incessantes. Ce bonheur est trop rare, mais il est de cœur avec les religieux qui l'habitent; ces religieux, il les aime et il les bénit. » Sa Grandeur adresse un salut délicat au Révérendissime Abbé de Melleray et termine en faisant des vœux pour la prospérité de l'Abbaye, qui est un honneur pour son diocèse, en même temps que, pour toute la contrée, une source inépuisable de bienfaits.

La procession se dirigea ensuite vers l'église,

et, après une prière devant le Saint-Sacrement, Monseigneur fut conduit à l'hôtellerie.

Dès le matin du 17, les invités arrivent nombreux. Les deux diocèses de Vannes et de Saint-Brieuc sont dignement représentés : chanoines, curés, recteurs, professeurs et vicaires, auxquels se joignent un grand nombre de laïcs, amis de la communauté, sont accourus pour donner au nouvel abbé un témoignage d'estime et de sympathie. Dans cette foule d'amis, il a la joie bien vive de voir son père, que Dieu récompense amplement en ce jour du sacrifice qu'il a si généreusement fait autrefois.

La cérémonie commence à huit heures.

L'Évêque, assis devant le maître-autel, pose à l'élu de graves questions, auxquelles celui-ci répond chaque fois : « *Volo* »... Je le veux. Puis, le nouvel Abbé, accompagné de ses assistants, récite à un autel latéral les prières de la messe, en même temps que l'Évêque qui va le bénir.

Pendant que le chœur chante le psaume *Exurgat Deus* et les Litanies des Saints, l'élu, prosterné la face contre terre, renouvelle à Dieu son immolation. Le Pontife le bénit.

Ensuite a lieu la bénédiction du bâton pastoral (une crosse de bois) et de l'anneau, signes de l'autorité qui vient du ciel et de l'union intime avec la sainte Église de Dieu.

A l'offertoire, l'Abbé présente à l'Évêque deux cierges allumés, deux petits pains et deux petits barils contenant du vin. C'est un hommage à celui qui vient d'accepter ses promesses. Puis ils se donnent le baiser de paix, et la messe se poursuit.

Après la sainte communion, que l'élu reçoit comme les simples fidèles, le célébrant bénit la mitre et les gants du nouvel Abbé et, lui mettant la crosse dans la main gauche, lui confère le pouvoir de régir sa communauté.

Avant le dernier évangile, les cloches sonnent, le *Te Deum* retentit, et l'Abbé, portant la crosse et la mitre, donne à l'assistance ses premières bénédictions; puis, il est conduit à sa stalle, où chacun des moines vient baiser son anneau, et il retourne à l'autel pour bénir solennellement les fidèles.

Enfin, debout du côté de l'épître, il fléchit le genou devant l'évêque et chante : *Ad multos annos!*...

Monseigneur adresse alors une éloquente allocution à l'assemblée. Après avoir fait ressortir le caractère divin de l'acte qui vient de s'accomplir, Sa Grandeur parle de la mission réservée à l'élu qui en est digne : « Dans cette communauté exemplaire, où jamais un nuage n'est venu troubler la paix, il sera le chef, mais surtout il sera le père. Ceux que Dieu lui confie connaissent la bonté de son cœur; ils continueront de s'aimer, pour travailler ensemble au bien des âmes et à la gloire de Dieu. Père dévoué, plein de force et de douceur, il sera, comme les saints religieux qui l'ont précédé, le bienfaiteur des pauvres, le protecteur de ceux qui demanderont son aide, et l'abbaye de Thymadeuc, poursuivant son humble et glorieuse mission, continuera de faire honneur à la grande famille cistercienne, que saint Bernard bénit du haut des cieux. »

Pendant cette imposante cérémonie, l'élu avait

pour assistants les RR. PP. Abbés de Melleray et de la Grande-Trappe.

Il avait pris pour blason :

D'hermine, à la charrue de sable, surmontée de trois étoiles de gueules, posées de face et soutenues par une terrasse de sinople en pointe, chargée de trois besants d'argent, 2 et 1. Au chef d'azur chargé d'une croix pattée d'or.

La devise était : « *Cruce et aratro* » (Par la croix et la charrue).

Tout parlait dans ces armoiries : l'hermine rappelait la Bretagne; la charrue, le travail des moines civilisateurs; les étoiles, le ciel auquel ils tendent; les besants (pièces d'argent), l'usage qu'ils font de leurs biens en secourant les pauvres. La croix, qui dominait tout le reste, indiquait d'où vient leur force et pour quel Maître ils se dévouent.

Il y avait là tout un programme, et, dans sa longue carrière abbatiale, Dom Bernard Chevalier l'a magnifiquement rempli.

Dès le début de sa prélature, il se produisit dans l'ordre cistercien un événement d'une importance considérable et qui combla de joie tous ses véritables amis.

Nous avons vu au commencement de ce volume que, sur la fin du Premier Empire, une scission regrettable s'était produite dans la Congrégation de la Trappe. Quelques maisons avaient rétabli l'ancienne Observance de l'abbé de Rancé, tandis que les autres monastères avaient conservé les règlements de Dom Augustin de Lestrange. Après un court retour à l'unité qui dura de 1834 à 1847,

on s'était de nouveau séparé. Chacun gémissait de cet état de choses si préjudiciable à la parfaite prospérité de l'Ordre, et bientôt éclatèrent de nouveaux cris de ralliement. En 1870, les Congrégations de France et de Belgique adressèrent même au Saint-Siège une supplique en ce sens. Enfin, en 1891, à l'occasion du huitième anniversaire de la naissance de saint Bernard, tous les abbés trappistes se réunirent à Fontaines-lès-Dijon, et décidèrent de travailler efficacement à l'union désirée par tous.

Ils devançaient les désirs du pape Léon XIII. On sait qu'une préoccupation constante de son pontificat fut l'unification des Observances diverses d'un même Ordre. Il prit sur lui de la réaliser dans l'Ordre cistercien. Le 20 juillet 1892, il lançait un décret convoquant à Rome le Chapitre Général pour le 1^{er} octobre suivant. Il demandait en même temps l'avis motivé de chaque monastère sur la fusion en un seul Ordre des diverses Congrégations de la Trappe.

Le 27 août, les religieux de Notre-Dame de Thymadeuc, assemblés au Chapitre, furent unanimes à se prononcer pour l'union. « Puisque, déclarèrent-ils, le Souverain Pontife désire notre réunion, nous voulons seconder ses désirs. De plus, l'unité est dans l'esprit de notre Ordre, et, si elle se fait dans de bonnes conditions, elle ne peut manquer de produire de grands biens. Ils exprimèrent ensuite le vœu qu'elle eût pour bases la Règle de saint Benoît, la Charte de Charité et les Us primitifs de Cîteaux. « Thymadeuc, affirmaient-ils, s'est toujours distingué par

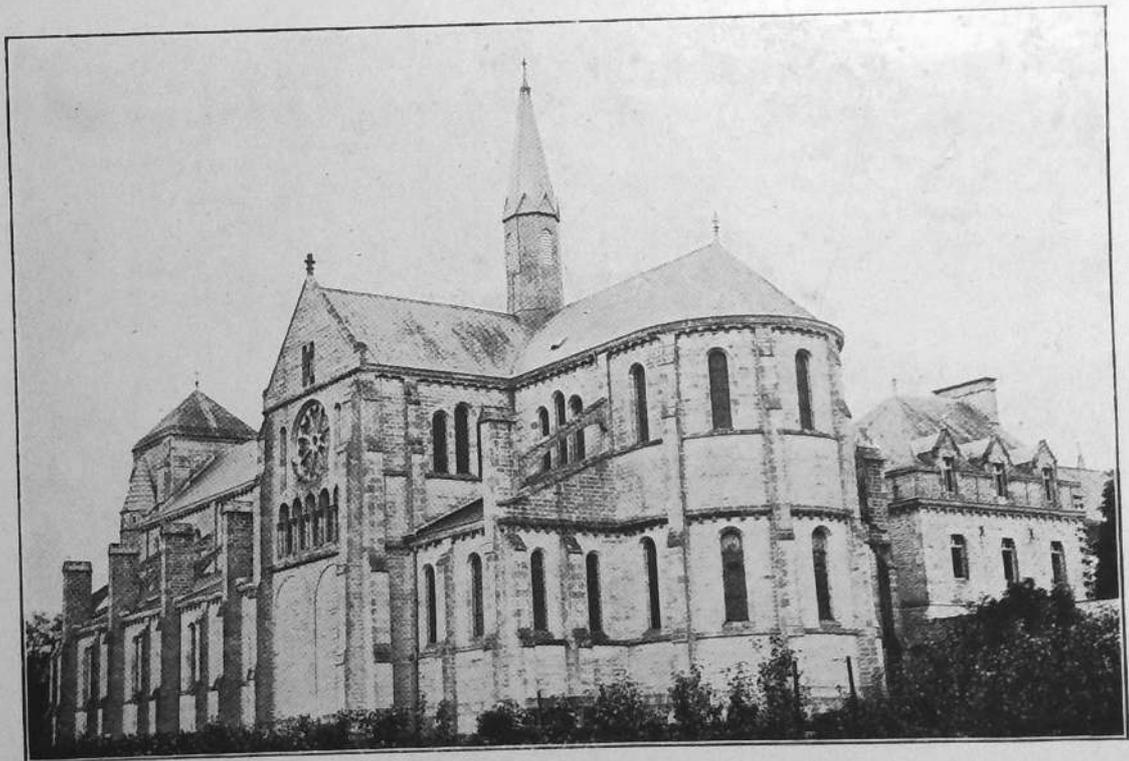
sa ferveur au service de Dieu et sa fidélité aux anciennes observances d'exacte et sévère discipline. Nos pères, nous-mêmes, nous avons jusqu'ici porté sans faiblir le poids de la Règle; nos jeûnes et nos travaux ne sont pas au-dessus de nos forces, notre désir serait de les pratiquer toujours. Si toutefois, dans des vues de charité, de concorde, l'autorité en décide autrement, nous nous rappellerons que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice, nous serons toujours des enfants respectueux et soumis de la sainte Église romaine.»

Le compte-rendu de l'assemblée fut signé par tous les religieux votants de la Communauté, pour être transmis au Chapitre Général.

Celui-ci s'ouvrit au jour marqué. Toute l'Étroite Observance avait répondu à l'appel du Pape. Les trois Congrégations étaient représentées par cinquante-trois membres, dont trente abbés mitrés. Le Chapitre dura douze jours.

L'union fut votée sur la base de la Règle de saint Benoît, de la Charte de Charité et des Us de Cîteaux; ensuite, on précisa ce que serait l'unité d'observances en ce qui concerne le jeûne, l'abstinence, les veilles, le travail des mains; enfin, on régla le gouvernement de l'union. On demanda que l'Étroite Observance constituât désormais un Ordre indépendant, appelé officiellement : « Ordre des Cisterciens Réformés de Notre-Dame de la Trappe » (1) et, quant aux liens destinés à main-

(1) Un rescrit pontifical du 3 juillet 1899 autorisa une première modification de cette appellation : on y supprima les mots « de Notre-Dame de la Trappe ». Cîteaux ayant été recouvré le 22 août 1898, La Trappe s'absorbait pour ainsi dire en lui, et son nom n'avait plus sa raison d'être dans l'appellation officielle de l'Ordre.



L'Église : Abside et côté sud.

tenir les maisons unies entre elles, qu'on reprît et qu'on suivît la Charte de Charité. L'autorité suprême dans l'Ordre revint donc au Chapitre Général; en-dessous, la filiation marquait le lien de subordination des monastères entre eux; il était réglé que le Chapitre Général, comme aussi les visites régulières dans chaque maison, auraient lieu annuellement selon la Constitution primitive.

La restauration de l'Ordre de Cîteaux dans sa première teneur était réalisée; il ne restait plus qu'à en élire les principaux dignitaires.

Le premier Abbé général fut le Révérendissime Abbé de Sept-Fons, Dom Sébastien Wyart, qui avait joué un rôle des plus actifs dans les négociations et qui semblait désigné pour ce poste par ses éminentes vertus et ses rares talents d'administrateur. On lui adjoignit six « Définites » de nationalités diverses pour résider près de lui, l'assister dans son gouvernement, et particulièrement dans la rédaction des nouveaux règlements. Dom Bernard Chevalier, s'étant trouvé du nombre des élus, fut, de ce fait, retenu pendant de longs mois éloigné du monastère.

Quelque temps après son retour, le 27 décembre 1893, il reçut le dernier soupir du pieux P. Ambroise, qui s'était éteint en la fête de l'Apôtre bien-aimé, dont il rappelait les aimables vertus. Ce

D'autre part, la Constitution Apostolique « *Haud mediocri sane* » du 30 juillet 1902, statuait que « l'Ordre résultant de l'union des trois Observances était, à très juste titre, appelé : « Ordre des Cisterciens Réformés ou de la Stricte Observance... »

Enfin, en 1925, on a retranché le mot « Réformés ». Notre Ordre s'appelle donc, depuis cette dernière date : « Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance. »

saint moine ne comptait que deux ans et demi de profession quand il fut jugé digne de la récompense promise à ceux qui laissent tout pour le Christ.

Le 22 août 1895, c'était le F. Siméon, convers, qui partait pour le ciel. Il était jeune encore et n'avait passé qu'une douzaine d'années en religion. Il se distingua toujours par sa douceur, sa simplicité son obéissance dans les divers emplois qui lui furent confiés; il se montra surtout d'une admirable patience dans la cruelle infirmité qui vint si tôt l'enlever à l'estime et à l'affection de ses frères.

Mais, quand cette dernière épreuve vint frapper la Communauté, Dom Bernard avait déjà commencé cette magnifique église qui fait sa gloire et qui, pendant de longs siècles, perpétuera son souvenir.

Les temps ne paraissaient cependant guère propices au succès d'une aussi importante entreprise. Les politiciens sectaires, qui gouvernaient alors la France, avaient juré la ruine des Congrégations religieuses, et ils agissaient de manière à réaliser le plus tôt possible leur sombre projet. Dom Bernard ne l'ignorait pas, mais, avec l'amour de la sainte Règle, il avait au cœur une absolue confiance en Dieu; et voilà pourquoi, après avoir quelque temps réfléchi, consulté, prié, il s'était mis, en dépit des circonstances les plus défavorables, vaillamment à l'œuvre.

La Providence n'avait pas tardé à récompenser sa foi ardente. Dès le début des travaux, de généreux bienfaiteurs, M. et Mme Barreau, de Pontivy,

lui avaient offert une excellente carrière, et de plus, ce qu'ils n'avaient pas dit, ils s'étaient promis d'aider et d'assister nos Frères et nos ouvriers avec un dévouement et une charité que Dieu seul peut récompenser.

Pour assurer le transport des matériaux, on eut d'abord un mauvais bateau qui finit par s'échouer sur les rives de la grande prairie. Puis, le service fut fait par *L'Espoir en Dieu* qui ne craignit pas un voyage au long cours jusque dans le Finistère. Il était commandé par un capitaine qui, plus heureux que certains amiraux célèbres, ne perdit jamais de bataille, ne fit pas un seul naufrage; tout au plus enfonça-t-il par trop d'ardeur une porte d'écluse. L'équipage était composé de véritables loups de mer.

Aussi, dès le mois de janvier 1895, les tailleurs de pierre commençaient-ils à faire retentir nos cours du bruit sec et monotone de leurs marteaux. Le 28 février, la grand'messe, une messe d'actions de grâces, fut chantée pour la dernière fois dans notre pauvre vieille église branlante. Puis, l'on s'organisa dans le monastère. Le réfectoire devint église, le chapitre servit de réfectoire, et la grande salle de l'infirmerie fut transformée en salle capitulaire.

On démolit alors l'ancien édifice et, le 25 avril, en la fête de saint Marc évangéliste, on commençait les fondations du nouveau. Du côté sud, on eut quelque peine à trouver une base solide, enfin, les difficultés furent levées, les maçons se présentèrent et se mirent au travail avec vigueur.

Le 15 mai, en présence du R. P. Dom Bernard,

fut placée au chevet de la nouvelle église, au point central et en contact avec le sol, la première pierre du sanctuaire primitif, sur laquelle on avait gravé le millésime de 1895. Dans la cavité pratiquée dans cette pierre fut déposé un cœur de plomb renfermant des médailles de la Sainte Vierge, de saint Joseph, de saint Benoît, de sainte Anne et de l'Ange Gardien. Le cœur fut enveloppé dans une feuille de vélin et la cavité fut fermée par une pierre blanche.

Les murs s'élevèrent peu à peu, et, le 6 septembre, à défaut de Mgr Bécel empêché par la maladie, le R. P. Abbé bénit solennellement lui-même, en présence de ses moines et d'un important concours de prêtres et de fidèles, la première pierre proprement dite du nouvel édifice.

Ce fut M. le chanoine Gazio, recteur de Bréhan, qui prononça l'allocution d'usage. Il était juste que sa voix, qui avait si noblement protesté au jour néfaste du 6 novembre 1880, fût à l'honneur en cette circonstance.

Le 26 janvier 1896, eut lieu à l'Abbaye une petite fête de famille qui, par certains côtés, rappelait une cérémonie assez fréquente au moyen âge. L'architecte du monastère, M. Le Guerrannic, surnommé « le Grand Logeur du bon Dieu » parce qu'il avait déjà bâti ou reconstruit plus de cent vingt églises, récemment nommé Chevalier de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire le Grand, reçut des mains de Dom Bernard, et devant la Communauté réunie, les insignes de sa dignité.

La fin de 1896 vit s'achever la construction de l'église; l'année suivante, s'éleva la sacristie; en

1898, devait être réédifiée toute la façade de l'Abbaye. Plus que tout le reste, cette partie se trouvait dans des conditions déplorables; de plus, le « *Domus Conversorum* », le logis des convers, comme disent les anciens règlements, faisait absolument défaut. Les travaux furent donc poussés activement, et bientôt, des édifices en harmonie avec le style du sanctuaire commencèrent à esquisser d'une façon gracieuse l'encadrement du cloître.

Cependant, depuis plusieurs mois, l'église complètement terminée était aménagée pour le service divin et la célébration des saints Mystères. Diverses raisons en avaient fait différer la consécration solennelle, et l'on s'était arrêté provisoirement à la pensée d'une simple bénédiction. Mgr Bécel, de sainte et douce mémoire, s'était réservé d'accomplir lui-même cette cérémonie; mais, le 6 novembre 1897, la mort l'avait ravi à l'affection de ses diocésains. Le R. P. Dom Bernard eut alors l'heureuse inspiration d'inviter Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, à suppléer son illustrissime ami. Sa Grandeur accepta avec le plus cordial empressement.

Le Samedi-Saint de l'an de grâce 1898, nos cloches, installées dans leur nouvel asile, ressuscitaient avec le Christ et lançaient dans les airs leurs joyeux *Alleluia*.

Le mardi suivant, Mgr Fallières arrivait à l'Abbaye. Au seuil de la jeune église, le Révérend Père lui souhaita la bienvenue. Rappelant ensuite les liens étroits qui unissent particulièrement Notre-Dame de Thymadeuc à Saint-Brieuc, il

promit de ferventes prières dans le saint lieu pour le Pontife qui gouvernait ce beau diocèse avec tant de sagesse et de succès. Puis, selon les prescriptions du rituel, Sa Grandeur fut conduite devant le Saint-Sacrement au chant du *Benedictus* et du *Te Deum*.

Le lendemain, 13 avril, de nombreux amis du monastère, prêtres et laïcs, assistaient à la fête et faisaient une escorte d'honneur au vénéré prélat.

Après la bénédiction de l'édifice, fixée à neuf heures du matin, la Sainte Messe y fut célébrée solennellement par M. l'abbé Jégouzo, vicaire capitulaire du diocèse de Vannes. Le sermon fut donné par M. l'abbé Kerdaffrec, curé-archiprêtre de Pontivy, qui fit ressortir comment la nouvelle église serait vraiment le temple de la prière, de la louange perpétuelle, que la pénitence et l'aumône rendent toute-puissante sur le cœur de Dieu.

Quelques mois plus tard, le 9 septembre, Mgr Latieule, qui avait succédé à Mgr Bécél sur le siège épiscopal de Vannes, faisait au monastère sa première visite. Il fut reçu avec toutes les cérémonies prescrites par notre rituel : compliment à la porte de l'Abbaye, procession au chant du *Benedictus* et du *Te Deum*, adoration du Saint-Sacrement, bénédiction épiscopale, puis grave admonestation au Chapitre : « *Oportet Episcopum irreprehensibilem esse...* Il faut que l'Évêque soit irrépréhensible..., etc. » Sa Grandeur accepta tout de bonne grâce, et, après quelques paroles paternelles, bénit à nouveau la Communauté.



Le 6 juillet 1899, matin.

Le lendemain, Mgr Latieule quittait le monastère en disant : J'y reviendrai.

* * *

Il revint, en effet, le 5 juillet de l'année 1899, et ce fut avec les démonstrations d'une joie pleine d'affection et de reconnaissance que les religieux de Notre-Dame de Thymadeuc accueillirent ce Père bien-aimé qui, répondant à leur plus cher désir, venait apporter à leur église l'honneur de la consécration.

Nous avons déjà fait ressortir, en racontant la magnifique fête du 1^{er} septembre 1846, le caractère particulier que revêt la Dédicace d'une église cistercienne. Nous n'y reviendrons pas; nous nous bornerons simplement ici à retracer les particularités propres à la cérémonie qui nous occupe..

Disons tout de suite que celle-ci fut d'une solennité beaucoup plus grandiose que la première. Jamais fête en Bretagne n'avait réuni autant d'évêques et d'abbés mitrés, n'avait attiré une plus grande foule d'ecclésiastiques de tous rangs et de notabilités distinguées, une multitude de fidèles plus recueillis.

C'est que, depuis cinquante ans, le bon renom du monastère, franchissant les distances, avait pénétré non seulement jusqu'aux points les plus reculés de notre vieille Armorique, mais s'était répandu dans la France entière, que les éminentes qualités de son Abbé attiraient sur lui tous les regards, que les communications étaient devenues plus faciles; ajoutez à cela la foi des populations,

les charmes encourageants d'une magnifique journée d'été, et vous aurez les principales causes de la supériorité marquée de la solennité de cette consécration.

Le 6 juillet, par tous les chemins aboutissant à l'Abbaye, accouraient de grand matin des groupes endimanchés de pèlerins empressés; sur la route qui serpente au-dessus du coteau, les voitures se succédaient et roulaient rapides. Les femmes surtout arrivaient en grand nombre, avides de profiter de l'occasion unique que leur offraient cette fête et son octave de visiter le monastère de Notre-Dame de Thymadeuc.

Jusqu'aux Vêpres cependant, la porte ne s'ouvrira qu'au clergé ainsi qu'aux membres de la société civile qui a dû acheter l'Abbaye pour la protéger contre le fisc.

En attendant sa consécration, la jeune église, dont la blanche parure éclatait au soleil, semblait sourire à ses religieux qu'elle voyait entourés d'un si splendide concours de fidèles d'élite, de prêtres et de chanoines, de prélats et de pontifes.

Au premier rang on remarquait Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Rennes, Mgr Labouré, qui avait dérobé vingt-quatre heures à ses travaux incessants pour venir présider la cérémonie. L'éclat de la pourpre romaine rejaillissait sur toute la fête, et la croix d'or du vénéré métropolitain rayonnait au-dessus des crosses précieuses des évêques et des mitres blanches des abbés.

Puis venaient Nosseigneurs Carmené, archevêque d'Hiérapolis; Fallières, évêque de Saint-Brieuc; Dubourg, de Moulins; Guillois du Puy;

Rouard, de Nantes, qui, tous, se laissaient aimablement guider par la houlette de l'évêque diocésain, Mgr Latieule, dans lequel l'Abbaye voyait avec bonheur se perpétuer pour elle les prédications de Mgr de la Motte et de Mgr Bécél.

Auprès des Pontifes, on remarquait, outre le R. P. Dom Bernard, de Notre-Dame de Thymadeuc, neuf abbés cisterciens venus de tous les coins de la France. C'étaient les Révérendissimes PP. Dom Eugène, abbé de Melleray et vicaire général de l'Ordre; Dom Jean-Marie, abbé de Bellefontaine; Dom Eugène, de Port-du-Salut; Dom Vital, de Notre-Dame de Grâce; Dom Augustin, de la Grâce-Dieu; Dom Albéric, de Fontgombault; Dom Martin, de Notre-Dame des Neiges; Dom Augustin d'Igny; et enfin, Dom Benoît, abbé démissionnaire des Dombes.

La cérémonie liturgique commença vers sept heures et demie. A Mgr de Vannes appartenait de droit le long et fatigant honneur de la Dédicace proprement dite, pendant que Son Éminence présidait au trône. Chacun des évêques accepta aimablement de consacrer un autel; la matinée tout entière fut absorbée par ces longues et instructives cérémonies.

L'après-midi, à trois heures, s'ouvrait la porte du monastère. C'était le moment impatientement attendu par la foule qui se pressait dans le bois et les champs d'alentour. En un instant, l'église trop petite fut envahie...

A la fin des Vêpres, chantées par les religieux, M. le chanoine Daniel, curé-archiprêtre de Saint-Sauveur, à Dinan, développa devant un auditoire

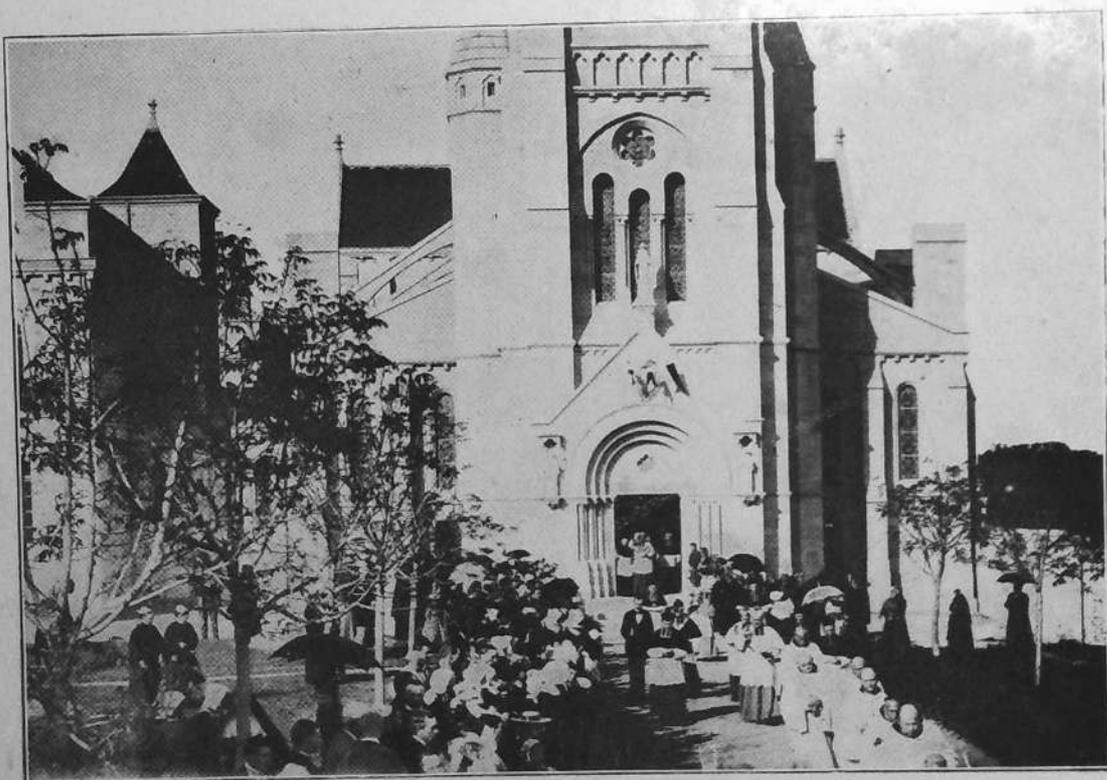
recueilli ces simples paroles : Nous sommes chez des religieux cisterciens de Notre-Dame de la Trappe, à Thymadeuc.

« Ce sont des moines, dit-il... Avec l'Église, nous les saluons comme l'élite de l'humanité. *Laudemus viros gloriosos*, louons ces fils de saint Benoît et de saint Bernard, ils le méritent comme leurs pères. Car le moine, c'est la solitude et l'action, c'est la pénitence et l'amour passionné de Jésus-Christ. Saint Benoît voulut créer, et il a créé, une race héroïque, *fortissimum genus*, et des soldats du Christ, *milites Christi*.

« Ce sont des Cisterciens de Notre-Dame... La Sainte Vierge a choisi pour époux l'Ordre Cistercien, en présentant elle-même l'anneau des fiançailles à la mère du fondateur et pour lui. Saint Robert l'accepta et dédia sa première chapelle à Marie. Depuis, tous les autres abbés cisterciens l'ont imité. »

L'orateur termina son magnifique discours par ces paroles : « La Trappe de Thymadeuc fut le dixième monastère que fondèrent les Trappistes, revenus les premiers en France après la Révolution. Elle a cinquante-huit ans de vie, et l'on peut, avec toute raison, dire en parlant de ses moines : *Laudemus viros gloriosos*... car dans ses trois abbés, nous avons revu saint Bernard avec toute son âme, avec toutes ses œuvres. »

Le salut du Saint-Sacrement fut ensuite donné par Mgr l'Évêque de Vannes ; puis, au chant du *Te Deum*, la procession reconduisit solennellement les prélats à l'hôtellerie, au milieu des rangs pressés des fidèles. Mais déjà, au grand regret de tous,



Le 6 juillet 1899, soir.

Son Éminence le Cardinal de Rennes et deux évêques avaient dû partir. Ce n'en fut pas moins un beau spectacle que celui de cette multitude recueillie s'inclinant sous la bénédiction des évêques et des abbés présents. Mgr de Vannes, qui s'était déjà dépensé sans compter, trouva encore des forces pour prononcer une chaleureuse allocution qui couronna cette splendide journée.

Mais, la fête n'était pas terminée. Elle devait durer huit jours, et l'octave ne faisait que commencer ! Dès le lendemain, en effet, s'organisaient des pèlerinages qui firent de la semaine entière une solennité continuelle. Le matin, étaient convoquées pour la grand'messe des religieux les paroisses les plus rapprochées; le soir, celles qui viendraient d'un peu plus loin pour les vêpres et le salut. Il y en eut dix-huit, tant du diocèse de Vannes que de celui de Saint-Brieuc, amenant une énorme affluence de pèlerins, aussi admirables de piété que d'entrain. Chaque jour, le R. P. Dom Bernard, mitre en tête, crosse en main, les attendait au seuil du monastère, les conduisait à l'église, où il présidait lui-même au trône les diverses cérémonies.

Enfin, la clôture de l'octave arriva. Pour la dernière fois, la foule envahit tout, visita tout; puis, elle s'écoula lentement, comme à regret, emportant de bonnes pensées de son passage dans l'asile de la pénitence et de la prière, laissant aussi les religieux édifiés de tant de foi et de ferveur.

Pendant toutes ces fêtes, les moines de l'Abbaye de Notre-Dame de Thymadeuc avaient gardé, dans toute la mesure du possible, leur régularité coutumière. Le R. P. Dom Bernard n'était d'ailleurs pas homme à tolérer le relâchement dans sa communauté. Il voulait que la Règle fût pratiquée intégralement, dans toute sa rigueur primitive, et n'y admettait pas de dérogations. Aussi, quand à son sujet il élevait la voix dans les Chapitres Généraux, chacun était sûr d'avance que ce n'était pas pour demander d'en atténuer la sévérité.

Mais ceux-là seuls pouvaient s'en effrayer qui ne le connaissaient que par le langage vigoureux qu'il tenait en pareilles circonstances, et ne l'avaient point approché de près. Tous ceux qui vivaient dans son intimité savaient quel cœur d'or se cachait sous ces apparences austères et combien il était paternel dans le conseil comme dans les remontrances, avec quel art il adoucissait ce qu'il y avait de trop pénible pour la nature dans la vie de ses frères; mais surtout, ils le voyaient tous les jours à l'œuvre, mettant sa vie pleinement d'accord avec ses paroles, se montrant toujours plus exigeant pour lui-même que pour les autres.

Au dehors cependant, l'horizon ne cessait de s'assombrir. Bientôt l'orage éclata. En 1895, le Gouvernement français avait fait voter contre les Congrégations religieuses la loi dite « d'abonnement », dans le but évident de provoquer leur disparition par la ruine. Mais le résultat tardant à se produire, il voulut en finir d'un seul coup. A cet effet, il promulgua, le 1^{er} juillet 1901, la loi sur

les Associations qui prononçait leur arrêt de mort et dont l'exécution haineuse provoqua les troubles les plus graves dans toute l'étendue du pays. Religieux et religieuses, dépouillés de leurs biens, furent indignement chassés de leurs demeures et contraints d'aller demander asile à l'étranger.

Dom Bernard avait suivi les événements avec toute l'attention que comportait leur gravité. D'un coup d'œil, il avait mesuré l'importance du désastre qui menaçait l'Église de France, et son cœur s'en était ému. Avec plus de ferveur que jamais, il avait levé son regard vers le ciel; toujours avec plus d'instances, il avait supplié sa douce patronne Notre-Dame d'Espérance d'épargner à notre pays ce malheur. Mais lorsque la loi fut votée, il accepta l'épreuve avec ce courage et cette sérénité d'esprit que seule pouvait lui donner son inaltérable confiance en Dieu. Comme toutes les autres, sa Communauté était menacée d'expulsion. Son unique souci fut dès lors de lui trouver, pour le cas où cette éventualité viendrait à se produire, un lieu de refuge à l'étranger et il ne se donna de repos qu'il ne fût arrivé à son but.

Après avoir fait en Angleterre plusieurs voyages infructueux, il se souvint d'un monastère cistercien nommé le Petit-Clairvaux, situé dans la Nouvelle-Écosse, au Canada, monastère que sa communauté avait abandonné l'année précédente pour aller s'établir en un lieu plus propice, au diocèse de Providence. Dom Bernard écrivit immédiatement aux RR. PP. Dom Jean-Marie Murphy, ancien supérieur du Petit-Clairvaux, et Dom Antoine, abbé de Notre-Dame du Lac, sous la juridiction

duquel se trouvait alors ce monastère, pour leur faire des propositions d'acquisition. Sur leur réponse favorable, il passa en Amérique, et le marché fut conclu avec le R. P. Dom Jean-Marie, l'année même du vote de la loi.

L'asile que Dom Bernard venait d'acquérir pour sa Communauté n'avait rien d'un palais; l'abandon qu'en avaient fait les religieux qui l'occupaient le prouvait d'ailleurs suffisamment; mais il se trouvait dans une position admirablement choisie.

Voici la description pittoresque que nous en a laissée l'un de ses visiteurs :

« Le monastère du Petit-Clairvaux, dit-il, est une véritable solitude. Il est situé au fond d'une vallée étroite et longue, profondément encaissée entre deux chaînes de montagnes dont le sommet forme la clôture des terres. Une petite rivière, qui prend sa source à un ou deux milles plus haut que la propriété des religieux, traverse cette vallée dans toute sa longueur et vient couler au bas du monastère pour se décharger bientôt dans la mer. Presque à sec en été, cette rivière devient un torrent à la moindre pluie, car elle reçoit toutes les eaux venant des montagnes qui l'environnent. Quoique de petites dimensions, elle n'est pourtant pas sans charmes. Sur un parcours de plus de deux milles, ses bords escarpés, taillés presque à pic dans la montagne et couverts d'une mousse toujours verte, sont garnis de sapins et autres arbres qui forment de magnifiques paysages, surtout quand le soleil du soir vient se jouer au milieu des branches et darder ses rayons sur le site enchan-

teur. Un majestueux silence, que trouble seul le bruit d'innombrables cascades, porte l'âme au recueillement et l'invite à bénir l'auteur de tant de merveilles qui, d'un mot, les a faites pour l'agrément de l'homme. »

C'est seulement en 1825 qu'avait été fondé, dans la paroisse de Tracadie, le monastère du Petit-Clairvaux. C'est à cette époque, en effet, que le P. Vincent de Paul, vétéran d'Amérique, où il se trouvait depuis 1811, y avait amené de Bellefontaine, sur l'ordre de Dom Augustin de Lestrangle, trois religieux de chœur et quatre convers.

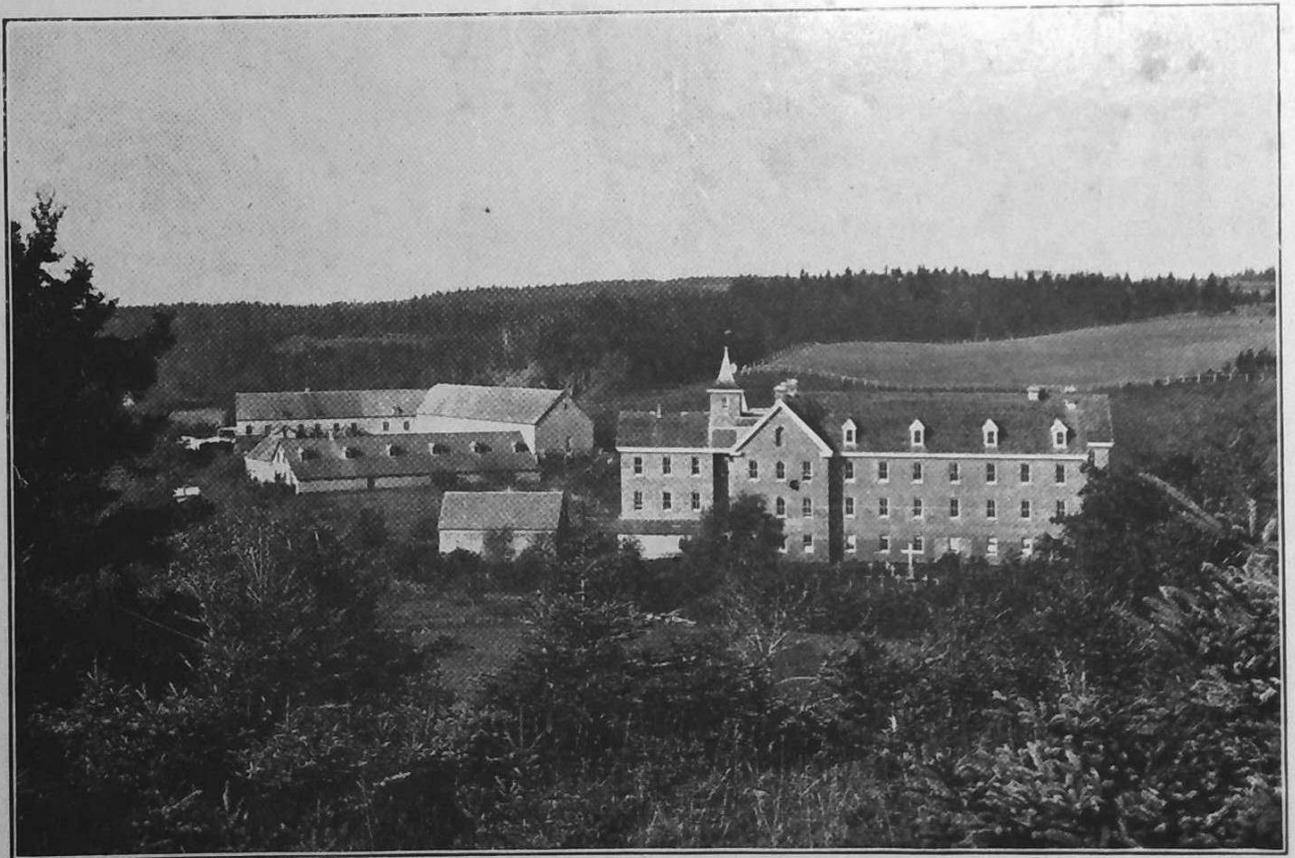
Sous les gouvernements du P. Vincent de Paul et de son successeur, le P. François-Xavier, c'est-à-dire de 1825 à 1858, l'existence de cette maison, qui n'était affiliée à aucune autre de notre Ordre, avait été des plus précaires. Sa situation s'était améliorée quelque peu sous l'administration du P. Jacques, qui l'avait placée en 1871 sous la juridiction du monastère de Gethsémani, aux États-Unis. Érigée en abbaye en 1876, avec le R. P. Dom Dominique à sa tête, elle était passée, en 1882, dans la filiation de Notre-Dame de Bellefontaine, qui venait alors de fonder le monastère de Notre-Dame du Lac, au Canada. Puis, quand l'avenir avait enfin paru lui sourire, elle avait été à deux reprises différentes, en 1892 et en 1897, la proie de l'incendie. Le R. P. Dom Dominique, découragé, avait offert sa démission au Chapitre Général de 1898, qui l'avait acceptée.

Le 29 juin de la même année, le R. P. Dom Antoine, abbé de Notre-Dame du Lac, y avait envoyé son prieur, le R. P. Jean-Marie, comme Supérieur;

mais, celui-ci y était resté à peine deux ans. Voyant le peu de ressources de la maison et le manque de vocations, il avait demandé et obtenu de transférer sa Communauté au diocèse de Providence. L'exode avait eu lieu en 1900, et le monastère du Petit-Clairvaux était resté inhabité, inachevé. Tel était son état lorsque, l'année suivante, le R. P. Dom Bernard, abbé de Notre-Dame de Thymadeuc, en fit l'acquisition.

Ce ne fut qu'en 1903, quand la menace d'une expulsion parut devenir plus pressante, que celui-ci se décida à y envoyer des religieux. Il en désigna douze, six choristes et six convers, auxquels il donna comme Supérieur son secrétaire, le P. Eugène. Leur mission première devait être de faire au local les aménagements nécessaires à la réception de la Communauté entière dans le cas où celle-ci se verrait forcée de prendre la route de l'exil. Embarqués à la mi-juin, avec la bénédiction de leur vénérable abbé qui avait tenu à les accompagner jusqu'à Saint-Malo, ils arrivèrent en Nouvelle-Écosse, où ils prirent possession de Notre-Dame du Petit-Clairvaux, le jour même de la fête de saint Jean-Baptiste.

Ils se mirent aussitôt à l'œuvre, réparant les bâtiments et améliorant les terres. En 1905, la nouvelle communauté comptait vingt-trois membres et, sur la demande de Dom Bernard, obtenait du Pape Pie X l'érection canonique et la permission de s'adjoindre un noviciat. Son existence, toutefois, ne devait pas être de longue durée. Les Cisterciens de France n'ayant pas eu à s'exiler, l'éventualité pour laquelle elle avait été fondée



Monastère de Notre-Dame du Petit-Clairvaux.

ne se réalisa pas; puis, vint la grande guerre de 1914, au cours de laquelle un grand nombre de ses membres furent mobilisés. Ceux-ci ne devaient pas y retourner. Le Petit-Clairvaux ne recevant pas de recrues, et les Supérieurs prévoyant également un arrêt dans les vocations en France après la guerre, on décida de rappeler du Canada la communauté tout entière. Celle-ci quitta son monastère le 25 juillet 1919, s'embarqua à New-York pour regagner Notre-Dame de Thymadeuc, où elle arrivait dans la soirée du 13 août.

Mais, tous ceux qui avaient quitté notre abbaye en 1903 n'y revinrent point, hélas, avec leurs frères. Sept d'entre eux moururent au Canada et furent inhumés dans le cimetière du Petit-Clairvaux. Ce furent le R. P. Dom Eugène, les PP. Noël et Edmond, prêtres; puis quatre convers : les FF. Michel, François de Paule, Julien et Maur.

Le 27 janvier 1904, le F. Michel avait le premier émigré vers le ciel. Pendant plus d'un demi-siècle, il avait donné à Thymadeuc les plus beaux exemples de piété envers Dieu, de dévouement au monastère, de charité envers les pauvres, de dureté pour lui-même. Habile charpentier, apte d'ailleurs à toutes les besognes, il fut désigné en 1903 pour le nouvel établissement du Canada. Le bon Frère oublia son âge et ses infirmités; il partit joyeux et vaillant. Mais, l'éternel repos était proche. Pendant deux jours, sur la cendre et la paille, le F. Michel attendit le dernier signal, puis s'endormit dans le Seigneur.

Deux ans plus tard, le 21 mars 1906, le F. François de Paule, convers, trépassait à son tour. Il se

distingua surtout par sa foi et sa ferveur. Son intelligence et son habileté, non moins que ses vertus, l'avaient fait choisir pour cette fondation. Il crut qu'il pouvait faire davantage, il s'offrit en victime. Il consumma son sacrifice après de longues et cruelles souffrances en la fête même du glorieux père de la famille bénédictine.

Ce fut le 20 février 1908 que mourut le R. P. Dom Eugène, premier supérieur du Petit-Clairvaux. Dom Eugène était né à Mérillac, au diocèse de Saint-Brieuc, le 20 février 1843. Il avait trente ans quand, au mois d'août 1873, il sollicita son admission au noviciat de Notre-Dame de Thymadeuc. La ferveur de sa piété, la solidité de sa vertu, déterminèrent son abbé à le faire avancer aux saints ordres. Puis, ses rares aptitudes, son entier dévouement aux intérêts du monastère lui firent confier diverses charges très importantes. Aussi se trouva-t-il à l'avance tout désigné pour aller en 1903 fonder au Canada le « Refuge de Thymadeuc ». Supérieur, il resta ce qu'il avait toujours été : l'homme du devoir et du sacrifice, allant droit au but, se réservant toutes les peines, fidèle à la fière devise de sa nouvelle patrie : « Aime Dieu et va ton chemin. »

Disons enfin quelques mots du P. Noël Marie, qui trépassa au Petit-Clairvaux le 6 février 1910. Entré au monastère de Notre-Dame de Thymadeuc le 14 décembre 1897, à l'âge de vingt-deux ans il eut le bonheur de comprendre efficacement la parole du Maître : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. » S'élançant avec une ardeur admirable

dans les voies de la pénitence, il réduisit son corps en une parfaite servitude pour le soumettre à l'esprit. D'une humilité insondable, il donna les plus beaux exemples de patience, de pauvreté, de zèle, de régularité, de charité et de toutes les autres vertus monastiques. Son extrême compassion pour les âmes souffrantes du Purgatoire le porta à s'employer pour leur soulagement par tous les moyens en son pouvoir. Il honora d'un culte tout particulier l'auguste Mère de Dieu, la Très Sainte Vierge Marie, et goûta de très douces délices dans la contemplation des mystères de la Passion, mais surtout il aima Jésus-Eucharistie. Non content de passer devant le tabernacle tous ses moments libres, il aurait voulu y rester toute sa vie. Une cruelle maladie supportée avec patience et résignation acheva de le purifier dans le creuset des souffrances. Enfin, consumé d'amour et d'austérités, il s'envola joyeux vers son Bien-Aimé, en pressant une dernière fois sur ses lèvres son crucifix tout usé par ses pieux baisers. Il avait trente-cinq ans... *Consummatus in brevi explevit tempora multa* (1).

* * *

(1) Au cours d'un voyage au Canada, le R. P. Dom Dominique, abbé de Notre-Dame de Thymadeuc, a fait l'exhumation des restes de tous ces chers défunts et leur a donné une sépulture nouvelle dans le cimetière du monastère de Notre-Dame du Lac à Oka, près Montréal, le 30 avril 1926.

Voici l'épithaphe inscrite sur leur tombe commune : « Die XXX aprilis MDCCCXXVI, hic sepulta sunt corpora N. Eugenii, N. Natalis, N. Edmundi, sacerdotum, et F. Michaelis, F. Francisci de Paula, F. Juliani et F. Mauri, conversorum, e cœmeterio Clara-Vallis Minoris apud Tracadium translata. — R. I. P. »

Mais, pendant que le monastère du Petit-Clairvaux revenait pour un instant à la vie et s'éteignait définitivement de la façon que nous venons d'indiquer, que se passait-il à Notre-Dame de Thymadeuc ?

Tout d'abord, la nouvelle de l'élévation à la dignité abbatiale d'un enfant de l'abbaye, le R. P. Robert Lescand, y avait causé une joie très vive en même temps qu'une légitime fierté.

Au Chapitre Général de 1899, le premier qui se tint à Cîteaux, notre Maison-Mère, après son rachat, tous les Supérieurs des monastères de l'Ordre avaient été priés d'envoyer à l'Abbaye recouvrée quelques sujets, choristes et convers, afin d'y former une Communauté. Dom Bernard Chevalier avait répondu à cet appel en y dirigeant sept religieux, au nombre desquels se trouvait le R. P. Robert Lescand, momentanément à Rome, où il remplissait les fonctions de Père Maître des étudiants à la Maison Généralice.

Choisi, dès le début, comme Prieur de la nouvelle Communauté, le R. P. Robert Lescand avait été nommé abbé en 1901 et béni le 15 septembre de la même année, en la fête du Saint Nom de Marie, par Mgr l'Évêque de Dijon, sous le titre d'Abbé de Saint-Aubin-des-Bois, celui d'Abbé de Cîteaux étant absolument réservé au Révérendissime Père Abbé Général de l'Ordre.

Cette joie, qui s'était manifestée au monastère de Notre-Dame de Thymadeuc, n'y avait pas fait oublier les terribles menaces de l'heure présente, toutefois on y avait attendu les événements avec le plus grand calme et une absolue confiance en

Dieu. Puis on avait continué à y voir accourir, jeunes et courageux, un grand nombre de novices, qui semblaient avoir puisé dans la persécution elle-même la fermeté de leur vocation. Cette couronne de jeunesse, qu'avait groupée autour de lui le rayonnement de ses vertus, comme Dom Bernard l'affectionnait ! et de quels soins n'entourait-il pas sa formation monastique ! A l'époque des grands travaux, la faucille sous le bras et le cha-pelet à la main, il se plaisait à les conduire lui-même dans les champs. Sa bonne humeur et son entrain habituels semblaient se surpasser quand il se trouvait au milieu d'eux. Irrésistiblement son ardeur les entraînait ; l'émulation atteignait bientôt son plus haut degré, et, dans les concours de vitesse qui alors s'organisaient, on le voyait rarement vaincu.

Mais l'exemple du travail n'était pas le seul qu'il leur donnât, car il observait avec le même zèle amoureux tous les points de notre sainte Règle. Il était très adonné à la prière : « La prière, disait-il, est mon premier moyen de gouvernement. » — « Paroles de Supérieurs, paroles d'Évangile... », répétait-il encore, pour rehausser à ses propres yeux, comme à ceux de ses enfants, la dignité et le mérite de l'obéissance. Il ne cessait enfin de se livrer aux pratiques de la pénitence, en prenant le plus grand soin de voiler ses austérités aux yeux des hommes, afin qu'elles ne perdissent rien de leur mérite à ceux de Dieu.

Ayant l'habitude de considérer les choses par leur bon côté, il se montrait dans ses relations extérieures toujours affable et plein d'esprit. Il vivait

surtout de surnaturel, et ne se préoccupait pas outre mesure de ces mille nécessités de l'existence qui assombrissent le front d'un grand nombre de mortels : « Dieu connaît nos besoins », disait-il simplement, et cette pensée suffisait à bannir de son cœur toute inquiétude.

En 1905, on fit sur les terres de l'Abbaye une découverte qui intéressa vivement les érudits de la région, et plus particulièrement les membres des sociétés polymathiques.

En labourant un remblai situé aux abords de l'ancien village de la Ville-Ruault, les ouvriers du monastère ramenèrent à la surface du sol trois anneaux disques, d'une substance très rare appelée jaspée.

Les anneaux disques étaient chez les anciens une arme de jet. Ils étaient ordinairement d'acier. Les anneaux en jaspée, très beaux et très coûteux, attendu que cette matière ne se trouvait pas en Europe, constituaient plutôt des armes de luxe et de parade à l'usage des chefs, qui se gardaient bien de les exposer à la brisure. Leur nom scientifique est « Chakra ».

Les ouvriers ayant remis leur trouvaille au R. P. Bernard, celui-ci les offrit, à la fin de mai 1906, à la Société polymathique de Vannes, qui accompagna ses remerciements d'une généreuse gratification que l'on partagea entre les heureux découvreurs.

Ce fut en cette même année 1906 que, par un indult de Pie X, en date du 12 décembre, le R. P. Dom Bernard obtint que la fête de sainte Anne, patronne des Bretons, fût désormais célébrée à

Notre-Dame de Thymadeuc sous le rite de Sermon Mineur.

En 1908, il avait eu le bonheur de recevoir pour sa Communauté des reliques de saint Pierre de Tarentaise et du grand moine cistercien breton, saint Maurice. Les premières lui furent données par le R. P. Dom Augustin, abbé de Notre-Dame de la Grâce-Dieu, et les secondes par Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper.

Enfin, le 4 mai 1910, Rome accordait, à sa demande et aux conditions ordinaires, une indulgence plénière à tous les fidèles de deux sexes qui visiteraient la chapelle de saint Julien, le dimanche où l'on fait la solennité de sa fête.

Sa sollicitude, on le voit, s'étendait à tout; et, sous sa ferme administration, l'Abbaye de Thymadeuc avait acquis une prospérité matérielle qui répondait à sa ferveur religieuse.

Sa réputation n'avait d'ailleurs pas tardé à dépasser les murs de son monastère. Connu de l'Ordre entier, il était apprécié comme l'un de ses membres les plus éminents et vraiment comme l'une de ses colonnes.

En véritable moine, il aimait sa solitude. Néanmoins, il se produisait au dehors lorsque la charité, les convenances ou les devoirs de sa charge le lui imposaient. Il n'oubliait pas sa ville natale et allait assister à ses grandes solennités religieuses. Son cœur était resté surtout attaché au sanctuaire cher entre tous aux Briochins, à la Basilique de Notre-Dame d'Espérance. Cette dévotion était chez lui une habitude d'enfance. Quand le jeune François Chevalier était encore l'écolier qui chaque

jour franchissait à pied la distance qui sépare Cesson de Saint-Charles, tous les dimanches, au temps où prospérait sur la sainte colline la congrégation des hommes, il obliquait vers Notre-Dame d'Espérance.

Le diocèse de Vannes pouvait aussi compter sur lui pour rehausser par sa présence l'éclat de ses fêtes. C'est ainsi qu'on le vit souvent présider le grand pardon de Notre-Dame du Roncier à Josselin, qu'on le remarqua maintes fois aux côtés de l'évêque diocésain aux magnifiques solennités de Sainte-Anne d'Auray.

D'ailleurs, en plus d'une circonstance difficile, Nos seigneurs de Vannes et de Saint-Brieuc ne dédaignèrent point d'avoir recours à ses lumières; et ses avis, exposés en toute humilité, leur parurent toujours empreints du plus haut esprit de sagesse et d'à-propos.

Cependant, le moment approchait où le R. P. Bernard allait être ravi à la tendre affection de ses enfants. Toutefois, avant de faire le récit de cette douloureuse séparation, nous allons jeter un regard en arrière pour saluer ceux de nos frères qui se sont envolés au ciel pendant les dernières années de sa présence à Notre-Dame de Thymadeuc.

C'est le 5 mars 1907 que trépassa le F. Mathurin, convers. Sa vie en religion avait été de trente-trois ans. Il se montra toujours admirable de foi et de régularité. Pendant vingt ans et plus, il fut sous-maître de ses frères, les soutenant plus encore par ses exemples que par ses conseils et ses leçons. Absolument mort au monde, il ne voulut même pas aller tout près du monastère voir sa mère

expirante. Quand pour lui vint le jour qu'il appelait de tous ses vœux, il s'endormit doucement dans la paix, pour consommer enfin avec Jésus l'union commencée ici-bas par tant de pieuses et ferventes prières.

Le 29 mars 1911, c'était le F. Claude qui abandonnait la terre pour le ciel. Arrivé dans notre solitude en 1863, le F. Claude, convers, mérita par son activité et son esprit d'initiative d'être choisi comme cellérier. Cette obéissance lui fut particulièrement pénible à cause des défrichements que l'on entreprenait alors, et aussi par suite de la construction de l'église et du monastère. Travailleur infatigable, profondément cher aux ouvriers à cause de son excessive bonté; instruit sur tous les sujets religieux, comme en témoignent ses volumineux cahiers de notes; très pieux, surtout à l'égard de la Sainte Vierge, sa bonne Mère, ainsi qu'il aimait à l'appeler, le F. Claude rendit le dernier soupir sur la cendre, après une cruelle maladie chrétiennement supportée et quarante-huit ans de vie religieuse.

Enfin, le 11 avril 1912, s'endormait dans le Christ le P. Jean de la Croix, confesseur des étrangers et ancien Prieur. Entré à Thymadeuc à l'âge de cinquante-cinq ans, après un ministère fructueux dans le diocèse de Vannes, surtout comme aumônier de la Communauté des Filles de Jésus de Kermaria, il supporta vaillamment les épreuves du noviciat et ne tarda pas à être choisi pour confesseur des étrangers. Le P. Jean de la Croix déploya dans cette charge une grande sûreté de doctrine, une rare fermeté de décision et une

inaltérable bonté, qui lui valurent la confiance de nombreux prêtres et laïcs bretons. Soucieux jusqu'au bout d'être compté pour rien, il défendit expressément qu'on lui consacrat la notice nécrologique dans laquelle la *Semaine Religieuse* résume toute vie sacerdotale qui vient de s'éteindre. Mais la Providence, à laquelle il s'était toujours filialement abandonné, se chargea de répandre d'autre façon la nouvelle de son décès. Sa mort fut en effet annoncée au R. P. Abbé tandis que celui-ci assistait au synode diocésain, et Mgr l'évêque put ainsi recommander le vénéré défunt aux prières du clergé présent. Quinze jours avant son trépas, saisissant quelques symptômes de sa fin : « Mon pressentiment, dit-il, ne m'aura trompé que de quelques mois. Merci, mon Dieu, j'ai soif de votre repos ! » Il ne s'alita pas à vrai dire, et, malgré ses quatre-vingts ans, conserva jusqu'au dernier soupir, dans ses préparatifs de départ, cette maîtrise de lui-même et cette vigueur d'intelligence qui avaient caractérisé toute sa vie.

Le 17 juin 1912, il allait y avoir exactement vingt-quatre ans que le R. P. Dom Bernard avait reçu dans l'église de Thymadeuc la bénédiction abbatiale. Ses enfants s'apprétaient à célébrer bientôt ses noces d'argent de la façon la plus solennelle, lorsqu'un événement imprévu vint changer leur joie en une tristesse profonde. Lui-même avait eu dans le courant du mois de mai, alors qu'il priait à l'autel de Notre-Dame d'Espérance, l'intuition que Dieu était sur le point de lui demander un grand sacrifice : « O ma Mère, dit-il, éloignez de moi ce calice ! » Il ne devait pas

être exaucé. Ce calice, en effet, c'était Marie elle-même qui s'apprétrait à le lui présenter, assurée qu'elle était de son généreux *fiat*, lorsque viendrait l'heure de l'épreuve.

L'abbaye de Notre-Dame de la Grande-Trappe, qui devait être d'autant plus chère au cœur de la Très Sainte Vierge que c'était elle qui, par la courageuse attitude de ses membres, avait, en 1789, empêché l'Ordre cistercien de disparaître à jamais sous les coups de la Révolution, venait d'être précipitée soudain de la plus haute prospérité dans la détresse la plus profonde. Elle se débattait au milieu des plus graves difficultés financières, et son Abbé, désespérant de l'arracher à la mort, venait de donner sa démission.

Il fallait la sauver. Mais où trouver l'homme de dévouement et de sacrifice qui consentit à se mettre à sa tête dans un moment si critique?... Elle avait besoin d'un chef qui aux qualités du saint religieux joindrait en sa personne celles de l'administrateur consommé et de l'habile diplomate; d'un homme d'une énergie à toute épreuve, sachant faire face aux difficultés sans s'émouvoir, ne se laissant rebuter ni par l'humiliation, ni par l'insuccès passager, aussi ferme dans sa volonté que dans sa confiance en Dieu.

Ce sauveur, les religieux de la Grande-Trappe eurent vite constaté qu'il ne se trouvait pas dans leurs rangs. Aussi, pendant les jours qui précéderent l'élection du nouvel Abbé, que notre Révérendissime Père Général, Mgr Augustin Marre, évêque titulaire de Constance, avait fixée au 4 juin, avaient-ils jeté les yeux à l'extérieur.

Les Constitutions de l'Ordre de Cîteaux permettent, en effet, à toute maison-mère qui vient de perdre son abbé de lui choisir un successeur parmi les membres de ses maisons-filles. L'usage de ce droit, qu'allait faire le monastère de la Grande-Trappe, devait l'arracher à l'abîme, mais enlever du même coup à celui de Notre-Dame de Thymadeuc le plus affectionné des Pères.

Ce fut, en effet, sur le nom de Dom Bernard Chevalier, qu'au scrutin du 4 juin, présidé par le Révérendissime Père Abbé Général, se porta la majorité des voix des électeurs. Le nouvel élu, qui se trouvait présent, refusa tout d'abord catégoriquement l'honneur qui lui était fait. D'un côté, son humilité lui persuadait qu'il n'avait pas les qualités nécessaires pour prendre le gouvernement de cette maison dans des circonstances si critiques; de l'autre, il était tellement attaché à son cher Thymadeuc, que l'unique pensée d'être obligé de l'abandonner lui brisait le cœur. Pendant longtemps on multiplia les instances pour le faire revenir sur sa décision, ce fut en vain. Il fallut un ordre exprès du Révérendissime Père Abbé Général pour le faire enfin accepter son élection.

La douleur fut grande au monastère de Notre-Dame de Thymadeuc, lorsque, le soir du 4 juin, on y reçut ce télégramme, qui était comme le testament d'un père soudainement arraché à l'affection des siens : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres... Grand-Père. » Ce fut plus que de la douleur, ce fut comme une vague de prostration qui s'abattit sur la Communauté tout entière. Évidemment, on avait bien envisagé

l'élection de Dom Bernard comme possible, on avait même constaté parmi les religieux de la Grande-Trappe de nombreux indices de sympathie pour sa candidature, mais on s'était, malgré tout, refusé constamment à croire que la Providence pût permettre une si cruelle séparation. Et voilà que l'événement s'était réalisé !... L'épreuve était, à la vérité, bien dure; mais, le premier moment d'émoi passé, les religieux de Notre-Dame de Thymadeuc comprirent que l'acceptation généreuse du sacrifice serait plus agréable à Dieu que les gémissements et les larmes. A l'exemple de leur bien-aimé Père, ils se résignèrent donc, bénissant parmi leurs sanglots la main qui les frappait.

Cependant, dès le lendemain de son élection, le R. P. Dom Bernard avait repris le chemin de la Bretagne pour venir consoler ses enfants et leur donner ses suprêmes avis. Aussi bien, la séparation ne serait-elle pas absolument complète. En vertu de sa dignité nouvelle, il devenait Père Immédiat de sa chère Abbaye de Notre-Dame de Thymadeuc; il y reviendrait donc, au moins une fois tous les ans, passer quelques jours à l'occasion de la visite régulière; il se promettait bien, d'ailleurs, de continuer à partager à l'avenir, comme par le passé, les joies et les douleurs de sa maison-fille.

L'instant des adieux fut calme, quoique empreint de la plus impressionnante tristesse. Le R. P. Dom Bernard s'exprima en termes touchants, où l'émotion perçait à peine. « Depuis qu'il avait accepté son élection, dit-il, il ressentait une grande paix intérieure, et la voie du bon Dieu, clairement manifestée par l'ordre de son Supérieur, s'ouvrait

devant lui grande et spacieuse, le menant à l'insuccès, à l'humiliation, à la mort peut-être... peu lui importait... la volonté de Dieu étant connue, il s'y engageait sans la moindre répugnance. » Il bénit une dernière fois sa Communauté agenouillée à ses pieds et il partit... C'était le lundi 10 juin 1912.

Au mois de septembre suivant, le Chapitre Général réuni à Cîteaux, reconnaissant son dévouement et les importants services rendus à l'Ordre, l'élut vicaire du Révérendissime Père Général, titre qu'il conserva jusqu'en 1922; mais désormais, le R. P. Dom Bernard n'appartient plus directement à l'histoire de Notre-Dame de Thymadeuc. A la Grande-Trappe, sa généreuse obéissance fut couronnée d'un plein succès; il retira cette importante abbaye du gouffre où elle était sur le point de s'engloutir. Pendant les douze années qu'il y passa, fidèle à sa promesse et surtout à son cœur, il sut, par ses fréquentes visites, prouver à ses « petits-enfants » qu'il leur conservait l'affection la plus tendre. Son grand âge et ses infirmités l'obligèrent à se démettre de sa charge à la fin de 1924, et il rendit doucement sa belle âme à Dieu le 5 février de l'année suivante, bénissant la Providence de lui avoir donné un digne successeur.

Tel fut le R. P. Dom Bernard. Sa vie, admirablement remplie, sera dans l'avenir d'un précieux exemple à ceux qui, comme lui, selon l'expression de notre Père saint Benoît, entreront dans la carrière pour militer avec le Christ. Il fut un de ces heureux qui, comme dit le Sage, réussissent ici-bas dans toutes leurs entreprises; mais il fut

surtout un saint religieux. « Vrai moine, a dit de lui dans une réunion d'amis l'éminent prélat qui prononça son oraison funèbre (1), il méritait le nom de saint, et je n'entends pas restreindre la portée de ce mot. S'il ne fait pas un jour des miracles, ce n'est pas que le crédit lui manquera près du bon Dieu, c'est que ni nous, ni ses moines, n'aurons pensé à lui en demander. » Cette pieuse conviction, les religieux de Notre-Dame de Thymadeuc l'ont profondément gravée dans leur cœur, et la vénération qu'ils accordent à la mémoire de celui qui fut pour eux, pendant de si longues années, le plus tendre et le plus affectionné des pères, ne s'éteindra jamais.

Bibliographie : Dom Anselme LE BAIL : *L'Ordre de Cîteaux*. — *Annaires de l'École Saint-Charles*. — Chanoine FICHAUX : *Dom Sébastien Wyart*. — Archives de Notre-Dame de Thymadeuc.

(1) Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen.

CHAPITRE VI

DOM BRIEUC BOUTMY,
4^e ABBÉ DE NOTRE-DAME DE THYMADEUC
(1912-1922)

Sa jeunesse. — Le Trappiste et l'Abbé. — La Grande Guerre. —
Notre-Dame de Bonne-Garde. — Mort de Dom Brieuc.

Au départ de Dom Bernard Chevalier, on avait pensé que le choix de son successeur serait quelque peu retardé par le fait qu'un certain nombre d'électeurs résidaient en Amérique, au monastère du Petit-Clairvaux. Le concile de Trente défendant aux religieux de voter par lettre, il était nécessaire d'obtenir de Rome un indult qui leur octroyât cette permission. Mais les formalités à accomplir à ce sujet prirent beaucoup moins de temps qu'on ne l'avait tout d'abord supposé. L'indult en question ayant été signé le 12 juin, on put, dès le 6 août, procéder à l'élection régulière qui donna au monastère de Notre-Dame de Thymadeuc son quatrième abbé dans la personne du R. P. Dom Brieuc Boutmy, supérieur du Petit-Clairvaux.

On télégraphia immédiatement à l'élu, qui, le lendemain même, envoyait son acceptation. Le 9 août, son élection était confirmée par notre Révérendissime Père Abbé Général, Mgr Augus-

tin Marre, et il était régulièrement installé, le 30 du même mois, par son prédécesseur lui-même.

Pierre-Maurice-Briec Boutmy était né à Saint-Briec, d'une famille très chrétienne, sur la paroisse de la cathédrale. Après ses études primaires, il fut mis en apprentissage chez un ébéniste. C'est à ce moment que M. l'abbé Frélaut-Ducours, futur vicaire général, qui avait remarqué ses heureuses dispositions, entreprit de l'acheminer vers le sacerdoce.

Il venait d'être élevé à l'ordre sacré du diaconat lorsqu'il fut nommé professeur à Quintin, et, le 26 mai 1877, il recevait la prêtrise des mains de Mgr David. L'année suivante, il était placé comme précepteur dans la famille du Foû de Kerdaniel, qu'il édifia grandement par ses vertus et qui lui témoigna, depuis lors jusqu'à son trépas, le plus affectueux attachement. Puis, pendant cinq années consécutives, de 1879 à 1884, à l'école Saint-Charles de Saint-Briec, il se dévouait sur un terrain plus vaste à l'éducation chrétienne de la jeunesse. Il y avait été brillant élève, il y fut un professeur très aimé et très estimé.

Mais cette âme si réservée, si modeste, nourrissait de grandes ambitions. L'esprit de saint François-Xavier s'agitait en elle; elle rêvait des missions lointaines, de l'Évangile à propager, des âmes à conquérir à Jésus-Christ. Le diocèse de Saint-Briec ne devait pas le garder plus longtemps. Ses parents, pour lesquels il avait l'attachement et la vénération la plus tendre, ayant quitté ce monde, il entra, le 20 septembre 1884, au Séminaire des Missions étrangères à Paris, pour

s'y préparer au périlleux apostolat qui l'attirait. Il partit bientôt pour la Chine, où, pendant dix années, le Yunnan le vit à l'œuvre. Si le martyre du sang lui manqua, il connut du moins celui du labeur. Les rigueurs de l'exil, l'adaptation à des usages, sinon à une civilisation, si différents des nôtres, rien de tout cela ne rebuta son ardeur.

Et pourtant, en 1893, ce n'était plus en Chine qu'il fallait aller le chercher. Le 13 février, le jour même où il achevait sa quarantième année, il était venu frapper à la porte du monastère de Notre-Dame de Thymadeuc, pour y solliciter de son compatriote et ami Dom Bernard Chevalier, son admission au noviciat.

Quelles furent les causes de cette détermination?... Il est assez difficile de le savoir exactement. On peut penser sans doute que ce prêtre de grande foi, voyant sa santé ébranlée par les fatigues des missions, estima qu'il avait désormais le droit de se recueillir et de demander à la solitude du cloître le silence favorable à la préparation de son avenir éternel; mais, nous croyons plutôt que, ne voyant pas, après dix ans d'un labeur pénible, germer sur la terre du Yunnan ces fruits de conversion qui sont la consolation du missionnaire, il lui apparut qu'une vie de pénitence serait plus efficace pour le salut des infidèles que les travaux de l'apostolat direct.

Quoi qu'il en soit, dès les premiers jours de son noviciat, il se révéla à ses supérieurs ce qu'il devait être toute sa vie : l'homme du devoir, c'est-à-dire le futur religieux parfait. Pendant sa probation, il prit une plus grande conscience

encore de la sublimité de sa nouvelle vocation. Il mit tous ses soins à s'en rendre digne, et il y parvint dans la mesure du possible. Bientôt, il se sentit attiré si puissamment vers Dieu, qu'au lendemain de sa profession il éprouva un désir intense de quitter immédiatement la terre pour aller jouir au ciel d'une union plus intime avec Lui.

Mais la Providence en avait autrement décidé. Il ne tarda pas à être appelé aux diverses charges du monastère. Il en cumula même souvent plusieurs, et des plus importantes; c'est ainsi, par exemple, qu'il fut à la fois prieur, secrétaire et maître des novices. Enfin, à la mort du vénéré P. Eugène, il devint supérieur du *Petit-Clairvaux*.

Ce fut le 2 octobre 1912 que le R. P. Dom Brieuç reçut de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, la bénédiction abbatiale dans l'église de Thymadeuc. Il était assisté des RR. PP. Dom Edmond Obrecht, abbé de Notre-Dame de Gethsémani, au Kentucky (États-Unis), et Dom Robert Lescand, abbé titulaire de Saint-Aubin-des-Bois.

On remarquait au chœur Sa Grandeur Mgr Morrelle, évêque de Saint-Brieuc, les RR. PP. Dom Bernard Chevalier, abbé de la Grande-Trappe; Dom Jean-Marie, de Bellefontaine; Dom Vital, de Notre-Dame de Grâce; Dom Eugène, de Notre-Dame de Melleray; le R. P. Simon, Prieur de Notre-Dame de Bellefontaine.

Le clergé de Vannes était représenté par MM. Dieulangard, vicaire général; Dubot, chanoine titulaire; Thubé, secrétaire de l'évêché; les curés de Ploërmel, de Josselin, de Guer et de Rohan, entourés de beaucoup d'autres prêtres.

En grand nombre aussi, les ecclésiastiques du diocèse de Saint-Brieuc avaient tenu à honorer le nouvel abbé, leur compatriote. On voyait à leur tête M. le chanoine Lecoqu, vicaire général honoraire; MM. les chanoines titulaires Bidan, Robillard et Barré, curé de la cathédrale de Saint-Brieuc; M. le curé-archiprêtre de Loudéac, etc...

Le R. P. Mathon, directeur au Séminaire des Missions étrangères, était également venu assister son ancien confrère du Yunnan. Enfin, une foule de laïcs de distinction, tous amis ou bien-faiteurs de Thymadeuc, se pressaient dans la tribune.

La cérémonie de la bénédiction abbatiale se déroula, comme celle du R. P. Dom Bernard, que nous avons décrite plus haut, imposante et solennelle, pleine de salutaires enseignements.

A l'issue du frugal repas qui réunit ensuite tous les invités, Mgr l'Évêque de Vannes se félicita d'avoir été introduit, par cette cérémonie, dans la grande et glorieuse famille cistercienne : « Oui, nous tous présents ici, continua-t-il, nous vous remercions de nous avoir admis à cette belle fête, vers laquelle nous étions d'ailleurs attirés par l'affection et la reconnaissance. Nous avons été, et nous serons toujours avec vous, aux jours de joie comme aux jours d'épreuve.

« Cette fête formera un lien de plus entre les deux diocèses de Vannes et de Saint-Brieuc.

« Ce qui consolera Thymadeuc du départ de Dom Bernard, c'est la présence de son digne fils, le R. P. Dom Brieuç, l'héritier de ses vertus. Cet idéal de vertus exigé pour un abbé, et aussi pour

un évêque, est bien effrayant... le pontifical nomme vingt-huit vertus !

« Pourtant, nous sommes rassurés à votre sujet, mon Révérend Père Brieuç, car nous vous connaissons, et, confiants dans l'avenir de cette abbaye sous votre direction, nous vous disons : *Ad multos annos.* »

Le nouvel abbé remercia avec effusion Mgr l'Évêque de Vannes. Il lui affirma que Thymadeuc paierait sa dette de reconnaissance comme de pauvres moines peuvent le faire : « Nous lèverons, dit-il, les mains sur la montagne comme Moïse, pendant que les vaillants Josué, dans la plaine, combattront les combats du Seigneur. »

Puis, après avoir exprimé à Mgr Morelle ses sentiments de vive gratitude, il se tourna vers son prédécesseur, le R. P. Dom Bernard... « Dans la lettre où vous m'annonciez mon élection, déclara-t-il, vous m'écriviez : Venez vite réparer les bévues de mon administration... Je suis venu, ne vous en déplaise, non pour réparer, mais pour continuer de telles bévues qui procurent si magnifiquement le bien des âmes et la gloire de l'Église. »

Après quelques paroles du R. P. Dom Bernard, qui démontra à son auditoire, avec son humour habituel, que les Normands ne seront le premier peuple du monde que lorsqu'ils auront volé aux Bretons leurs qualités, Mgr l'Évêque de Saint-Brieuc se lève à son tour.

« Entrant pour la première fois, dit-il, à la Trappe de Thymadeuc, je me suis demandé : Qu'est-ce donc qu'un Trappiste?... C'est un homme qui semble réunir en lui toutes les contra-

dictions. Il renonce au monde, et son monastère est ouvert à tous; il fait pénitence, et il est dans la joie; il est couché sur la dure, mais il dort paisiblement; il meurt tous les jours à lui-même, et d'ordinaire il vit très vieux... Vous aussi, mon Révérend Père Brieuç, vous êtes un homme de contradiction. Vous unissez les vertus les plus opposées. Pour venir de Saint-Brieuc à Thymadeuc, vous avez cru bon de passer par la Chine et le Canada, sous prétexte d'abrèger votre route. »

Ce fut sur ce discours plein de verve caustique que se termina cette pieuse journée.

Le R. P. Dom Brieuç avait pris pour blason : D'azur, à la bande d'hermine, accompagnée d'un triangle d'or et d'une ancre de même.

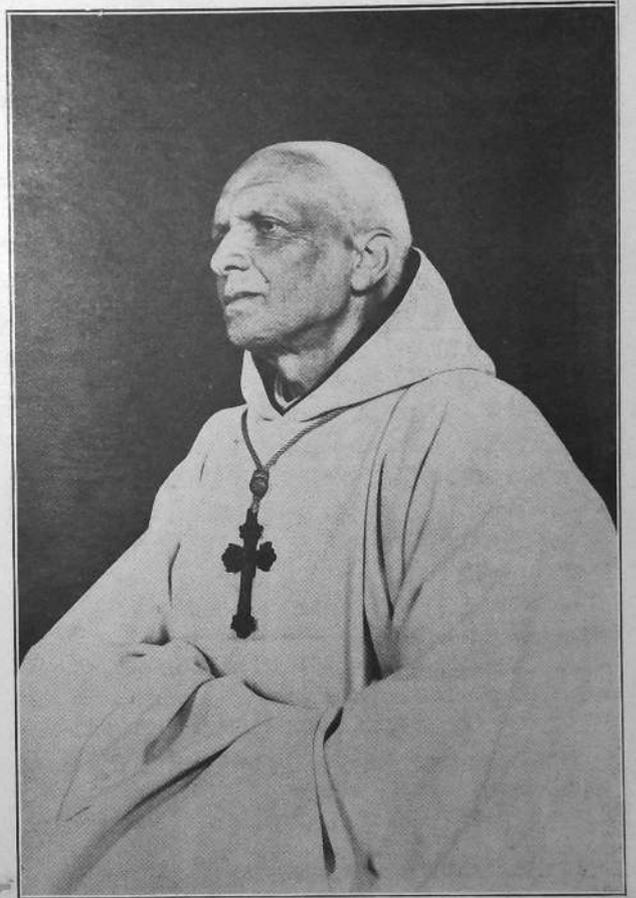
La devise fut celle même du vieux manoir qu'avait remplacé le monastère, celle qu'on eût pu lire aussi, gravée profondément au cœur de ses prédécesseurs, encore qu'elle ne figurât pas sur leurs armoiries : Espoir en Dieu.

A l'époque difficile où il assumait la charge abbatiale, ce choix était d'ailleurs pleinement justifié. Le Gouvernement sectaire, qui continuait si malheureusement à présider aux destinées de la France, un moment effrayé par les troubles sanglants qu'avait provoqués l'application de la loi de Séparation de l'Église et de l'État, n'avait ralenti la persécution que pour la reprendre avec plus de vigueur au moment propice. En 1912, ce moment lui paraissait devoir approcher, et il s'appêtait à frapper les quelques Congrégations qui avaient pu jusque-là se soustraire à ses coups. Les religieux de Thymadeuc restaient donc sous

la menace d'une expulsion prochaine, mais Dieu veillait sur eux. En qui, mieux qu'en ce bon Père, Dom Briec eût-il pu placer sa confiance ?

La guerre vint, en effet, éloigner ce danger, mais elle apporta aussi au cœur du saint Abbé de bien cruelles angoisses... Qu'allaient devenir ses pauvres enfants appelés sous les drapeaux pour la défense de la Patrie?... Trente d'entre eux, tant du Petit Clairvaux que de Thymadeuc, avaient été mobilisés. Pendant les quatre années que dura la tourmente, il ne cessa de les suivre de loin et de leur prodiguer les attentions de sa paternelle sollicitude. Eux, de leur côté, lui restèrent profondément attachés, malgré les influences funestes de la vie des camps; ils ne manquèrent jamais de revenir au monastère à chacune de leurs permissions, comme au foyer de la famille.

Le secret de ce mutuel attachement et de cette autorité abbatiale si révérée se trouvait dans l'exemple que le R. P. Abbé donnait lui-même. Missionnaire intrépide, il fut un trappiste exemplaire. Comme son prédécesseur, Dom Bernard, il était, pour lui d'abord, l'homme de la Règle et du devoir; il entraînait par ses actes plus encore que par ses conseils. Si son enseignement reflétait l'esprit de pénitence et de mortification qui l'animait, ses relations avec ses religieux étaient empreintes de la plus compatissante longanimité, encore que la forme en restât parfois un peu rude. C'est que sous un abord froid Dom Briec cachait un cœur très sensible, saintement fidèle dans le souvenir et l'affection, vibrant à toutes les infortunes. Doué par ailleurs d'un grand esprit de foi,



Le R. P. Dom Briec Boutmy.

il supporta toujours avec la plus grande sérénité les difficultés et les heurts de la vie; et, durant les mois de la maladie qui l'entraînait lentement au tombeau, on vit briller en lui d'un particulier éclat l'énergie dans la souffrance et l'abandon à la volonté divine.

Quelques mois avant la guerre, le 4 mars 1914, l'un de ses meilleurs enfants s'était envolé vers le ciel. Le P. Benoît avait soixante ans, était chanoine honoraire du diocèse de Rennes et supérieur du Petit Séminaire de Saint-Méen lorsqu'il entra au monastère. Il voulait à tout prix conserver l'incomparable bienfait de la vie religieuse, dont il ne pouvait plus jouir dans la Congrégation des Prêtres de l'Immaculée-Conception, à laquelle il avait appartenu jusqu'alors et que des lois impies venaient de supprimer. A Thymadeuc, le P. Benoît fut ce qu'il avait été constamment dans sa première famille religieuse, un modèle éminent de toutes les vertus sacerdotales et monastiques. Il brilla surtout par son esprit de foi, son humilité, son obéissance, sa régularité, sa charité pour le prochain, son amour du renoncement. Riche d'une abondante moisson de mérites, il quitta la terre après onze années passées dans le cloître, où il édifia grandement ses frères dans les emplois successifs de Maître des convers et de Prieur qui lui furent confiés. On avait clôturé ce même jour la retraite annuelle. Le bon Père en avait suivi les exercices avec sa diligence accoutumée. « J'ai fait cette retraite comme si ce devait être la dernière, disait-il à son abbé; maintenant, je crois que je puis paraître devant Dieu. » Quelques

heures après, il s'endormait dans le baiser du Seigneur, laissant auprès de tous ceux qui le connurent une mémoire en bénédiction.

Le 4 août 1916, disparaissait à son tour le P. René, hôtelier du monastère. Lors de la dissolution des Congrégations religieuses, il était supérieur du juvénat des Prêtres de l'Immaculée-Conception de Rennes. Voulant, comme le P. Benoît, s'assurer lui aussi les bienfaits de la vocation religieuse, il entra à l'abbaye de Notre-Dame de Thymadeuc. Pendant les treize années qu'il y vécut, il édifia ses frères par sa régularité et sa piété. Il excella surtout dans la pratique de l'humilité. Il ne voyait en lui qu'insuffisances, misères et péchés. S'anéantir, sonder son abjection, tel était l'attrait continuel de son âme, attrait favorisé par une conscience timorée jusqu'au scrupule. Pendant longtemps, il endura de vives douleurs d'estomac et d'intestin, avec une patience et un courage qui ne permirent pas à ses supérieurs de soupçonner la gravité du mal. Aussi, lorsque ceux-ci le conduisirent à Josselin, à l'effet d'une consultation médicale, ce fut la mort qu'il y trouva. Du moins, Notre-Dame du Roncier, la Vierge vénérée des Josselinais et de toute la contrée, lui obtint de terminer ses jours dans des sentiments de confiance et d'abandon à la miséricorde divine qui ne lui furent pas habituels au cours de sa vie. Il chante maintenant au ciel la puissance et la bonté de Celle que l'Église se plaît à appeler la Mère de la Sainte Espérance.

L'administration de Dom Brieuç ne fut, comme

il s'était plu à l'annoncer lui-même au jour de sa bénédiction, que la continuation de celle de son vénéré prédécesseur. Il sut garder à l'abbaye de Notre-Dame de Thymadeuc, malgré le malheur des temps, sa régularité monastique et sa prospérité matérielle. En 1919, il rappela définitivement du Petit-Clairvaux les religieux qui s'y trouvaient encore et vendit cette maison qui ne pouvait compter sur un recrutement normal dans un pays où la vie monastique n'est pas suffisamment appréciée. Enfin, dix-huit mois seulement avant sa mort, son zèle pour la gloire de Dieu se manifesta d'une façon toute particulière par la fondation, à Sainte-Anne-d'Auray, d'un monastère de Cisterciennes, dédié à Notre-Dame de Bonne-Garde.

Dès le début de sa charge abbatiale, le R. P. Dom Brieuç avait éprouvé le vif désir de voir s'établir en Bretagne une communauté de religieuses cisterciennes. Son vœu ne paraissait pas alors réalisable. En 1920, la divine Providence lui fournit l'occasion et le moyen de le faire s'accomplir.

En 1903, la Communauté des Trappistines de Notre-Dame de l'Immaculée-Conception de Laval avait fondé un refuge à Blitterweck, en Hollande. Des inondations importantes ayant détruit en 1920 une partie des murs de clôture de cette annexe, les religieuses qui y avaient été envoyées de Laval durent rentrer dans leur monastère de France. Par suite de ce retour des exilées, le couvent de l'Immaculée-Conception, qui comptait déjà une centaine de moniales, se trouvait trop

étroit pour contenir son nombreux personnel et pour donner place en son sein aux postulantes qui demandaient à entrer. C'est alors que Dom Briec, voyant dans cette situation une indication providentielle, entra en pourparlers avec Mgr Marre, Abbé général des Cisterciens, et la Révérende Mère Lutgarde, Abbesse de l'Immaculée-Conception de Laval, pour obtenir de celle-ci un essaim de religieuses qui fonderaient une Communauté de Trappistines en Bretagne. Quelques semaines se passèrent à chercher dans les cinq diocèses bretons la maison de fondation. Finalement, on s'arrêta au choix de la Communauté du Refuge, sise près de la Basilique de Sainte-Anne-d'Auray, au cœur même de la catholique Bretagne. Mgr Gouraud consentit très volontiers à l'établissement, en ce lieu de son diocèse, de la fondation cistercienne projetée.

Un premier groupe de six religieuses arriva à Sainte-Anne le 24 décembre 1920. Deux renforts successifs envoyés à quelques mois d'intervalle portèrent à vingt et un le nombre des religieuses fondatrices, tant choristes que converses, de cette maison-fille de Notre-Dame de l'Immaculée-Conception, qui fut érigée canoniquement le 8 décembre 1921, par Mgr Gouraud, sous le nom de Notre-Dame de Bonne Garde de Keranna (1). En même temps eut lieu l'élection de la première Prieure de la nouvelle Communauté, et le choix des électrices tomba sur la Révérende Mère Marie du Sacré-Cœur.

(1) C'était la quatrième maison-fille fondée par le monastère de l'Immaculée-Conception depuis cent ans.

Dom Briec fut véritablement heureux en ce jour de voir se réaliser l'un de ses souhaits les plus ardents.

Comme son prédécesseur, le R. P. Dom Briec avait conservé pour sa ville natale l'affection la plus tendre. Il avait coutume d'aller assister à ses grandes solennités religieuses. On l'y voyait sous sa robe blanche, avec sa mitre de toile et sa crosse de bois. C'était comme une apparition moyennâgeuse. Ses compatriotes se le montraient du doigt, et de toute sa personne sortait une édification.

Il portait aussi un vif intérêt au diocèse de Vannes, et il prenait part à ses fêtes avec la même fidélité qu'à celles de Saint-Briec. Son attitude n'y édifiait pas seulement; le fait suivant prouve qu'elle remuait tellement les cœurs qu'elle opérât des conversions :

« C'était dans la ville épiscopale. Le R. P. Dom Briec assistait en 1919 aux grandes fêtes qui s'y célébraient à l'occasion du centenaire de saint Vincent Ferrier. Une dame qui, malheureusement, depuis de longues années, avait déserté l'église, fut frappée dès le premier jour de la physionomie ascétique du Révérendissime Père. Elle résolut de le suivre pas à pas pendant toutes les cérémonies du Triduum. Le résultat ne se fit pas attendre. Le lendemain de la clôture des fêtes, elle se présentait à un confesseur de la cathédrale en lui disant : « Je n'ai pas perdu de vue un instant, pendant le Triduum, le P. Abbé de Thy-
« madeuc. J'ai surveillé le moindre de ses gestes.
« Celui-là a vraiment la foi, et il n'est pas pos-

« sible qu'un tel homme se trompe. Confessez-moi, je vous prie (1). »

Dom Briec eût haussé les épaules et souri de pitié au récit d'un pareil fait, que son humilité lui eût présenté comme une fable inventée de toute pièce. Rien n'est plus authentique cependant, et nous ne serions pas étonnés que la lumière de gloire, dont il jouit sans doute maintenant, ne lui en ait révélé d'autres aussi consolants, dont il ne s'est jamais douté pendant sa vie mortelle.

Quoi qu'il en soit, on le vit continuer cette muette mais fructueuse prédication jusqu'à ce que la longue et cruelle maladie qui devait l'emporter lui eût rendu tout déplacement impossible.

Dans les derniers mois de 1921, le R. P. Dom Briec avait commencé à éprouver au moindre effort des oppressions qui ne laissèrent pas de l'inquiéter. Une crise plus forte, survenue dans la nuit du 21 au 22 décembre, le détermina à demander immédiatement l'avis du docteur Daubert, médecin de la Communauté. Celui-ci conclut d'abord à une légère affection du cœur causée par la fatigue; mais, lorsqu'il revint une dizaine de jours plus tard, le mal avait pris un caractère beaucoup plus grave, à tel point qu'il crut bon bientôt de faire appel aux lumières et au dévouement du docteur Daversin pour l'aider, sinon à sauver le cher malade, du moins à lui prolonger quelque peu la vie. Après un examen minutieux, les deux médecins tombèrent d'accord et sur la nature du mal et sur son extrême gravité. A Dom

(1) Extrait du *Lys de Notre-Dame*, bulletin paroissial de Josselin, avril 1922.

Briec, qui insistait auprès d'eux pour savoir la vérité sur son état, le docteur Daversin répondit que l'affection dont il souffrait était incurable, mais qu'on pouvait cependant la retarder dans son cours et obtenir même une sérieuse amélioration de la santé, si le Révérend Père acceptait de se conformer à leurs prescriptions.

Celles-ci étaient sévères, et Dom Briec éprouva beaucoup de peine à les suivre. Sa nature ardente avait toujours eu l'inactivité en horreur, et il se voyait condamné à garder la chambre dans le repos le plus absolu; il avait pour le lait la plus extrême répugnance, et tout autre aliment lui était interdit. Il accepta néanmoins cette épreuve avec un grand esprit d'abandon à la volonté divine et finit par en triompher.

Selon les prévisions du docteur, ce régime produisit bientôt un mieux appréciable. Le R. P. Dom Briec voulut alors, trop tôt évidemment, et surtout avec plus d'ardeur qu'il ne convenait peut-être à un malade, reprendre ses occupations accoutumées. Le résultat ne se fit pas attendre; au bout de quelques jours, le mal avait repris son acuité première et n'allait pas désormais cesser de s'aggraver jusqu'à l'issue fatale.

Le vénéré malade ne tarda pas à s'apercevoir de l'extrême danger dans lequel il se trouvait; et lorsque le médecin lui eut fait part de ses propres inquiétudes, il demanda, sans plus attendre, à recevoir les derniers sacrements.

Ce fut le vendredi 24 mars que s'accomplit à l'église, et en présence de toute la Communauté en prières, cette suprême et touchante cérémonie.

Lorsque le Révérend Père se fut assis dans le fauteuil qu'on avait placé pour lui au milieu de la croisée du transept, le chœur psalmodia les trois psaumes prescrits par le rituel, et, après une exhortation touchante, le P. Prieur invita le malade à demander pardon de ses fautes passées. Celui-ci récita alors le *Confiteor* d'une voix forte et distincte qui émut grandement l'assistance. Il reçut ensuite les saintes onctions avec les sentiments les plus édifiants de componction et de soumission à la volonté divine. Après les prières qui terminent la cérémonie, il se leva, resta quelque temps immobile, promenant partout son regard, comme s'il voulait dire un suprême adieu à chacune des pierres qui composent cette église qu'il avait vue sortir de terre, et dans laquelle pendant de longues années il avait chanté si amoureusement les louanges de son Dieu. Enfin, accompagné du P. Infirmier, il sortit par le bas-côté nord pour regagner sa chambre, que désormais il ne devait plus quitter.

La mort en effet s'avancait lentement, et l'acuité toujours croissante des souffrances révélait de plus en plus son approche. Dom Briuec la voyait venir avec calme et s'y préparait saintement. Chaque matin, dans sa chambre, il recevait la sainte communion, et il accomplissait cet acte avec de tels sentiments de foi et d'amour, qu'il ne pouvait parfois retenir ses larmes et qu'il édifiait grandement les religieux qui l'assistaient.

L'incertitude de l'au-delà n'était pas toutefois sans lui tourmenter l'esprit : « Je n'irai pas en enfer, disait-il, cela n'est pas possible... » Mais

comme il savait quelle pureté parfaite le bon Dieu exige des âmes avant de les admettre en son paradis, il s'était persuadé, dans son humilité, qu'après sa mort il ne pouvait manquer d'aller en purgatoire. Il en avait pris généreusement son parti; et ne voulant pas, selon son expression, s'y trouver « trop dépaycé » à l'arrivée, il en refit, dans les moments de répit que lui laissait la souffrance, une étude sérieuse de laquelle il tira cette consolante conclusion qu'il communiqua à son entourage : « Tout étant bien considéré, je crois que la somme des joies qu'on y goûte l'emporte sur celle des douleurs. »

Cependant les crises devinrent bientôt plus fréquentes et plus douloureuses. Quand le mal lui laissait quelque repos, le cher malade se recueillait en Dieu, le priant avec ferveur et implorant sa miséricorde. Il lui recommandait aussi sa chère Communauté : « Mon Dieu, disait-il, bénissez cette maison où l'on vous aime bien et envoyez-y beaucoup de novices. »

Il conserva jusqu'à la fin sa présence d'esprit. Le soir même de sa mort, il mit dans sa conversation tant d'entrain et de douce gaieté qu'on jugea inutile de rester près de lui pendant la lecture et l'office de Complies. Mais, lorsqu'après l'*Angelus*, le P. Prieur monta dans sa chambre pour s'informer de son état, il le trouva comme assoupi dans son fauteuil, tournant les yeux d'une façon étrange. Il comprit que c'était la fin. Vite, il fit venir son confesseur, qui lui donna une dernière absolution, pendant que les religieux qui devaient le veiller la nuit commençaient les

prières des agonisants. Quelques instants plus tard, le R. P. Dom Briec quittait ce monde de douleurs pour s'envoler vers la Patrie céleste. Il avait soixante-neuf ans. C'était le 24 avril 1922, lundi de Quasimodo, à huit heures du soir.

Ce dénouement, bien qu'attendu à brève échéance, avait été cependant si prompt, que la Communauté, qui venait de monter au dortoir, n'avait pu être appelée pour assister aux derniers instants de son bien-aimé Père. On remit donc au lendemain l'annonce de cette triste nouvelle. Les religieux présents dirent les prières prescrites, et, après avoir procédé à la toilette du défunt, commencèrent la récitation du Psautier, récitation qui devait, selon l'usage, se continuer sans trêve jusqu'à l'heure des obsèques.

Le lendemain matin, après l'office de Prime, eut lieu en présence de toute la Communauté la levée solennelle du corps, qui fut transporté, au chant du *Libera*, dans la salle du Chapitre de nos Frères convers, les usages cisterciens défendant de le déposer à l'église ce jour-là, à cause de la solennité de la fête de saint Marc. Ce n'est que le soir, après Complies, qu'il fut exposé, revêtu des attributs pontificaux, dans cette partie du chœur où se trouve le maître-autel et que nous appelons le presbytère.

Les funérailles avaient été fixées au jeudi 27 avril, à dix heures du matin, et elles étonnèrent l'assistance nombreuse et recueillie par leur simplicité toute cistercienne.

Sa Grandeur Mgr Gouraud, évêque de Vannes, assisté de MM. les chanoines Dieulangard et

Guillevic, ses vicaires généraux, présidait au trône. On remarquait au chœur nos RR^{mes} PP. Dom Berchmans, abbé de Port-du-Salut; Dom Jean-Baptiste, de Melleray; Dom Vital, de Bricquebec; Dom Robert, abbé titulaire de Saint-Aubin-des-Bois; un grand nombre de personnalités ecclésiastiques des diocèses de Vannes et de Saint-Briec.

A la tribune et dans le chœur de nos Frères convers se pressait une foule de laïcs venus de toutes les paroisses voisines.

Le R. P. Dom Bernard Chevalier célébrait le Saint Sacrifice.

A la fin de la messe, Mgr Gouraud monta à l'ambon pour saluer une dernière fois la mémoire du vénéré défunt. Tout en se défendant de vouloir faire l'éloge personnel d'un trappiste, qui ne veut et ne peut recevoir de ces sortes d'honneur, il traça de Dom Briec un portrait rapide mais frappant d'exactitude; et de cette existence, si simple dans sa variété, il fit sortir une peinture émouvante de la vie du moine, exposant le rôle sublime qu'elle joue dans le plan providentiel du salut de l'humanité.

Après cette allocution de haute doctrine, les absoutes furent tour à tour données par le R. P. Dom Robert, compatriote du défunt; par le R. P. Dom Bernard et par Mgr Gouraud. Le cortège se dirigea ensuite vers le cimetière où Dom Briec fut déposé dans le tombeau des abbés, avec toutes les cérémonies du rite cistercien, telles que nous les avons déjà signalées à propos de l'inhumation du vénéré fondateur de ce monastère.

Derrière la croix, les Abbés, l'Évêque et les

moines regagnèrent l'église en psalmodiant les psaumes de la Pénitence; la foule peu à peu se dispersa et la Communauté reprit son règlement ordinaire.

Bibliographie : Annuaire de l'École Saint-Charles de Saint-Brieuc. — Archives de l'Abbaye de Notre-Dame de Thymadeuc.

CHAPITRE VII

DOM DOMINIQUE NOGUES,
5^e ABBÉ DE NOTRE-DAME DE THYMADEUC...
1922...

Il n'est pas d'usage d'écrire l'histoire des vivants, et pour ce qui concerne la prélature de notre R. P. Dom Dominique, prélature qui ne vient du reste que de commencer, mais qui promet des fruits très abondants, nous nous bornons à signaler quelques faits dans leur ordre chronologique.

Dom Dominique Nogues est né à Radenac, au diocèse de Vannes, le 14 décembre 1879. Il fit ses études au Petit Séminaire de Ploërmel, et après deux années passées au Grand Séminaire, il entra à Thymadeuc, le 3 octobre 1901. Il y reçut les saints ordres après sa profession et occupa différentes charges jusqu'à son départ pour l'Amérique en qualité de supérieur du Petit-Clairvaux, le 10 novembre 1912. A son retour du Canada, il fut nommé Prieur, charge qu'il conserva jusqu'au 2 juin 1922, date à laquelle le suffrage de ses frères l'appela à la dignité abbatiale.

Le scrutin était présidé par le R. P. Dom Bernard Chevalier. Les deux témoins civils requis par nos Constitutions étaient M. l'abbé Havart,

curé-doyen de Rohan, et M. l'abbé Monneraye, recteur de Bréhan-Loudéac.

Quelques jours plus tard, cette élection était officiellement confirmée par Mgr Augustin Marre, Révérendissime Père Abbé Général de l'Ordre, et la bénédiction abbatiale fixée au 19 juillet suivant.

Le R. P. Dom Dominique fut solennellement béni, comme l'avait été dix années plus tôt son regretté prédécesseur, par Sa Grandeur Mgr Gouraud, évêque de Vannes, dans l'église du monastère; par ce même vénéré prélat qui, particularité remarquable, lui avait conféré les ordres sacrés du sous-diaconat, du diaconat et de la prêtrise, quelque quinze à seize ans auparavant.

Sa Grandeur était assistée des RR^{mes} Pères Abbés Dom Berchmans, du Port-du-Salut, et Dom Robert Lescand.

Mgr Morice, évêque démissionnaire du diocèse des Cayes, dans la république d'Haiti, accompagné de M. le chanoine Picaud, vicaire général de Vannes, ainsi que le R. P. Dom Bernard Chevalier, avaient leur place réservée dans la croisée du transept.

Au chœur se tenaient les RR. PP. Dom Jean-Baptiste, abbé de Melleray; Dom Anselme, de Chimay; Dom Jean-Marie, de Bellefontaine, et un grand nombre de notabilités ecclésiastiques des diocèses de Vannes et de Saint-Brieuc, parmi lesquelles on distinguait M. le chanoine Le Large, curé-doyen d'Allaire, oncle du nouvel élu.

Dans l'assistance on remarquait MM. le comte du Fou de Kerdaniel; Daubert, conseiller général

du canton de Rohan; Le Breton, conseiller d'arrondissement; une foule d'amis du monastère et d'anciens condisciples du R. P. Dom Dominique.

Au repas qui suivit la cérémonie, après la lecture d'une poésie du goût le plus délicat, due à l'inspiration du P. Jean-Baptiste, religieux de Notre-Dame de Thymadeuc, le nouvel Abbé exprima en termes choisis sa reconnaissance aux prélats, aux membres du clergé, et tout spécialement à ses anciens professeurs, aux laïcs qui, si nombreux, étaient venus témoigner leur sympathie tant à sa personne qu'à son monastère.

Mgr Gouraud, s'adressant alors à Dom Dominique, le félicita d'être jeune, car ainsi il pouvait espérer utiliser longtemps les nombreuses et brillantes qualités que, dans son humilité, il ne voulait pas se reconnaître, mais que ses frères avaient su parfaitement distinguer.

Enfin le R. P. Dom Bernard Chevalier mit fin à la série des toasts. Il répondit avec beaucoup de finesse et de gaieté à celui qu'il croyait pouvoir appeler son élève. Il termina en rappelant qu'au moment où il se rendit à la Grande-Trappe comme abbé, on lui exprimait la crainte qu'il n'oubliât qu'il était Breton: « Je n'ai pas oublié que je suis Breton, dit-il, mais je ne me défends pas d'être un peu Normand. »

Ainsi s'acheva cette délicieuse journée.

C'est aussi sur ce récit que nous avons compté terminer notre histoire; mais il s'est produit depuis un fait dont l'abbaye de Notre-Dame de Thymadeuc est justement fière et que nous ne saurions passer sous silence: c'est l'élévation à la

dignité abbatiale du R. P. Alexis Presse, l'un de ses enfants.

Le R. P. Dom Alexis entra en effet comme postulant à Notre-Dame de Thymadeuc le 30 janvier 1903. Après avoir fait sa profession simple le 11 février 1905, et sa profession solennelle le 15 février 1908, il reçut successivement, dans le cours de cette même année, les ordres sacrés du sous-diaconat, du diaconat et de la prêtrise. Envoyé quelque temps plus tard comme étudiant à Rome, il y devint docteur en droit canonique. Placé ensuite comme professeur au monastère de Boncombe, au diocèse de Rodez, puis à Rome à l'issue de la Grande Guerre, il fut enfin nommé Supérieur du monastère de Notre-Dame de Tamié, au diocèse de Chambéry. Les religieux confiés à ses soins l'élirent pour abbé à la fin de 1925, et il reçut solennellement la bénédiction abbatiale des mains de Mgr Castellan, archevêque de Chambéry, le 15 décembre de la même année... *Ad multos annos!*...

Notre travail, chers lecteurs, n'est pas encore complètement terminé, il nous reste à vous faire visiter la maison, à vous entretenir de notre genre de vie. Si vous êtes dispos, commençons immédiatement. Et d'abord, à tout Seigneur tout honneur, rendons-nous à l'église.



L'Église : la nef principale et l'abside.

CHAPITRE VIII

VISITE DE L'ABBAYE.

L'Église. — Le Cloître. — Le Chapitre. — Le Réfectoire. —
Le Dortoir. — L'Infirmerie. — Le Cimetière.

L'église de Notre-Dame de Thymadeuc s'élève sur le coteau qui domine du côté nord le vallon de Queuvré. Orientée vers l'est, suivant la tradition liturgique, formant la base du carré des bâtiments claustraux, conformément aux usages de l'Ordre, elle est complètement dégagée au midi, et présente de ce côté un aspect splendide avec ses formes à la fois élégantes et robustes. Elle appartient au style monastique par excellence, au style cistercien, que réalisèrent nos belles abbayes du XII^e siècle. Ce ne sont plus les voûtes basses et les piliers massifs du roman primitif, ce ne sont pas encore les hardiesses et les merveilles de l'incomparable siècle de saint Louis. Mais, dirons-nous avec M. Viollet-le-Duc, « l'architecture des abbayes d'alors a un caractère de grandeur, d'élévation et de vérité qui frappe l'imagination et se grave dans le souvenir ».

Notre belle église appartient à la seconde moitié du XII^e siècle, presque au style dit de transition. Tout d'abord admirez cette tour de la façade, aux lignes pures et sévères, sous laquelle s'ouvre la

porte principale. Elle doit être couronnée par une flèche, flanquée de quatre clochetons à deux étages, qui portera la croix à 55 mètres vers le ciel.

La nef principale s'élève fièrement à 17 mètres et domine les bas-côtés, qu'elle semble protéger de ses solides arcs-boutants. Au centre de la croisée du transept s'élance un svelte et léger campanile, en charpente recouverte de plomb, à 28 mètres au-dessus du sol. Tout autour de l'édifice courent deux ceintures de modillons fort simples, dans lesquels saint Bernard n'aurait aucune étrange monstruosité à reprendre.

Mais c'est l'intérieur surtout qui porte à la piété avec son cachet d'austérité et de grandeur. L'édifice mesure, au dedans, 52 mètres de long; la largeur des trois nefs réunies est de 18 mètres; le transept a 7 mètres de largeur sur 21 m. 60 de longueur. L'abside circulaire, qui termine le grand vaisseau et forme le sanctuaire, n'a pas de déambulatoire; elle a la largeur de la nef, 7 m. 40, et une profondeur de 12 m. 40 à partir des degrés du presbytère. La voûte principale, en arêtes sur plan carré, monte à 13 m. 80; les voûtes des bas-côtés n'ont que 6 m. 70. L'édifice est soutenu par trente-deux colonnes monolithes; de chaque côté de la grande nef et du chœur, elles sont interposées entre des piles carrées, cantonnées de colonnettes engagées. Ces colonnes sveltes, gracieuses, sont surmontées de chapiteaux délicatement fouillés, sur lesquels viennent reposer les nervures des voûtes.

La lumière du jour pénètre largement par un



L'Église : bas-côté sud.

double rang de fenêtres; les supérieures, trilobées sur la grande nef et le transept, s'ouvrent au-dessus d'un faux triforium, également trilobé, reposant sur un cordon à modillons, qui ajoute beaucoup à la perspective intérieure. Le jour est tamisé par de modestes grisailles, lesquelles ont reçu à chaque autel un symbolique emblème en rapport avec le saint honoré dans la chapelle. Aux deux bras du transept, au-dessus d'une arcature ajourée, une belle rosace de trois mètres de diamètre achève d'éclairer et d'embellir le monument.

Ce qui imprime à cette église un caractère particulier, c'est sa ceinture de chapelles; celles-ci, au nombre de dix-neuf, sont séparées les unes des autres par une clôture à laquelle est adossé l'autel, et que surmonte un léger fenestrage.

L'église, qui compte six travées, dont cinq géminées, se divise ainsi : l'abside formant le presbytère ou sanctuaire proprement dit; puis viennent la croisée du transept et le chœur des religieux avec ses stalles et ses boiseries de chêne sculpté, qui prennent deux travées doubles; de chaque côté s'élève ensuite un ambon servant à l'accomplissement de diverses fonctions liturgiques. Cet ambon, moins régulier qu'un jubé, a l'avantage appréciable de ne pas nuire à la perspective de l'édifice. Nous arrivons alors au chœur des infirmes, réduit à un étroit passage dans lequel ont été placées quelques stalles avec prie-Dieu; enfin, c'est le chœur des convers, qui occupe l'espace d'une travée et auquel fait suite, au delà de la grille de clôture, un léger intervalle donnant aux retraits accès au confessionnal, et à l'extrémité

duquel se dresse un élégant autel de pierre dédié à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Quelque vaste qu'elle paraisse, notre église est cependant relativement petite pour les usages monastiques, et nos Frères convers n'y peuvent avoir de chœur proprement dit, avec des stalles pour l'encadrer; les leurs sont rangées de chaque côté sur plusieurs lignes faisant face au maître-autel. Enfin, une vaste tribune, portée sur quatre colonnes monolithes et se raccordant avec les grandes lignes de la nef, s'adosse à la tour et donne place aux séculiers qui veulent assister à nos offices.

Outre l'autel dédié à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont nous venons de parler, notre église en possède vingt-quatre autres, dont vingt-deux sont en pierre, dans le style de l'édifice et plus ou moins ornementés, selon la place qu'ils occupent dans le lieu saint. L'autel majeur est naturellement le plus travaillé. Il est dominé en arrière, et à la hauteur du triforium, par la statue de Celle qui est à la fois la Reine et la Patronne de notre Ordre. De son trône élevé, elle semble, avec nos prières, recueillir le sang même de l'auguste Sacrifice pour l'offrir à la Majesté divine et nous apporter en échange les dons et les trésors célestes : « Car Dieu, dit notre Père saint Bernard, a voulu que nous eussions tout par Marie. »

Aux extrémités du transept sont deux autels, qui sont aussi de grand style, dédiés, l'un au Sacré-Cœur, l'autre à saint Joseph, dont l'aide nous est si précieuse et si consolante dans les angoisses des mauvais jours.

Entre le chœur des infirmes et les premières stalles de nos Frères convers, se dressent les autels en bois sculpté de la Sainte Vierge et de saint Michel, appelés respectivement *De Beata* et *Pro Defunctis*. Suivant les traditions cisterciennes, on célèbre chaque jour au premier une messe en l'honneur de Marie, pour les membres de l'Ordre, leurs parents et leurs bienfaiteurs encore vivants, et une autre au second pour ceux qui ne sont plus.

Enfin, tout le long des bas-côtés, sont rangés, dans les chapelles mentionnées plus haut, d'autres autels plus simples, dominés chacun par la statue du saint auquel il est dédié, et dont l'ensemble nous présente, en une magnifique synthèse, le progrès et l'épanouissement de la vie chrétienne et religieuse dans l'Église.

Ce sont d'abord, appartenant à l'ancienne loi, sainte Anne, la patronne aimée des Bretons, et saint Jean-Baptiste, le premier modèle des moines; puis, les amis de Jésus, saint Jean l'Évangéliste, le disciple vierge; sainte Madeleine, la pénitente et la contemplative. Viennent ensuite, suivant le cours des âges, saint Pierre et saint Paul, les deux colonnes de la maison de Dieu, et, après eux, les anachorètes, les cénobites illustres, les fondateurs d'Ordres, les maîtres de la spiritualité : saint Antoine, qui rappelle la Thébaïde; saint Jérôme, le solitaire de Bethléem; les grands moines-évêques, saint Augustin et saint Martin, nos maîtres et nos modèles; saint Benoît, le législateur des moines d'Occident; saint Étienne, l'organisateur de l'Ordre de Cîteaux; saint Bernard,

sa gloire incomparable; saint Bruno, l'instituteur des Chartreux; saint Dominique et saint François d'Assise, les chefs des grandes familles religieuses du XIII^e siècle; enfin, dans des temps plus rapprochés, saint Ignace de Loyola, le fondateur de la Compagnie de Jésus; saint Vincent de Paul, le Père des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. Une dernière chapelle, à l'entrée du saint lieu, est réservée à l'Ange Gardien.

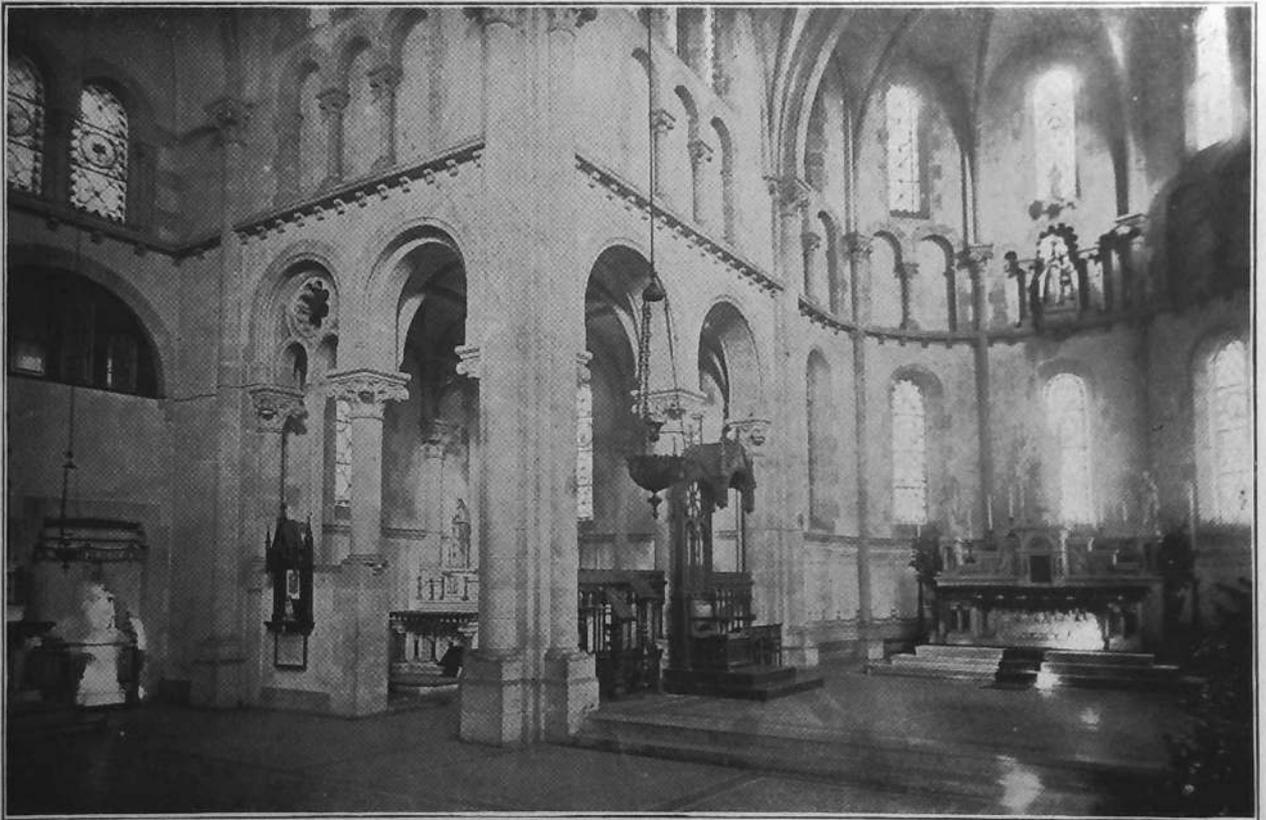
A chacun des autels, une plaque de marbre rappelle les noms des donateurs. On y voit inscrits ceux des prélats de la province : Son Éminence le cardinal Labouré, archevêque de Rennes; Mgr Bécel, évêque de Vannes; Mgr Latieule, son digne successeur; Mgr Fallières, de Saint-Brieuc; Mgr Valleau, de Quimper; puis, deux évêques bretons de naissance, Mgr Trégaro, de Séez; Mgr Dubourg, de Moulins; enfin, Mgr Mathieu, alors archevêque de Toulouse.

Ensuite, ce sont les noms des monastères de l'Ordre qui ont voulu nous donner cette marque généreuse de leur fraternité : La Grande-Trappe, Melleray, le Port-du-Salut, Aiguebelle, Sept-Fons, Bricquebec et Achel.

Nous trouvons encore les noms d'autres bienfaiteurs, comme MM. les abbés Brivain et Viet; M. Félix Canivet; MM^{mes} Durringer et Robo; M^{lles} Pégurier. Deux des autels ne portent que les mystérieuses initiales M. F. G. et F. F. A.

Enfin, l'autel de l'Ange Gardien fut offert par un groupe d'amis du monastère.

Ce que l'on admire encore dans notre église, ce sont les stations du Chemin de Croix. Ces



L'Église : le Sanctuaire, le Trône abbatial.

tableaux en relief, aux nombreux personnages d'attitudes si naturelles, de physionomies si expressives, ces scènes toutes si pieusement inspirées, si religieusement rendues, font le plus grand honneur à l'artiste, M. Bouriché, d'Angers. En même temps et surtout, ce chef-d'œuvre offre le plus riche aliment à notre piété personnelle. La dévotion du *Via Crucis* est chère au Trappiste. Comme nous le lisions sur les murs de notre vieux cloître : « Jésus-Christ a souffert, il nous a laissé son exemple. » Et chacun de nous aime à redire avec l'Apôtre : « Je ne me glorifie que dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Pour terminer cette description, nous ajouterons que tout l'édifice est pavé en mosaïque. Le dessin en est simple et harmonieux; au centre du presbytère est le chiffre de Marie; au milieu du transept, le symbole de l'espérance avec les mots : *O Spes Nostra, Salve.*

Voilà, en quelques mots rapides, une esquisse de notre belle et solide église de granit, qui perpétuera, à travers les âges de foi, la piété des moines de Notre-Dame de Thymadeuc.

Nous aimons et nous devons aimer notre église. Elle est le centre de notre vie, et, chez nos pères, l'église, c'était le monastère. On disait l'église de Cîteaux, l'église de Clairvaux, plutôt que l'abbaye de Cîteaux ou de Clairvaux.

Nos Frères convers sont voués davantage aux travaux extérieurs. Les jours ordinaires, ils assistent seulement aux Matines et aux Laudes de l'office de la Sainte Vierge, à l'oraison, puis à la messe qui se dit à l'autel *De Beatâ*; le soir, ils sont

présents à Complies et au *Salve*. Pendant toute la journée, aux lieux où l'obéissance les envoie, quand la cloche sonne un office, ceux qui se trouvent seuls se tournent vers l'église et fléchissent le genou, ceux qui travaillent de compagnie ou à proximité les uns des autres restent debout sur deux rangs se faisant face, et tous commencent, dans cette posture, les prières qui leur sont prescrites. De plus, pendant leurs intervalles, ils peuvent librement satisfaire leurs dévotions particulières, passer quelque temps en adoration devant le Saint-Sacrement, faire le Chemin de Croix, la visite des autels, accomplir en un mot toutes les pieuses pratiques qui leur sont chères.

Pour les religieux de chœur, l'Office divin est le devoir par excellence, c'est l'Œuvre de Dieu, comme le dit si bien notre Père saint Benoît. A l'exemple du roi David, au milieu de la nuit ils se lèvent pour louer le Seigneur, et, sept fois le jour, ils chantent des cantiques en son honneur. Et comment n'aimeraient-ils pas la sainte psalmodie? « Dans les chants de l'Église, a dit saint Bernard, les âmes tristes trouvent de la joie, les esprits fatigués du soulagement, les tièdes un commencement de ferveur, les pécheurs un attrait à la componction. Quelque dur que soit le cœur des hommes du monde, en entendant une belle psalmodie il ressent au moins quelque commencement d'amour de Dieu. Il en est même à qui le seul chant des psaumes, écouté par une simple satisfaction naturelle, a fait verser des larmes de repentir. »

Qu'ils sont beaux ces cantiques que l'Esprit-Saint lui-même inspira au roi David et aux pro-

phètes d'Israël! Est-il, en aucune littérature, rien qui puisse leur être comparé? Et nos chants, n'ont-ils pas aussi leur charme? On peut dire, avec un homme de goût, que « ces mélodies sont admirablement expressives et que leurs longues vocalises, qui se déroulent comme des fumées d'encens et tombent comme des jonchées de fleurs, semblent la rêverie mystique du chanteur méditant sur les paroles du texte liturgique ». Aussi les plus grands artistes les admirent, les illustres compositeurs leur demandent leurs plus sublimes inspirations.

Au sujet de l'origine de ces mélodies, voici la délicieuse légende que l'on racontait aux siècles passés.

« Le grand Pape saint Grégoire avait longtemps médité sur la possibilité de consacrer, à l'exemple du Roi-Prophète, la musique à la gloire de Dieu. Or, il arriva qu'une nuit durant laquelle son esprit était absorbé par cette pensée, il eut une vision. L'Église lui apparut sous la forme d'une muse magnifiquement parée qui écrivait ses chants et qui, en même temps, rassemblait tous ses enfants sous les plis de son manteau; et, sur ce manteau se trouvait inscrit tout ce qui constitue l'art musical religieux, avec les tons, les notes, les neumes, les mélodies. Le Pape pria Dieu de lui accorder la facilité de se rappeler tout ce qu'il voyait. Sa requête fut exaucée; après son réveil, une blanche colombe apparut, qui lui dicta tous les chants qu'il nous a laissés. »

Quelle que soit l'heure où la cloche nous appelle, deux heures du matin les jours ordinaires, une

heure et demie les dimanches, une heure aux grandes fêtes, on accourt avec ardeur au saint lieu.

Sauf la nuit où, pendant la semaine, Matines et Laudes sont seulement psalmodiées, nous chantons pour l'ordinaire tous nos offices et nos messes conventuelles. Il y a seulement exception, et c'est bien rare, lorsque les travaux sont trop pressants.

Et nous tâchons de nous acquitter de notre grand devoir avec les trois dispositions que réclame le Docteur Angélique : joie, attention, dévotion.

Avant tout, que notre louange soit joyeuse. Si Dieu aime celui qui donne d'un cœur épanoui, ne faut-il pas à nos chants cette première condition pour qu'ils aient le don de lui plaire? Comment d'ailleurs ne serions-nous pas heureux de remplir l'office des anges, d'être si souvent en la présence de notre Dieu afin de lui chanter notre amour et notre reconnaissance, de célébrer sa gloire et ses bienfaits.

Une nuit, pendant les Vigiles, un religieux de Clairvaux eut une merveilleuse vision. Au près de chacun des moines était un ange qui prenait note de sa psalmodie et la transcrivait à la façon d'un notaire. Mais, pour cette transcription, tous les anges ne se servaient pas de la même matière : certains employaient l'or, d'autres l'argent, d'autres encore de l'encre ou même de l'eau; il y en avait enfin qui n'écrivaient absolument rien, selon le degré de joie, d'entrain ou de paresse des chanteurs.



L'Église : la nef principale, le chœur des Religieux.

Cette allégresse qui est requise trouve un aliment naturel dans l'attention qui porte tout à la fois sur la lettre et le sens de la louange. Sans elle, en effet, il n'y a pas de vraie prière, c'est pourquoi nous nous efforçons tous d'être fidèles à cette recommandation de notre Père saint Benoît : « Que nos cœurs soient à l'unisson de nos paroles. »

Ajoutons enfin que l'attention amène naturellement la dévotion. La première illumine, la seconde réchauffe; l'une est l'apanage spécial des chérubins, l'autre des séraphins. Nous nous efforçons de tout avoir, de posséder la dévotion, expression pleine de ce sentiment à la fois joyeux et éclairé, se consumant dans le sacrifice.

Pour la célébration de la Sainte Messe nous suivons le rite cistercien réformé, qui diffère assez peu d'ailleurs de la liturgie romaine. Nous avons certains usages particuliers, pour la Communion par exemple, qui édifient beaucoup les assistants. Ceux qui vont communier se donnent le baiser de paix, qui, reçu par le diacre, se transmet successivement jusqu'au dernier. Tous se prosternent pour les prières accoutumées. Ils se relèvent ensuite et viennent tour à tour au coin de l'Épître, lentement et avec une grande modestie, recevoir l'hostie sainte. Puis, dans le même ordre, avec les saluts convenables, chacun regagne sa place au chœur.

Avant de quitter l'église, il nous reste à dire un mot du *Salve Regina*. C'est la belle prière par laquelle les religieux viennent saluer leur Reine et offrir à Marie les œuvres de la journée. C'est une couronne qu'ils déposent aux pieds de leur

Mère, afin que, présentée par une telle médiatrice à Notre-Seigneur, elle lui soit plus agréable et attire de plus abondantes bénédictions.

Cette antienne date du commencement des Croisades; les trois dernières invocations furent ajoutées par saint Bernard. Le 24 décembre 1146, au chant du *Salve Regina*, l'abbé de Clairvaux, conduit par l'empereur, entra dans la cathédrale de Spire. Il marchait au milieu du cortège, entouré d'une grande foule de fidèles. Quand les derniers accents de l'hymne sainte se furent envolés vers le ciel, Bernard, saisi d'un enthousiasme irrésistible, se prosterna trois fois la face contre terre, et de son cœur, plus encore que de ses lèvres, jaillit la triple invocation, adoptée depuis par l'Église : *O clemens! o pia! o dulcis Virgo Maria!*

Le *Salve* est une prière aux Cisterciens. Les convers viennent se joindre aux religieux de chœur. Ils ont la permission de chanter : ils en usent... ils en abusent. Mais, que leur importent les podatus, les climacus, les torculus?... Ils ont le pectus qui fait les orateurs, le cœur qui fait les chantres.

* * *

En sortant de l'église, nous entrons dans le cloître. Celui-ci, qui a l'aspect d'un large couloir, entoure un terrain carré, nommé Préau, au centre duquel s'élève au milieu des fleurs une statue de la Très Sainte Vierge.

Notre cloître n'a plus aujourd'hui que trois côtés, l'église servant elle-même au midi de

limite au préau. Il comprend la partie ancienne et la partie neuve. Celle-ci est dans le style de l'église, simple, gracieuse et sévère comme elle, avec ses piliers et ses colonnes engagées, avec ses voûtes aux nervures de granit, avec ses belles fenêtres géminées. Quand la partie ancienne, qui en maint endroit menace ruine, aura été reconstruite, nous aurons un cloître parfait.

Si nous pénétrons dans celui-ci du côté du couchant, nous voyons se dresser droit devant nous, et tout à fait au fond, un Christ en croix monumental qui s'élève depuis le sol jusqu'à la voûte, tandis que sur le mur, à gauche, se détache un tableau représentant un jeune religieux méditant sur la mort.

Dans la partie ancienne se lisent également des inscriptions destinées à rappeler aux moines de grandes vérités et de salutaires maximes. Les voici dans l'ordre où elles sont placées en allant de l'ouest à l'est et du nord au midi :

Marchez en ma présence, et vous serez parfaits.

Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père.

Pour un moment de tribulation, un poids éternel de gloire.

Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.

Le solitaire s'assiera et il se taira, parce qu'il s'est élevé au-dessus de lui-même.

Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme?

Écoutez volontiers les saintes lectures.
Lisez avec humilité, simplicité et fidélité.

D'après nos Us, le religieux fait ses lectures sous les cloîtres. Pendant les intervalles, temps libres entre les exercices communs, il peut lire en effet un ouvrage d'édification, un livre ascétique, une intéressante vie de saint, à moins qu'il ne préfère s'appliquer à quelque exercice de piété. Dans la prière il parle à Dieu; dans la lecture, c'est Dieu qui lui parle. Il n'a garde de l'oublier.

Il est fidèle à la recommandation de saint Jérôme à la vierge Démétriade : « Aimez à lire les Saintes Écritures, si vous voulez captiver l'amour de la divine Sagesse, si vous désirez qu'elle vous garde et vous possède. Auparavant vous vous pariez de diverses manières; votre poitrine était ornée de bijoux, vous portiez un collier de perles, de vos oreilles pendaient des bijoux de pierres précieuses. Qu'à l'avenir les saintes lectures soient votre plus riche parure, vos diamants, vos bijoux, pour orner votre âme de salutaires pensées et d'affections pieuses. »

Évidemment, les livres des moines ne sont pas des ouvrages vains, frivoles, pour ne rien dire de plus. Quel fruit pourraient-ils en retirer? Comment réaliseraient-ils la poétique comparaison de saint Éphrem? L'abeille s'introduit tantôt dans une fleur, tantôt dans une autre, et de ces fleurs elle recueille un suc qu'elle emporte dans sa ruche pour composer son miel. Ainsi, de nos livres pieux devons-nous extraire un suc qui nous serve de remède contre les maladies de notre âme.



Station du Chemin de la Croix.

Il est un grief que l'on fait souvent aux Cisterciens : « Vie toute matérielle ! rien pour l'esprit ! » a-t-on coutume de répéter. Ne serait-ce pas quelque peu exagéré ? Sans doute chez nous le religieux de chœur a le travail manuel, mais pourtant, chaque jour ouvrable, il a en moyenne quatre à cinq heures à lui. Il peut en partie les consacrer à la prière, il doit surtout les vouer aux lectures graves et sérieuses. Que les hommes du monde, même instruits et laborieux, nous disent combien d'heures par jour ils font travailler pour eux-mêmes leur intelligence. Atteindront-ils tous notre chiffre, à moins qu'ils ne comptent la lecture du journal, l'emporte-pièce quotidien, le funeste esclavage des gens d'esprit dans les temps modernes ?

Nos cloîtres servent encore aux processions de la communauté chaque dimanche de l'été et à un grand nombre de fêtes de la Sainte Vierge. Mais parmi ces processions, toutes si graves et si belles, il en est qui ont plus de charme encore. Le jour de la fête du Saint-Sacrement et celui de son octave, un chemin de fleurs et de feuillages y est tracé. Le génie de nos artistes s'y donne libre carrière. Les inscriptions les plus délicates, les emblèmes les plus gracieux sont dessinés par des fleurs aux couleurs variées. Et c'est à travers les agneaux, les cœurs, les portiques, les devises en latin, en français, en breton, voire même en grec et en hébreu, que Jésus passera. touché, nous en avons la douce confiance, de la foi tendre et naïve de ses enfants. Ceux-ci l'escortent, tenant chacun un flambeau allumé, symbole de leur

ardente charité, et les vieux répons cisterciens sont chantés avec une admirable ferveur.

Suivant les traditions de l'Ordre, le samedi soir, une cérémonie touchante, que nous ne devons pas omettre, s'accomplit sous les cloîtres, celle du « *Mandatum* », ou lavement des pieds. On lui donne ce nom parce que l'un des chants qui l'accompagnent commence par ces mots : « *Mandatum novum do vobis...* Je vous donne un commandement nouveau. »

Les deux religieux commis à cet office sont celui qui a rempli, pendant la semaine qui finit, les fonctions de serviteur de table et celui qui entre en exercice pour la semaine suivante. Ils passent successivement devant les religieux de chœur, l'un lavant les pieds, l'autre les essuyant, pendant que l'on chante les passages de l'Évangile qui rappellent cet acte sublime d'humilité et de charité accompli par le divin Maître. Le roi saint Louis fut tellement touché de ce spectacle la première fois qu'il en fut témoin, que, dans la suite, il voulut laver lui-même les pieds à un certain nombre de pauvres tous les samedis.

Nous accomplissons d'ailleurs solennellement nous-mêmes cette touchante cérémonie le Jeudi Saint après l'office du matin. On introduit dans le cloître autant d'enfants pauvres que la communauté compte de religieux profès. Chacun de ceux-ci lave humblement les pieds à l'enfant qui se trouve placé devant lui, les baise amoureusement comme s'ils étaient ceux du Sauveur lui-même. Et, la cérémonie terminée, la communauté remercie Dieu du grand honneur qu'il vient de

lui faire. Les religieux, à genoux devant les petits indigents, disent tous ensemble : *Suscepimus misericordiam tuam in medio templi tui...* nous avons reçu votre miséricorde au milieu de votre maison. Puis, ils se lèvent, donnent à chacun une aumône et se retirent après avoir fait une inclination profonde devant ces membres souffrants de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le soir du même jour, c'est à la communauté tout entière que les pieds sont lavés, essuyés, baisés. Le Révérend Père lui-même fait alors à douze de ses enfants ce que fit au soir du Jeudi Saint le divin Maître à ses douze apôtres.

* * *

Du cloître nous pénétrons dans une salle spacieuse qu'on appelle le Chapitre. Au fond de cette salle se dresse la chaire abbatiale, précieux héritage de l'ancien monastère de Prières. Quand chaque jour la voix de notre Père nous y parle régularité et ferveur, elle est le digne écho de celle de ces grands abbés que furent les Jean Jouaud, les Hervé du Tertre et les Melchior de Sérent. Cette chaire est ornée de plusieurs médaillons sur lesquels on peut lire quelques sentences écrites en latin et dont voici la traduction :

Parler et enseigner appartiennent au maître.

Il est bon pour moi que vous m'ayez humilié.

Qui vous écoute m'écoute.

La voie de la vie, c'est la réprimande de la discipline.

Se taire et écouter conviennent au disciple.

Il y a de plus trois maximes latines peintes sur les murs et qui complètent parfaitement ces saintes leçons. Voici ce qu'elles signifient :

L'obéissance vaut mieux que les sacrifices.

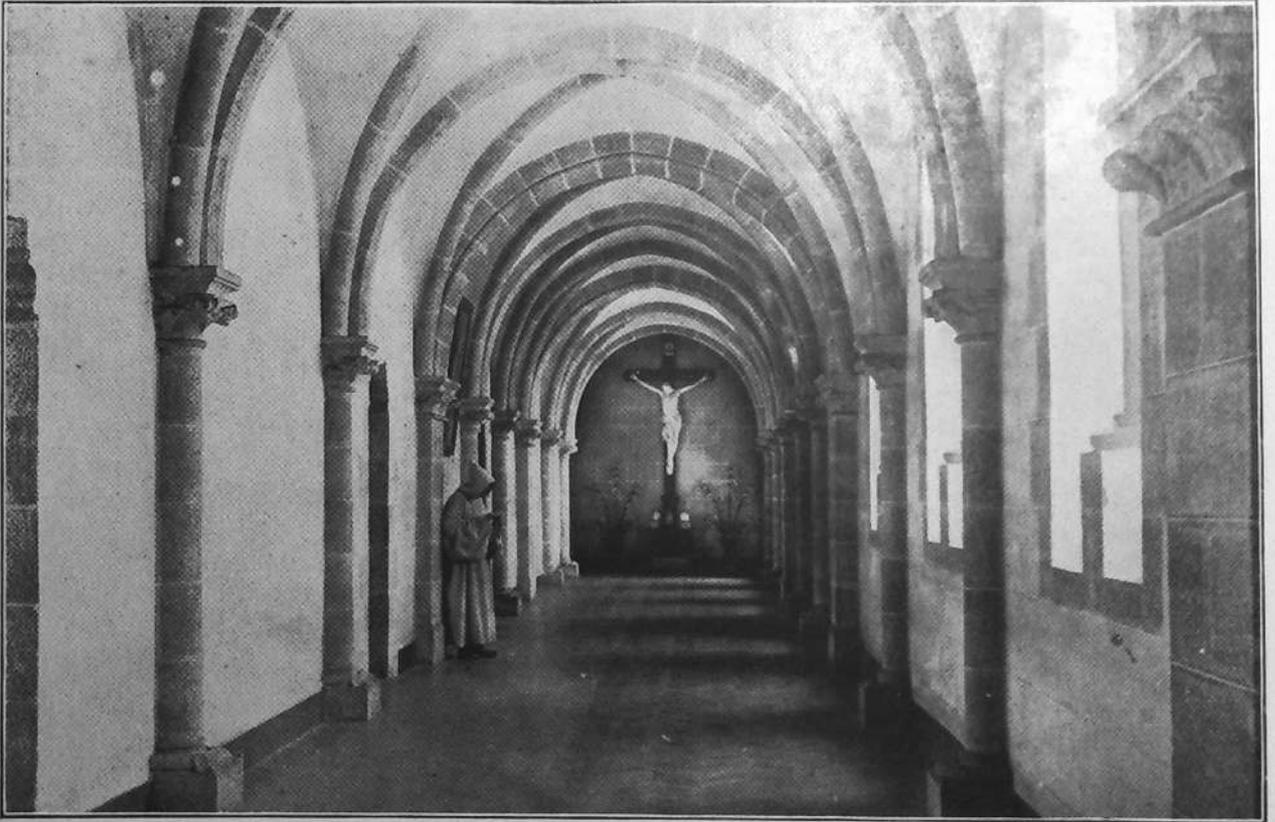
Il est très grand d'être fidèle dans les petites choses.

Le vrai progrès de l'âme est l'abnégation de soi-même.

Ajoutez quelques petites statues, quelques gravures représentant le Pape, le Révérendissime Père Abbé Général de l'Ordre, les derniers abbés du monastère; tout autour de la pièce rangez des sièges pour les religieux, et vous aurez une idée juste de notre salle capitulaire.

Chaque matin, les religieux de chœur s'y rendent pour y entendre la lecture du Martyrologe et celle d'un passage de la Règle de saint Benoît que sépare la récitation de certaines prières liturgiques terminant l'office de Prime, commencé auparavant à l'église. Les convers y viennent seulement les dimanches et jours de fête, à moins de circonstances extraordinaires.

Le Chapitre est comme le foyer de la vie monastique où le Père vient distribuer le pain de la parole divine à ses enfants, s'entretenir familièrement avec eux, leur expliquer la sainte Règle, leur faire les communications intéressant la communauté, leur donner ses conseils, leur adresser ses instructions. Aux fêtes principales, appelées



Le Cloître.

fêtes de sermon, il y a une exhortation faite habituellement par un des prêtres de la maison.

L'explication de la Règle est suivie plusieurs fois la semaine du « Chapitre des Coulpes ». Il est arrivé parfois que certains séculiers, ayant eu connaissance de cette pratique, ont cru que nous avions la confession publique, et la conclusion toute naturelle qu'ils tiraient de cette croyance était que la chose était intolérable. La vérité est que le religieux doit s'accuser lui-même à haute voix, en présence de ses frères, des fautes extérieures commises contre l'observance de la Règle. Il est en outre susceptible d'être accusé, ou, selon le mot consacré, « proclamé » par ses frères de celles qui auraient pu échapper à sa vigilance ou à son souvenir. C'est encore là un usage que tout le monde ne comprend pas. Pour nous, c'est tout simplement un acte de charité. Aussi, bon nombre de religieux, fidèles à une tradition de notre Ordre, aiment à montrer leur reconnaissance envers leurs frères qui les ont proclamés en récitant pour eux un *Pater* et un *Ave*.

Pour ces manquements on nous impose une pénitence le plus souvent extérieure. C'est une humiliation parfois pénible, il faut en convenir; mais, dans le monde, combien de gens en subissent d'incomparablement plus amères !

Notre raisonnement à nous est bien simple. L'orgueil est le grand vice du cœur humain, l'humilité est au contraire la base de la perfection; or, c'est l'humiliation qui conduit à l'humilité, donc...

Mais, puisque nous parlons de nos pratiques et de nos régularités, il faut bien dire un mot du

silence. Oui, nous nous taisons, sauf avec nos supérieurs ou, dans certains cas, avec une permission spéciale, nous indiquons par signes ce que nous avons à faire connaître. Pas de conversations, pas de paroles entre nous, pas même, quoi que vous en pensiez, pour dire le fameux : « Frère, il faut mourir ! »

Si les païens comprenaient déjà le prix du silence; si Euripide disait que la dignité du silence est la couronne de l'homme; si Caton, Epaminondas, avaient aussi de belles paroles en faveur du silence, nous ne manquons pas d'autorités qui ont pour nous plus de poids. « En parlant beaucoup, on ne peut éviter le péché », nous enseigne la Sainte Écriture. Saint Jacques ajoute que celui qui ne pêche pas par la langue est un homme parfait. D'autre part, voici ce que dit saint Grégoire sur le même sujet : « L'eau retenue s'élève; l'âme silencieuse s'élève aussi. L'eau qui n'est pas arrêtée s'en va, se perd; ainsi l'âme qui ne garde pas le silence s'en va çà et là, se dissipe, s'évapore, tombe, se perd et disparaît. Celui qui n'a pas le rempart du silence voit la cité de son âme ouverte aux traits de l'ennemi; car, par ses paroles, l'âme se jette hors d'elle-même; elle se découvre tout entière à son adversaire, qui la surmonte sans travail et sans peine, d'autant plus qu'elle aide elle-même son ennemi à la vaincre et à l'abattre. »

Pour terminer cette question du silence, citons une petite histoire empruntée au Ménologe de Cîteaux.

Le F. Evrard, du monastère de Villers-en-Brabant, gardait les troupeaux. Un chevalier vint à

passer. « Messire, lui dit son écuyer, gageons tant de sous d'argent que vous ne ferez pas causer ce Frère. — Gageons ! » répondit le chevalier, et il s'approcha du F. Silencieux, car c'était sous ce nom de gloire qu'il était connu. Le soldat demande son chemin; le Silencieux l'indique. Le chevalier adresse d'autres questions, point de réponse. Devenu furieux, il applique un violent soufflet au taciturne. Evrard présente aussitôt l'autre joue sans mot dire. De plus en plus hors de lui, le chevalier veut remonter à cheval; le Frère lui tient humblement l'étrier. Le chevalier part au galop, mais, quelques jours après, il était de retour, et Villers comptait un fervent novice de plus.

Le Chapitre n'est pas seulement le sanctuaire et la sauvegarde de la régularité; c'est là aussi que s'accomplissent tous les actes importants de la vie religieuse.

Après une courte retraite à l'hôtellerie, le postulant reste en communauté avec ses habits séculiers pendant un mois, puis vient le jour de la vêtue. Il attend quelques minutes dans un vestibule, où se lisaient jadis ces mots rassurants :

S'il est dur de vivre ici,
Il est bien doux d'y mourir.

Bientôt le Maître des novices l'introduit. Le postulant se prosterne au milieu du Chapitre, demandant la miséricorde de Dieu et celle de l'Ordre. Il se relève ensuite à l'invitation du P. Abbé, dont il écoute attentivement l'exhortation et à qui il promet de pratiquer généreusement la Règle. C'est alors que le R. P. Abbé, après les

avoir bénits, le revêt des habits de la religion : la robe blanche, le scapulaire de même étoffe et de même couleur, figure de la croix; la ceinture, souvenir du ceinturon militaire des anciens, car la vie est un long combat; enfin, il est couvert de la chape, manteau de l'humble et du voyageur. Pendant la vêtue, la communauté chante le *Benedictus*, le beau cantique qui salua l'entrée de Jean-Baptiste dans la vie. Le novice reçoit ensuite un nom sous lequel il sera désormais connu.

Le noviciat dure deux ans. Le futur religieux a, pendant cette période, le temps de réfléchir, de méditer sur les obligations de la vie monastique, de sonder ses forces. Puis, s'il persévère et que la Communauté accepte son sacrifice, il prononce ses vœux : l'obéissance (qui comprend aussi la pauvreté et la chasteté), la stabilité dans le cloître où il s'engage, et la conversion des mœurs, c'est-à-dire la résolution efficace de travailler de plus en plus à sa perfection.

Alors sont bénits les vêtements du nouveau profès : le scapulaire de couleur noire, symbolisant la mort au monde; la coule, représentant par sa couleur blanche et son ampleur l'éclat de la vie ressuscitée. Le jeune religieux prend la solide ceinture de cuir; il aura la tête rasée, avec une petite couronne, car servir Dieu c'est régner.

La profession temporaire est régulièrement de trois ans. Elle peut, dans certains cas exceptionnels, s'étendre jusqu'à quatre, cinq ou six années. A l'expiration de ses vœux temporaires, le religieux est libre, s'il le veut, de quitter le monastère. S'il se décide à persévérer dans la vie cistercienne,

il fait alors une profession perpétuelle et solennelle qui entraîne de la part de la Communauté, comme de celle du profès, des engagements réciproques et indissolubles. La cérémonie de la profession solennelle se fait à l'église durant la grand'messe.

Pour les novices convers, les vêtements sont de laine brune, et la chape est remplacée par le chaperon. Le noviciat, qui dure deux ans, est précédé d'un postulat de six mois. Le profès porte la chape, a la tête entièrement rasée et fait au chapitre sa profession temporaire et sa profession solennelle. La profession temporaire pour les convers est de même durée que celle des religieux de chœur.

*
*
*

Du Chapitre nous passons au réfectoire. Celui-ci est la plus grande salle du monastère.

Au fond, protégée par deux colonnes qui rappellent les symboliques Jachin et Booz du temple de Salomon, apparaît dans un mystérieux lointain la table des Supérieurs, derrière laquelle s'élève un Christ en croix qui tient toute la hauteur de l'appartement.

En avant, et à quelques degrés plus bas, se trouvent trois rangs de longues tables, placées parallèlement aux murs, et garnies, d'un côté seulement, de sièges pour les religieux. Au milieu, contre une petite fenêtre, s'élève une chaire où pendant les repas se fait la lecture.

L'heure sonne; tous les convives s'acheminent

lentement et à la file vers le réfectoire. A l'entrée est une fontaine à laquelle ils se lavent rapidement les doigts. Chacun se rend à sa place, et, au signal du Supérieur, on chante le *Benedicite*. Puis on s'assied. A l'avertissement du Révérend Père, le lecteur chante quelques versets de l'Écriture Sainte sur ce ton grave et antique qui nous est propre. A un troisième signal enfin, chacun jette un coup d'œil à droite et à gauche pour s'assurer qu'il ne manque rien à ses voisins, car ceux-ci n'ont le droit de rien demander pour eux-mêmes, sauf le pain, l'eau, le sel, qui seuls semblent indispensables; puis on déplie sa serviette, dont la moitié servira de nappe; on prend son couvert de bois; on prépare sa tasse, laquelle a deux anses; afin qu'on y boive à deux mains, comme si l'on avait encore un grand hanap du moyen-âge, et le corps va recevoir sa réfection.

L'âme n'est pas oubliée. A la lecture de l'Écriture Sainte, dont nous venons de parler, fait suite celle du Ménologe du lendemain qui, en quelques mots, nous rappelle les saints et les bienheureux de l'Ordre dont nous devons honorer la mémoire et imiter les vertus; on lit ensuite un ouvrage français à la fois édifiant et instructif. Le dîner s'achève sur quelques lignes de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Les grâces, que l'on chante immédiatement après, ne se terminent qu'à l'église, où l'on se rend sur deux rangs en psalmodiant le psaume *Miserere*.

A propos du réfectoire, nous avons à nous poser une grande et importante question. Quel est notre régime? et, tel qu'il se présente, est-il tolé-

rable?... est-il homicide? Deux mots le caractérisent qui font pâlir bien des braves en ce monde : Jeûne et abstinence.

En parlant du jeûne, saint Benoît emploie une expression vraiment étrange. Il nous dit de l'aimer. S'y résigner, passe encore; mais l'aimer! est-ce possible?... Et pourquoi pas?... Les saints l'ont aimé, et ils l'ont chanté avec une verve que n'ont pas trouvée les poètes du siècle pour célébrer les plaisirs de la table et les délices de la bonne chère.

Écoutez saint Ambroise : « Qu'est-ce que le jeûne, dit-il, sinon l'image du ciel et le prix par lequel on l'acquiert. Le jeûne est la nourriture de l'âme et l'aliment de l'esprit. Le jeûne est la vie des anges, le jeûne est la mort du péché, la destruction des crimes, le remède du salut, la source de la grâce, le fondement de la chasteté. Par le jeûne on va promptement à Dieu. »

« Le jeûne, dit saint Ephrem, est le char qui mène au ciel. Le jeûne suscite les prophètes, apprend la sagesse aux législateurs. Il est une arme à toute épreuve. Le jeûne éteint la violence du feu, ferme la gueule des lions, dirige les prières vers le ciel. »

Puis, c'est le grand saint Athanase qui s'écrie avec enthousiasme : « Voyez ce qu'opère le jeûne : il guérit les maladies, il calme l'impétuosité du sang, il met les démons en fuite, il rend l'âme plus belle et plus blanche, le cœur plus pur, le corps plus sain et plus robuste. Le jeûne élève l'homme jusqu'au trône de Dieu. »

Voilà pourquoi les pieux personnages de l'an-

cienne loi, les grands saints de la loi nouvelle ont tous été de fervents jeûneurs. Voilà pourquoi le bon Cistercien n'a pas d'horreur pour le jeûne et qu'il va même jusqu'à l'aimer cordialement.

La fusion qui s'est accomplie en 1892 a amené un adoucissement au régime. L'heure des repas a été avancée; l'Église, dans sa prudence, pour condescendre à certaines faiblesses, à quelques timidités, a atténué l'austérité des jeûnes de nos Pères. Rome a parlé, la cause est finie. Mais, si l'abbaye de Notre-Dame de Thymadeuc faisait vaillamment les grands jeûnes d'autrefois, elle est à plus forte raison fidèle à les pratiquer tels qu'ils sont prescrits maintenant : tous les jeûnes d'Église, cela va de soi, avec diner à midi; sauf de bien rares exceptions, tous les jeûnes d'Ordre, c'est-à-dire le mercredi et le vendredi de chaque semaine, depuis la Sainte Trinité jusqu'au 14 septembre, et tous les jours, excepté les dimanches et les jours de fête, depuis le 14 septembre jusqu'au Carême. Nous ne nous portons pas plus mal par suite de ces jeûnes; et cela est si vrai qu'un médecin célèbre n'a pas craint d'affirmer que les affections malades qui font le plus souffrir les hommes sont quatorze fois moins communes chez les religieux jeûneurs.

Au jeûne nous joignons l'abstinence.

« Le régime végétarien, remarque un hygiéniste, donne de la délicatesse aux traits, de la grâce et de l'expression à la physionomie, de l'agilité aux membres. Il agit sur l'esprit en favorisant la spontanéité, la pénétration, la gaieté; il fortifie le jugement et la mémoire, il est propre

au développement de toutes nos facultés intellectuelles, en influant sur les organes par lesquels notre âme se manifeste; il dispose à la douceur, à l'humanité, et produit un état inappréciable de calme et de tranquillité, si nécessaires surtout à la vie religieuse, pour en accomplir convenablement les devoirs...

« Les substances animales, au contraire, donnent un sang lourd et porté à la corruption; la chair des animaux est plus échauffante et plus stimulante que la substance des végétaux, elle excite les mouvements intérieurs, augmente l'irritabilité physique et morale, elle fait plus de sang, elle rend pesant et enlève à l'esprit sa quiétude. »

Notre régime nous suffit donc amplement; haricots, riz, pommes de terre, sont des mets délicieux, exquis, supérieurs à tous ceux qui figurent sur les plus fins menus, surtout quand on y joint les trois épices cisterciennes : veille de la nuit, jeûne rigoureux, travail des mains.

Au reste, les nouvelles Constitutions permettent l'huile et le beurre comme condiments. Notre bon cuisinier jure qu'il y est fidèle. Savez-vous, soit dit en passant, quel est à son avis le plus beau jour de l'année? C'est le Vendredi Saint; ce jour-là, il n'a aucun repas à préparer : nous sommes tous au pain et à l'eau.

Pour en revenir à notre alimentation, nourriture saine, abondante et peu variée, nous avons au diner deux portions : une soupe très copieuse et une écuelle de laitage ou de légumes (Le laitage cependant ne paraît ni en Avent, ni en Carême). Tous les jours, sauf les vendredis hors le temps

pascal et les jeûnes d'Église, se joint aux deux portions un bon dessert de saison.

Le pain, naturel ou complet, si rare de nos jours, est à discrétion. Un demi-litre de bon cidre breton est servi à chacun à chaque repas dans une solide bouteille qui porte le nom traditionnel « d'hémine ». Dans les temps de disette, cette boisson est remplacée par la bière de Thymadeuc, léger et rafraîchissant breuvage, auquel il ne manque qu'un peu d'acide carbonique.

Les jours de deux repas, nous prenons le matin un petit déjeuner appelé « mixte », et, le soir, nous avons un souper comprenant une portion : lait ou salade, ou autres légumes, et un dessert qui consiste en fruits ou en fromage. Les jours de jeûne, il y a seulement le soir une collation composée de six onces de pain (186 grammes) et d'un modeste dessert. Aux jeûnes d'Ordre, les Frères convers ont le mixte. Il va sans dire que, fidèles aux traditions de l'Église, nous ne commençons nos jeûnes qu'à l'âge de vingt et un ans accomplis.

En quittant le réfectoire, nous rencontrons la dépense, ensuite la cuisine attenant au chauffoir, où pendant l'hiver tout religieux peut aller chercher une température bienfaisante... ce qui montre encore que l'on ne tue personne chez nous. Le bienheureux Eugène III, avant de devenir Abbé du monastère des Saints-Vincent et Anastase, à Rome, puis Souverain Pontife, avait été chargé d'entretenir le chauffoir à Clairvaux.

* * *

De là, nous montons au dortoir, qui intéresse assez généralement les visiteurs. On est si curieux de savoir comment dort un cistercien.

Le moine repose avec tous ses habits réguliers; comme un soldat en campagne, il doit être prêt à se lever au premier signal.

Chaque religieux a son alcôve, séparée des cellules voisines par une cloison assez peu élevée et fermée par un rideau qu'il abaisse une fois entré. Le mobilier est peu luxueux : un crucifix, un bénitier, une image de la Très Sainte Vierge, deux chevilles en bois formant porte-manteau, enfin la couche. C'est peu, mais plus de meubles encombreraient. Le lit à lui seul occupe les deux tiers du logis. Et ce lit, de quoi est-il composé? D'une pailleasse piquée de trois ou quatre doigts d'épaisseur, d'un traversin de paille battue, d'une ou plusieurs couvertures, suivant le besoin.

Là encore se manifestent la sagesse et la discrétion de la Règle. Une couche un peu dure, c'est tout au plus un exercice de mortification. Mais le froid de la nuit peut être dangereux, c'est pourquoi nous sommes invités à nous couvrir autant que la nécessité le demande.

Est-il possible de dormir dans de telles conditions? Les premières nuits, les postulants résolvent le problème négativement. Plus tard, avec l'habitude, les opinions changent, et il est maint religieux à qui les sept heures concédées aux paresseux par l'école de Salerne ne paraissent pas trop longues. Dans l'hiver, ces heures sont consécutives. L'été, on dort six heures la nuit, et on prend la méridienne après le dîner. En résumé, nous

reposons tout aussi bien dans nos dortoirs de Notre-Dame de Thymadeuc que les séculiers sur leurs couches moelleuses. On s'est levé tôt, on a passé une laborieuse journée; le soir venu, on a bien gagné son sommeil, et le bon Dieu ne le refuse pas.

En toute saison, le réveil, nous l'avons déjà dit, est à deux heures, une heure et demie ou une heure du matin, suivant que l'office est chanté plus ou moins intégralement ou simplement psalmodié. La cloche sonne... En un clin d'œil on est debout, on a fait son signe de croix, dirigé ses intentions de la journée, terminé sa toilette, on est parti, on est à l'église.

* * *

En descendant du dortoir, nous passons près de l'infirmerie, dont l'entrée est absolument interdite aux profanes. Nous pourrions cependant vous dire de quelle manière nous soignons nos malades. Saint Benoît dans sa Règle recommande de prendre d'eux le plus grand soin, et nous tâchons d'être fidèles à ses prescriptions.

Dans les premiers temps, Thymadeuc fut sans infirmerie. N'y avait-il pas d'infirmerie parce qu'il n'y avait pas de malades?... N'y avait-il pas de malades parce qu'il n'y avait pas d'infirmerie?... Nous laissons à la sagacité de chacun le soin de trancher la difficulté.

Actuellement nous avons une infirmerie, mais pour l'ordinaire très peu de malades. Habités à une vie parfaitement réglée, ayant chaque jour



La Salle Capitulaire et la Stalle Abbatiale.

nos heures d'exercices corporels, ne faisant jamais le moindre écart de régime, nous sommes par là même exempts de presque toutes les affections malignes qui affligent le commun des mortels.

Pourtant, nous ne sommes pas de fer, et parfois il est des indispositions qui réclament quelques soins. Ils ne sont plus les beaux jours d'antan où la saignée était la panacée universelle, où quatre fois l'an tous les religieux sans exception subissaient le réglementaire coup de lancette. Hélas ! nous avons suivi le progrès et marché avec le siècle !... Un vrai docteur de la Faculté de Paris, habile et dévoué, est donc appelé dans les cas tant soit peu sérieux. S'il n'y a qu'une légère indisposition, le Père infirmier avec sa petite pharmacie, ses emplâtres et ses purgatifs, ainsi que sa modeste bibliothèque médicale, peut suffire amplement.

Quel que soit leur état, que l'âge ou la maladie les amènent à l'infirmerie, nos infirmes reçoivent tous les secours convenables. Chacun occupe une chambre à part, et dans le coucher, la nourriture, il a tout ce qui est opportun. Dans les cas graves, les règles de l'abstinence elle-même sont suspendues pour le malade, et saint Benoît va jusqu'à lui permettre la chair de quadrupèdes.

Si les infirmes se trouvent en danger, alors l'âme surtout n'est pas négligée. Dans le cloître, nous n'avons pas la fausse compassion des gens du monde. Après tout, pourquoi sommes-nous en religion, sinon pour nous préparer à mourir ? Nous n'avons pas peur de penser à la mort. Le malade est prévenu alors qu'il est encore en pleine

connaissance, qu'il jouit de toutes ses facultés, qu'il peut retirer des sacrements tout le fruit que la miséricorde divine y a attaché. S'il en a la force, l'infirme est même conduit à l'église, et c'est au pied de l'autel, en présence de ses frères, qu'il reçoit l'onction pour le suprême combat, le viatique pour le dernier voyage. Il rexit avec bonheur le mot de saint Bernard : « O vie chrétienne, ô vie sainte, ô vie sûre, où l'on attend la mort sans crainte !... j'en dis trop peu, on l'y attend avec une douce tranquillité. »

Le moment fatal est proche, la « tablette » funèbre retentit. Tous les religieux, récitant le *Credo*, se rendent à la chambre du mourant; puis, près de son lit, ils disent les prières des agonisants et forment comme un rempart contre les dernières attaques de l'ennemi du salut.

Lorsque le malade l'a demandé et que la chose se peut faire sans danger, il est étendu sur de la cendre bénite. Celle-ci est recouverte d'un peu de paille, et là, entouré de ses frères en prière, il rend son dernier soupir dans l'attitude de la pénitence et de l'humilité; et, plein de confiance en la divine miséricorde, il passe sans bruit, comme il a vécu, de la terre au ciel. Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur.

Aussitôt que le malade a expiré, la Communauté chante le répons *Subvenite*, et les anges du paradis sont invités à venir à la rencontre de l'âme du trépassé. Puis, pendant qu'on lave le corps, c'est-à-dire le visage, les mains et les pieds, le R. P. Abbé récite avec les religieux les prières du rituel. La procession se rend ensuite à l'église au chant du

Libera. Le défunt, sans cercueil (car il sera enterré comme le plus pauvre des pauvres), y attend la sépulture vêtu de ses habits réguliers, étendu sur le funèbre brancard; à sa tête brûle un cierge allumé, et près de lui, jusqu'au dernier moment, jour et nuit, sont psalmodiées des prières.

L'heure de la sépulture a sonné. Après les trois absoutes d'usage, le chantre entonne le cantique de la délivrance *In exitu Israël de Egypto*, et l'on se met en marche vers le cimetière.

Celui-ci a la forme d'un carré. Appuyé du côté du couchant à la salle du Chapitre et à la sacristie, il est abrité à l'est par une rangée d'ifs superbes régulièrement taillés. Au centre se trouve le tombeau des Abbés, simple pierre au niveau du sol, entourée de quelques fleurs et d'une bordure de buis. A son chevet se dresse majestueusement la croix, précieux symbole de notre rédemption et gage de notre espérance. Le cimetière est divisé en quatre carrés, dont l'un est réservé à la sépulture des religieux prêtres; chacun de ces carrés contient vingt-cinq tombes soigneusement entretenues, sur l'humble croix de bois desquelles se lisent seulement le nom du religieux défunt et la date de sa mort.

Lorsque le cortège funèbre est arrivé au cimetière, l'infirmier descend dans la fosse, qu'il encense après que l'Abbé l'a aspergée d'eau bénite; puis il reçoit le corps du défunt, le dépose décemment sur sa dernière couche, l'encense encore, puis il lui croise les bras, lui rabat le capuce sur le visage et sort de la fosse. L'Abbé jette un peu de terre; les Frères commencent à couvrir le cadavre avec pré-

caution et respect, pendant que la Communauté chante ses psaumes et ses antiennes, implore la miséricorde du très clément Jésus. En achevant la dernière antienne, tous se prosternent et chantent trois fois en cette posture et sur un ton vraiment sublime d'humble et suppliante expression : « *Domine, miserere super peccatore!* Seigneur, pitié pour ce pécheur ! » On se relève alors, et après les oraisons on reprend le chemin de l'église en psalmodiant les psaumes de la Pénitence.

Depuis la mort du religieux jusqu'à sa sépulture, toutes les messes dites dans la communauté étaient pour le défunt. Trois messes sont encore prescrites aux prêtres profès, des prières aux autres religieux. Dans toutes les maisons de l'Ordre, jusqu'aux extrémités du monde, parviendra un billet de mort demandant des suffrages pour le trépassé. Dans son propre monastère, trente jours durant, à l'office des morts sera dite pour lui une oraison spéciale; un crucifix marquera sa place au réfectoire, et ses repas seront servis pour être ensuite distribués aux pauvres. Puis viendront les fréquents offices des morts, les anniversaires solennels et surtout le grand tricénaire de septembre avec ses trente jours d'aumônes et de prières.

De plus, souvent, pendant les temps libres, nos religieux dirigent à travers les croix blanches du cimetière leurs promenades silencieuses, et vont porter à des tombes aimées le pieux tribut de leur souvenir et de leurs prières. N'est-il pas vrai que chez nous il fait bon mourir?...



Le Réfectoire.

CHAPITRE IX

LE TRAVAIL MANUEL.

Après la visite du monastère, il ne nous reste plus qu'à donner un rapide coup d'œil à ses dépendances et à dire un mot du « saint travail des mains ».

L'hôtellerie, ainsi que nous l'avons indiqué au cours de cette histoire, occupe la place de l'ancien manoir de Thymadeuc. C'est un superbe bâtiment à la porte duquel on peut toujours frapper sans crainte. Le bon Père qui en a la direction accueille tous ses hôtes, non pas seulement avec cette politesse banale usitée entre gens du monde, mais encore, comme la Règle lui en fait un devoir, avec l'empressement respectueux qu'il mettrait à recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Il est sans cesse à son poste, si ce n'est à l'heure des offices, auxquels à moins de raison majeure il est tenu d'assister, et à celle des repas, qu'il va prendre en communauté.

Les pieux visiteurs ne lui manquent pas; c'est également lui qui veille au bien-être matériel des nombreux retraitants qui, pendant quelques jours, viennent dans la solitude du cloître se retremper sous la conduite d'un directeur sage et éclairé.

Au sortir de l'hôtellerie, s'offre à nos yeux, dans

toute sa beauté élégante, la façade du nouveau monastère que domine la statue du Sacré-Cœur de Jésus. Sur le cadran de l'horloge, qui s'y détache au sommet du fronton central, se lisent deux mots latins qui ne laissent pas d'intriguer ceux qui ne connaissent pas cette langue : *Ultima latet*. Ils sont de saint Augustin et signifient : La dernière est cachée. Toutes les heures s'y lisent en effet; il n'y a que celle-là, cette dernière heure, qu'on n'y voit pas... Quand viendra-t-elle?... Mystère... tenons-nous prêts!...

Nous avons deux vastes jardins auxquels nous demandons le plus de rendement possible. Comme il n'est pas fait usage de viande au monastère, c'est d'eux que la Communauté et l'hôtellerie attendent la majeure partie de leur nourriture. Tout le terrain est donc scrupuleusement employé; il n'y a place que pour les légumes et pour les fruits.

L'un d'entre eux est ouvert aux retraits, qui peuvent, soit s'y promener en récitant leur chapelet ou leur bréviaire, soit s'y reposer en continuant leurs méditations sous une magnifique charmille plusieurs fois séculaire et toujours vigoureuse.

En longeant le bas-côté sud de l'église pour remonter par les abords du cimetière, nous arrivons au verger, où se trouve l'ancienne fontaine de Saint-Julien, laquelle alimente non seulement la lessiverie, qui la touche, mais le monastère tout entier.

C'est là aussi, à l'ombre des pommiers touffus, que nos poules prennent leurs ébats. Il y en a de

toutes les couleurs et de toutes les tailles, caquetant et pécorant à l'envi. Un religieux s'en occupe avec soin. Elles sont fort bien dressées, obéissent au doigt et à l'œil, voire même au sifflet.

À côté des poules sont les abeilles. La plus parfaite harmonie règne entre les deux républiques, les abeilles étant trop occupées pour chercher noise à leurs voisines.

Le grand hangar que nous voyons en face de nous en sortant du verger sert d'abri à notre scierie à vapeur, et voici, à notre droite, le garage de notre camionnette automobile. Un peu plus loin, c'est la boulangerie avec son pétrin mécanique; puis viennent la charronnerie, la menuiserie, la forge, la fromagerie, où nous trouvons un outillage satisfaisant actionné par des Frères intelligents et silencieux.

Bien que l'usage de lieuses, des faucheuses et du tracteur ait grandement adouci nos travaux dans les champs, la besogne n'y fait cependant pas défaut, et nos chevaux ne restent pas inactifs à l'écurie.

Nos bêtes à cornes, bien soignées, donnent un lait abondant et exquis. Chacune d'elles a son nom particulier que le bon Frère et les séculiers qui s'en occupent sont sans doute seuls à connaître parfaitement.

Tout près des étables se trouve la porcherie. Ses habitants, en parfaits philosophes de la secte d'Épicure, mangent et boivent sans souci du lendemain... Cependant, ils ne se couronnent pas encore de roses.

Ici s'achève notre visite. Les granges dans

lesquelles nous entrons en ce moment, et qui paraissent immensément vastes, suffisent à peine dans les bonnes années à abriter la récolte. Gerbes de blé, gerbes d'avoine s'entassent jusqu'à la hauteur du toit. Le battage s'effectue quand le besoin s'en fait sentir ou dans les mauvais jours d'hiver, quand tout travail est impossible aux champs. Car, en dehors de nos offices et de nos heures de lecture, nous ne devons jamais rester inoccupés. Le travail manuel est un point capital de la vie cistercienne. Sa raison d'être n'est autre que le commandement apostolique : « Il faut vivre de son travail, il faut produire de ses propres mains le bien nécessaire aux besoins de l'indigent. » Le moine trouve d'ailleurs dans le travail manuel la castigation corporelle et la fuite de l'oisiveté.

« L'oisiveté est ennemie de l'âme, dit notre Père saint Benoît, et c'est pour y remédier qu'il partage l'occupation de ses religieux entre la lecture et le travail manuel.

« Cette sentence n'est pas seulement dans sa pensée une épigraphe, un texte de l'Écriture à placer en tête d'une allocution, c'est un principe. Il veut le travail manuel, le travail vraiment corporel, comme moyen approprié pour fuir l'oisiveté : toute l'ordonnance du chapitre quarante-huitième de sa Règle le prouve. Aussi, sans se demander si la nécessité de vivre obligera au labeur, les moines devront consacrer au travail manuel environ quatre heures par jour. Saint Benoît suppose même que le travail des moissons et des récoltes ne devient le fait du moine qu'en raison de la néces-

sité du lieu ou de la pauvreté du monastère. Peu importe, le moine doit travailler...

« Le moine de saint Benoît doit se livrer à tout travail utile, selon que son supérieur l'en juge capable. Il n'a plus, après sa profession, la propriété de son corps; il n'a donc plus la libre disposition de son activité physique. Il doit être prêt aux travaux les plus serviles et les plus durs. C'est même là un idéal, d'après saint Benoît : « Que si la nécessité du lieu, dit-il, ou la pauvreté « obligent le moine à vaquer par lui-même à la « récolte des fruits de la terre, qu'il ne s'en « attriste pas; c'est alors qu'il est vraiment « moine, s'il vit du labeur de ses mains comme les « Apôtres et les Pères (1). »

Ce n'est donc pas par mode de récréation que nous nous adonnons au travail des mains, encore moins pour nous arracher pour quelques instants à la pratique de la contemplation qui doit être notre occupation perpétuelle, c'est plutôt pour arriver par le brisement du corps dans les rudes travaux des champs, par exemple, à donner à notre âme un sentiment de dévotion plus ardente.

Voici d'ailleurs la règle qu'un saint Abbé a jadis tracée pour ceux qui s'adonnent au travail manuel : « L'esprit sérieux et prudent, dit-il, se prépare à toutes sortes de travaux; il ne s'y dispense point; au contraire, il en profite pour se recueillir davantage; il a d'ailleurs toujours devant les yeux non point tant ce qu'il fait que le but qu'il se propose en agissant et le terme où aboutit

(1) Dom Anselme LE BAIL : *L'Ordre de Cîteaux*, pages 197 et suivantes.

toute chose : plus il s'arrête à considérer ce terme, plus ses mains travaillent avec ferveur et fidélité, tandis qu'il soumet tout son corps à l'empire de cette forte pensée. Car ses sens sont retenus sous la discipline salutaire de sa volonté; il ne leur permet point de se soustraire par la divagation au poids du travail; au contraire, il les tient soumis et humiliés au service de l'esprit et leur apprend à se conformer à cet esprit même, en partageant ici-bas ses labeurs dans l'espérance d'avoir part aussi un jour à ses consolations. »

Nous ne devons donc pas regarder le travail comme une distraction, mais comme un moyen mis à notre disposition pour nous aider dans le perfectionnement de notre vie spirituelle.

D'ailleurs, ce n'est pas à titre de récréation que Dieu en a fait une loi à l'homme après la faute originelle. Le travail est une peine, c'est le châtiement héréditaire d'un crime de famille, et nous ne saurions l'oublier. Mais précisément nous l'aimons parce qu'il nous aide à expier et qu'il nous rapproche ainsi de notre divin Créateur; nous l'aimons parce qu'il est un sacrifice, parce qu'il nous associe à la passion de Celui qui, par sa croix, a tout sauvé.

Et puis, tout n'est pas peine dans le travail; le châtiement s'y trouve tempéré par des avantages d'une valeur qu'on ne saurait contester : « Le travail, a dit un éloquent orateur, c'est ce qui donne à mon intelligence sa splendeur, à mon corps son élasticité, à mon âme sa grandeur, à ma volonté son énergie, à ma virilité enfin sa royale couronne. »

A Notre-Dame de Thymadeuc, nous nous adonnons exclusivement à l'agriculture. « Les moines bénédictins, a dit le protestant Guizot, ont été les défricheurs de l'Europe. » Il n'a pas ajouté que cette gloire leur avait coûté de nombreuses victimes; mais un prédicateur éminent de la fin du second Empire, le R. P. Félix, a comblé cette lacune; et c'est après avoir considéré d'un regard attendri cette hécatombe de braves que, du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, il a rendu aux moines travailleurs l'émouvant hommage qui suit :

« Tandis que de ses vaillantes mains le religieux ouvrait au désert le sillon qui devait recevoir la semence arrosée de sa sueur, souvent je ne sais quoi de pestilentiel sortait de cette glèbe qui recevait son premier rayon de soleil; et le jeune moine, atteint du souffle de la mort, s'affaissait sur le sillon et il mourait martyr de son travail, laissant dans ce sillon ouvert, avec sa propre vie, le germe qui allait féconder les moissons de l'avenir. »

Le monastère de Notre-Dame de Thymadeuc est resté fidèle aux pures et fortes traditions. On a vu dans cette histoire les travaux immenses, prodigieux, accomplis par nos aînés, les résultats qu'ils ont obtenus, à quel prix et au milieu de quelles épreuves!... Nous jouissons du fruit de leurs sueurs. Nos champs sont vastes et fertiles, notre prairie d'un kilomètre de long est une des plus belles du Morbihan. C'est vrai, mais notre part reste grande encore. Les réflexions judicieuses que faisait jadis à ce sujet notre R. P. Cy-

prien sont encore parfaitement fondées, et leur reproduction n'est pas ici un hors-d'œuvre.

« Les travaux n'ont pas cessé, quoique les peines en soient beaucoup moindres et que l'emploi des instruments perfectionnés en ait beaucoup diminué la fatigue. On n'en est plus au temps où il fallait tout faire à force de bras, où il fallait couper l'herbe des prés avec la faux, les céréales avec la faucille; où il fallait battre le blé avec des fléaux. Pour faire tous ces travaux, on a maintenant des instruments perfectionnés, mais ces instruments, si perfectionnés qu'ils soient, ne font rien seuls. Ils exigent le concours de l'homme. Il faut qu'on les serve, qu'on les surveille, qu'on les dirige. Le nombre des ouvriers n'a pas diminué et on ne les paie pas moins cher. Seulement, les choses se font mieux, plus vite, et les peines sont adoucies. D'ailleurs, sur une propriété d'une certaine étendue, les travaux ne finissent jamais. Est-il même à désirer qu'ils finissent?... C'est assurément la seule occupation, sauf certaines vocations exceptionnelles, qui convienne aux moines en dehors de la prière, des saintes lectures et des autres exercices réguliers. C'est aussi la seule ressource qui, dans la plupart des circonstances, puisse leur offrir de solides garanties pour suffire à leurs besoins, ainsi qu'aux bonnes œuvres que la divine Providence met à leur disposition et dont elle leur demande en quelque sorte l'accomplissement. En sont-ils à plaindre? Seraient-ils plus heureux si, au lieu du travail des champs, ils n'avaient plus à faire que des riens, ou même s'ils avaient à exercer des industries qui sont en

vigueur dans la plupart des maisons religieuses?... Du reste, c'est bien assez pour les Trappistes de Thymadeuc de suffire à l'exploitation de leurs terres. Ils le font avec joie, avec consolation, et ils en voient les bons résultats.

« Les terres de Thymadeuc, malgré les soins qui leur sont prodigués, même en donnant des produits satisfaisants, n'ont pas changé de nature. Ce sont toujours des terres de qualité très inférieure, lesquelles retourneraient bientôt à leur ancien état si ceux qui les cultivent aujourd'hui venaient à disparaître. »

Ces paroles resteront toujours vraies, et nul autre discours ne saurait mieux nous marquer notre devoir.

Voilà pourquoi nous sommes et resterons toujours exclusivement agriculteurs; voilà pourquoi la devise de notre R. P. Dom Bernard Chevalier, de si vénérable mémoire, sera toujours la nôtre... *Cruce et aratro...* le ciel... par la croix et la charrue!

Nous touchons à la fin de notre tâche; mais avant de prendre congé du lecteur, nous croyons lui être agréable en lui mettant sous les yeux le tableau de l'emploi de notre temps, minute par minute, pendant les jours ouvrables.

I. — EN HIVER.

- 2 h. — Lever, petit Office, Oraison.
- 3 h. — Office canonial, Messes privées, Intervalle.
- 5 h. 30 — Prime, Chapitre, Intervalle.

- 7 h. 45 — Tierce, Grand'messe, Sexte, Travail.
 10 h. 45 — Fin du travail.
 11 h. 7 — None, Examen particulier.
 11 h. 30 — Dîner, Intervalle.
 1 h. 30 — Travail.
 3 h. 30 — Fin du travail, Intervalle.
 4 h. 30 — Vêpres, Oraison, Collation, Intervalle.
 6 h. 10 — Lecture, Complies, *Salve*, Examen.
 7 h. — Retraite.

II. — EN ÉTÉ.

- 2 h. — Lever... etc...
 5 h. 30 — Prime, Chapitre, Mixte (petit déjeuner), Travail.
 9 h. — Fin du travail.
 Vers 9 h. 45 — Tierce, Grand'messe, Sexte, Examen.
 11 h. — Dîner, Méridienne.
 1 h. — Fin de la méridienne.
 1 h. 5 — None, Intervalle.
 2 h. — Travail.
 4 h. 30 — Fin du travail.
 Vers 5 h. 10 — Vêpres, Oraison.
 6 h. — Souper, Intervalle.
 7 h. 10 — Lecture, Complies, *Salve*, Examen.
 8 h. — Retraite.

Tel est l'emploi régulier de la journée du Cistercien, non seulement à Notre-Dame de Thy-

madeuc, mais encore dans tous les monastères de notre Ordre. A première vue, il y a de quoi effrayer le lecteur, il n'y a rien cependant qui soit au-dessus des forces humaines; on en trouve la preuve dans ce fait que le Cistercien ne s'éteint d'ordinaire que dans un âge avancé et que voilà plus de neuf cents ans déjà que notre Ordre milite sous ce régime.

A Notre-Dame de Thymadeuc, nous recevons toujours des postulants, qui, au bout de quelque temps, deviennent novices convers ou novices de chœur. Qui sait si, la grâce de Dieu aidant, quelques-uns de nos lecteurs ne se décideront pas à venir bientôt partager notre vie?

Oh! pour entrer dans un monastère cistercien, il n'est pas absolument requis d'avoir tué père et mère, d'être résolu à des austérités effroyables égalant la grandeur des crimes passés, d'enlever chaque jour une pelletée de terre d'une fosse où l'on ne descendra jamais trop tôt. Chansons que tout cela! Ce qu'il faut, c'est la vocation. Si donc, chers lecteurs, quelques-uns d'entre vous entendent l'appel de Dieu, s'ils ressentent quelque attrait pour notre vie de prière, de pénitence et de travail, sous l'œil et dans la paix du Seigneur, qu'ils viennent sans crainte frapper à la porte du monastère; nous les recevrons avec une grande joie; c'est du fond du cœur que nous remercierons le bon Dieu de les avoir amenés parmi nous et que nous le supplierons de parachever son œuvre en leur accordant la grâce de la persévérance.

Comme bouquet final à cet ouvrage, nous avons pensé, chers lecteurs, à placer sous vos

yeux une délicate poésie du P. Antoine, le barde de Thymadeuc, dont nous avons déjà eu l'occasion de vous citer quelques vers au cours de cette histoire. Cette page charmante, qui chante si amoureusement les douceurs de la vie monastique, ne saurait certainement manquer de vous édifier... Nous la transcrivons intégralement.

A MON PETIT NID.

O petit nid caché comme un nid d'alouettes
 Au beau milieu des blés qui couvrent nos coteaux,
 Que j'aime la douceur de tes saintes retraites,
 Mon petit nid, rempli de célestes oiseaux !...

Le voyageur pressé qui passe sur la route
 S'éloigne, sans te voir, vers un monde charnel;
 Poursuivant son chemin, pas même il ne se doute
 Qu'il fût si près d'un nid où se trouve le ciel...

O mon cher petit nid où descendent les anges !
 Que j'aime, ô Thymadeuc, ton tranquille séjour !...
 Là, du bon Dieu je n'ai qu'à chanter les louanges
 En me laissant couvrir sous l'aile de l'Amour...

Où, là, toujours couvé par la grâce divine,
 Sous l'aile du bon Dieu je reste jour et nuit...
 Là, pour me contempler le ciel entier s'incline,
 Joyeux et souriant, sur le bord de mon nid...



Le nouveau Monastère vu de la porte d'entrée.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRES.

I ^{er} . — L'Ordre Cistercien. — Les Abbayes Bretonnes. — La Trappe.	5
II. — L'Ancien « Timadeuc ».	33
III. — Le Nouveau Thymadeuc. — Fondation du Monastère. — Dom Bernard Dugué, premier Prieur et premier Abbé (1841-1859) .	45
IV. — Dom Cyprien Morel, second Abbé de N.-D. de Thymadeuc (1859-1887). — Le 6 novembre 1880. — Dernières années de Dom Cyprien.	99
V. — Dom Bernard Chevalier, II ^e du nom, troisième Abbé de Notre-Dame de Thymadeuc (1888-1912). — Son élection. — Première bénédiction abbatiale à Notre-Dame de Thymadeuc. — L'union des trois Congrégations. — La nouvelle église. — Le Petit-Clairvaux. — Élection de Dom Bernard à la Grande-Trappe	135
VI. — Dom Briec Boutmy, quatrième Abbé de Notre-Dame de Thymadeuc (1912-1922). — Sa jeunesse. — Le Trappiste et l'Abbé. — La Grande Guerre. — Notre-Dame de Bonne Garde. — Mort de Dom Briec. . .	177
VII. — Dom Dominique Nogues, cinquième Abbé de Notre-Dame de Thymadeuc... 1922 . . .	197
VIII. — Visite de l'Abbaye. — L'Église. — Le Cloître. — Le Chapitre. — Le Réfectoire. — Le Dortoir. — L'Infirmerie. — Le Cimetière. . .	201
IX. — Le travail manuel.	236

